la presse

MONTRÉAL, JEUDI 25 OCTOBRE 1984, 101e ANNÉE, N° 6, 88 PAGES, 6 CAHIERS ●

LA MÉTÉO : NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES.
MINIMUM : 0°, MAXIMUM : 11°.
DEMAIN : POSSIBILITÉ D'AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

LANIEL COMMUNICATION
est spécialisé dans la téléphonie d'affaires.
Nous avons ce qu'il vous faut!
LANIEL communications
628-1012

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

Mulroney s'apprête à vendre des sociétés de la Couronne

OTTAWA — Le gouvernement Mulroney annoncera vraisemblablement au cours des prochaines semaines la mise en vente au secteur privé d'un certain nombre de sociétés de la Couronne.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a laissé entendre hier le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, en précisant que les intentions gouvernementales seront connues sous peu.

« Nous croyons en la privatisation et nous traiterons de tout cela très rapidement. Je crois que nous aurons quelque chose à vous annoncer », a dit M. Stevens à sa sortie de la réunion du Comité des priorités du cabinet.

Le ministre a refusé de préciser quelles sociétés seraient touchées par cette décision. « Je préfère parler de façon générale pour le moment, mais je pense que si vous attendez juste un peu je pourrai vous annoncer quelle direction nous prendrons », a-t-il ajouté.

La mise en vente de sociétés de la Couronne était l'un des projets du gouvernement Clark en 1979, mais le retour au pouvoir des libéraux avait fait avorter ce plan.

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a donné quelques indices sur le même sujet mardi, en admettant que cette question était à l'étude et que Canadair de Montréal était en tête de liste des priorités.

Outre Canadair, les sociétés comme De Havilland, Eldorado nucléaire, Teleglobe Canada et même Air Canada sont mentionnées comme étant susceptibles d'être vendues au secteur privé.

Depuis quelques jours, les dirigeants d'Air Canada se montrent d'ailleurs favorables à une telle initiative.

Lors d'une rencontre avec LA PRESSE il y a deux semaines, M. Stevens avait déclaré que le gouvernement pourrait dans certains cas ne céder qu'une partie des actifs de sociétés de la Couronne, de manière à conti-

voir MULRONEY en A 2

La CUM a l'oeil sur la carrière Demix

La Communauté urbaine de Montréal a entrepris des négociations afin d'acquérir la carrière Demix à Montréal-Est, au coût approximatif de $5 millions, en plus d'une somme encore indéterminée pour les dommages et les préjudices causés à l'entreprise, a-t-on appris hier.

FLORIAN BERNARD

Cette carrière située sur le boulevard Broadway répondrait aux besoins de la CUM pour une période variant de 50 à 80 ans.

voir CUM en A 2

30 ANS SUR « MA » VILLE

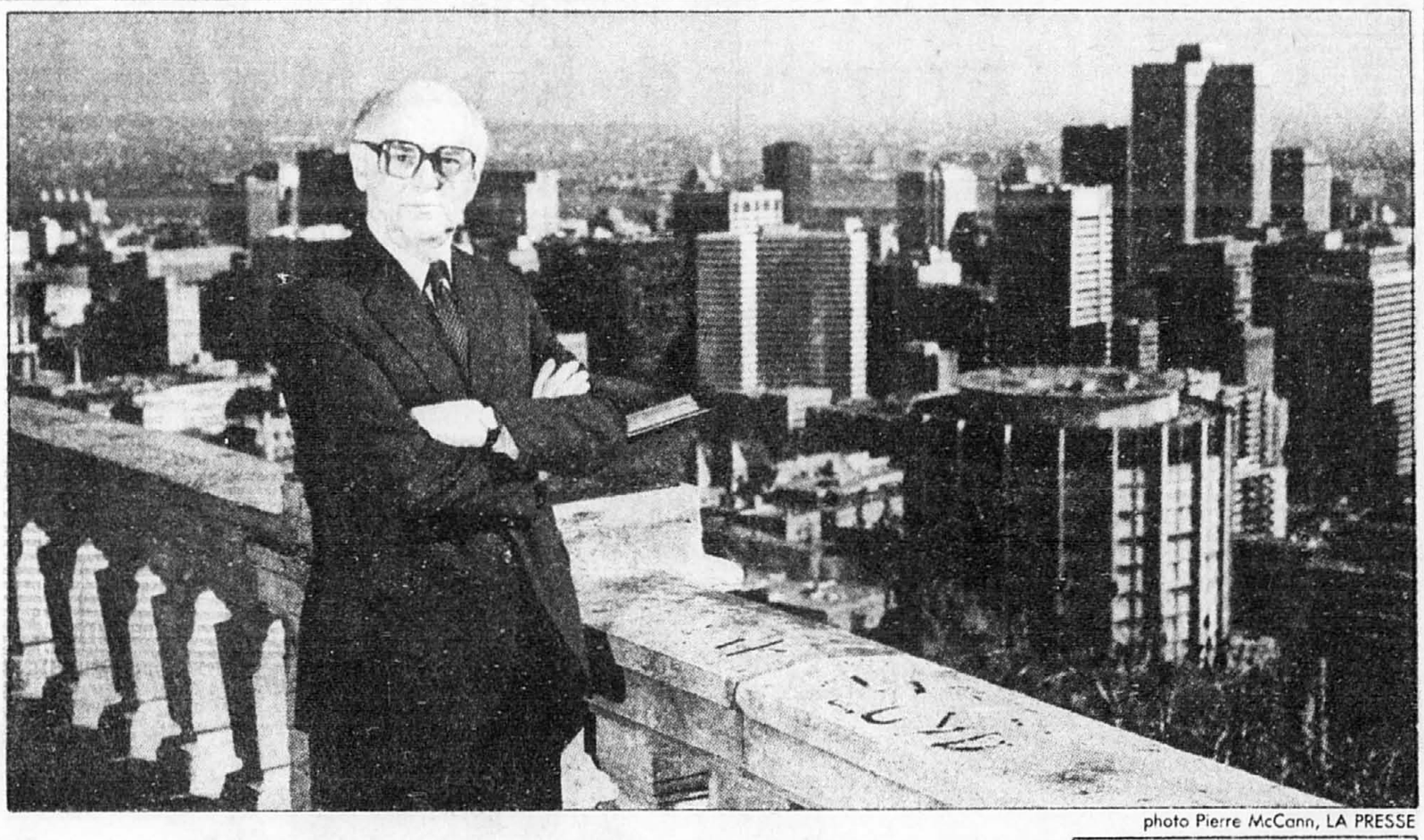
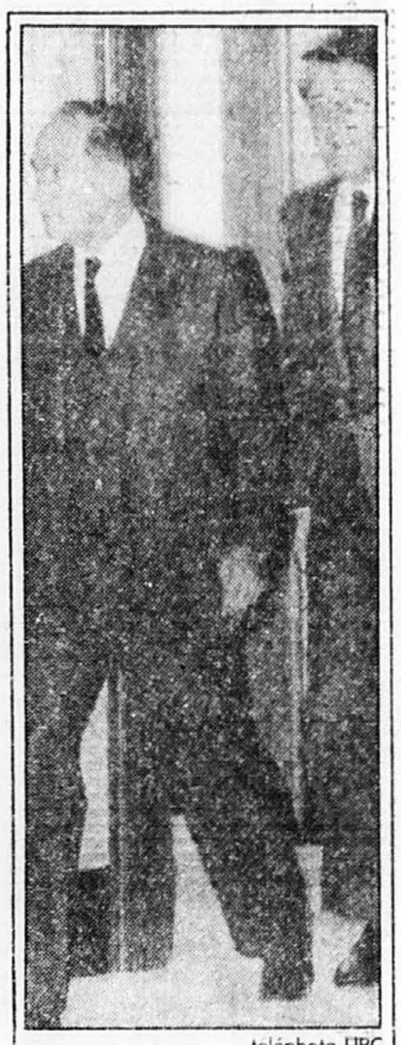


photo Pierre McCann, LA PRESSE



teléphoto UPC

L'ex-premier ministre quitte le Parlement en compagnie du premier ministre, M. Brian Mulroney.

La ville a beaucoup changé ... et l'homme s'est raffiné

Le maire Jean Drapeau devenait le 25 octobre 1954 le 37e maire de Montréal.

Depuis son accession au pouvoir, le chiffre de la succession a bien peu bougé puisque l'homme est toujours là.

À part une brève période de trois ans au cours de laquelle le champion de la salubrité publique a été écarté de l'hôtel de ville, de 1957 à 1960, Jean Drapeau a dirigé d'une main ferme les destinées de Montréal.

Pour s'accrocher au pouvoir qui menaçait — peut-être — de lui échapper en 1960, l'ex-procureur public de la Commission d'enquête Caron a cru bon de rompre avec ses vieux collaborateurs et de fonder son propre parti, à son image, un parti dont les membres, le répète-t-il souvent, sont l'ensemble des électeurs gagnés à sa cause, un parti où nul n'est besoin de militer.

Le Parti civique a-t-il un avenir après Drapeau? Ce sera à voir... En attendant, il donne à l'exemple de son chef l'image de la pérennité, n'ayant jamais perdu une élection depuis un quart de siècle.

Au cours des 30 dernières années du règne de Jean Drapeau sur « sa » ville, Montréal a bien changé. Il suffit de regarder des photos d'époque et de les comparer à celles d'aujourd'hui.

L'homme qui commande les destinées des Montréalais, lui, n'a guère changé. Son long exercice du pouvoir l'a rendu cependant plus habile et lui a fait éviter les faux pas des toutes premières années.

À 68 ans, Jean Drapeau, malgré une attaque qui l'a partiellement paralysé il y a trois ans, témoigne aujourd'hui d'une verve qui ne paraît pas se tarir.

À l'occasion de ce 30e anniversaire, LA PRESSE rouvre aujourd'hui l'album-photos de Jean Drapeau et retrace les principaux événements qui ont tissé la trame de ce tiers de siècle.

pages A 8 à A 11



Mulroney fait appel à Trudeau

OTTAWA (d'après UPC) — Le premier ministre, M. Brian Mulroney a fait appel, hier, à l'expérience de l'ancien premier ministre, M. Pierre Trudeau, avant d'entreprendre une révision de la politique étrangère et de défense du Canada.

Les deux hommes ont eu un entretien privé de 40 minutes dans le bureau du premier ministre, leur première rencontre depuis la victoire des conservateurs aux élections du 4 septembre.

« Il s'est agi essentiellement d'une visite de courtoisie », a déclaré M. Mulroney. « J'ai demandé à M. Trudeau si je pourrais le consulter de temps à

voir TRUDEAU en A 2

AUJOURD'HUI

• Philippines

Le président Ferdinand Marcos suspend le chef d'état-major des forces armées philippines, le général Fabian Ver, accusé d'avoir fait assassiner le sénateur Benigno Aquino.

page B 1

• Enjeu électoral

Le premier ministre Lévesque lève le moratoire qu'il avait imposé à ses ministres quant à l'enjeu des prochaines élections, ouvrant ainsi la voie à la reprise du débat sur cette question.

page A 16

• Compromis

Le Conseiller au programme du PQ, Jules-Pascal Venne, invite les militants à accepter un « compromis historique » avec le nouveau gouvernement fédéral.

page A 17

SOMMAIRE

Annonces classées C 10, D 10 à D 16
Arts et spectacles
— Informations.. E 1 à E 5, E 7
— Horaires ..... B 4, B 5
Décès, naissances, etc ..... D 17
Économie ..... C 1 à C 12
Éditorial ..... A 6
Êtes-vous observateur? ..... D 12
FEUILLETON
« Elisabeth d'Autriche » ..... D 11
Horoscope ..... D 12
Le monde ..... B 1
Mots croisés ..... D 16
« Mot mystère » ..... D 13
Quoi faire aujourd'hui ..... B 4
Télévision ..... E 1
Tribune libre ..... A 7
Vivre aujourd'hui ..... D 1 à D 5
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 12, 13
Mots croisés 18

LA FRATERNITÉ RÉCLAME L'INTERVENTION DE QUÉBEC

Les négociations sont rompues à la CTCUM

Les négociations ont été « temporairement » rompues hier soir entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro qui, plus tôt dans la journée, avait réclamé l'intervention de Québec pour accélérer les négociations.

LISA BINSSE

La grève qui paralyse le transport en commun, à l'exception des services assurés aux heures de pointe, entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine.

Cet « ajournement sine die », tel que l'a qualifié le conciliateur, Me Normand Gauthier, est survenu quelques heures après la conférence de presse du syndicat demandant au gouvernement du Québec d'intervenir pour s'assurer que les conclusions de sa propre commission d'enquête sur les surnuméraires à la CTCUM — touchant particulièrement les conditions de travail des membres de la fraternité — soient appliquées par la CTCUM.

Les pourparlers qui avaient repris mardi soir pour la première fois depuis le déclenchement de la grève jeudi dernier, n'auront finalement duré que quelques heures.

Me Gauthier, sans parler de rupture, a dit qu'il s'agissait d'un ajournement sine die. Cet ajournement n'affecte en rien les services essentiels, qui sont toujours assurés. Me Gauthier a dit n'avoir aucune idée du mouvement où les pourparlers reprendraient. Aucune nouvelle date n'a été fixée, mais il a indiqué qu'il ne pourrait tolérer que cet « ajournement » dure longtemps. Le syndicat et l'employeur ont dit hier qu'ils étaient disponibles en tout temps.

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, doit rencontrer Me Gauthier aujourd'hui à Montréal pour « examiner les positions des parties, voir les possibilités de rapprochement ou les ouvertures possibles ». Le ministre a indiqué hier qu'il n'était pas question que le gouvernement intervienne, pour l'instant.

L'impasse dans les discussions serait imputable à un manque de fonds. La CTCUM affirme ne pas pouvoir aller au-delà de ce qu'elle offre, disant qu'elle n'a pas les sommes d'argent nécessaires pour répondre aux demandes syndicales qui visent à réduire la semaine de travail et le temps d'amplitude des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

M. Jim Flynn, président de la Fraternité, a soutenu hier que « l'argent est le nerf de la guerre ». Les demandes syndicales nécessitent un investissement accru de la CTCUM.

voir CTCUM en A 2

TRUST ROYAL
Courtier
Pour acheter ou vendre une maison: 876-2632

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

nuer d'y jouer un rôle, de pair avec l'entreprise privée.

Le ministre estime qu'il serait contre-indiqué de fermer des sociétés d'État déficitaires dans la situation actuelle en raison du chômage élevé, mais ce constat l'incite à retourner plusieurs de ces sociétés au secteur privé lorsque cela est possible.

Les libéraux, qui ont créé ou qui ont fait l'acquisition de la plupart de ces organismes lorsqu'ils étaient au gouvernement, se montrent prudents devant les intentions du gouvernement.

Le critique libéral du Conseil du trésor, M. Raymond Garneau, a déclaré hier à LA PRESSE qu'il n'a pas d'opposition de principe à la privatisation, mais que le jugement à porter se fera au mérite des mandats accordés à chacune des sociétés mises en vente.

«Si on pense que l'on va privatiser, par exemple Canadair, et la laisser seule compétitionner contre des sociétés italiennes, françaises ou brésiliennes qui sont largement subventionnées par l'État, c'est clair que ni Canadair ni de Havilland ne seront placées dans une position concurrentielle facile. À court terme, elles peuvent l'être, pour un an ou deux, mais dès que vous lancez un nouveau projet, le développement d'un avion par exemple, il faut beaucoup de temps, de recherches et de centaines de millions».

M. Garneau conclut donc que tout dépend ce que l'on attend de ces sociétés. «À court terme, je vois difficilement comment les sociétés qui n'auraient pas de contrats de recherche de la Défense, d'avantages fiscaux ou de l'aide à la recherche et au développement pourraient survivre», a-t-il dit.

Commentant le cas d'Air Canada, M. Garneau a déclaré que tout dépendra du mandat que l'on voudra bien donner à cette société advenant sa vente à des intérêts privés.

«Si Air Canada restreint ses opérations à ses trajets rentables, la compagnie peut faire de bons profits. Mais, si on l'oblige dans le mandat à desservir à perte la Basse-Côte-Nord ou des endroits éloignés, il faudra trouver une formule disant que la société est privée, mais qu'elle est subventionnée pour servir telle ou telle localité. Là, vous tombez dans toute la complexité du contrôle des coûts et de l'application d'une comptabilité qui déterminent le coût des services dans ces régions».

M. Garneau estime que la question qu'il faut se poser est de savoir si le mandat qui avait été confié à ces sociétés lors de leur création, correspond encore aux besoins de la population canadienne en 1984.

CUM

SUITE DE LA PAGE A 1

La carrière Demix est encore en pleine activité.

Les ententes actuellement négociées permettraient à Demix de poursuivre ses opérations jusqu'en 1987, même si la CUM y ferait parallèlement de l'enfouissement.

La CUM veut acquérir cette carrière pour y déposer les déchets de combustion et les résidus provenant de l'usine d'épuration des eaux, à Rivière-des-Prairies. Le volume annuel de ces résidus atteindra, en 1990, environ 105 000 mètres cubes, dont 51 000 mètres cubes de cendres.

La carrière est située dans une zone industrielle et commerciale, loin des habitations, à cinq km seulement de la station d'épuration, ce qui constitue un avantage important pour le transport. Elle possède une superfie de 3,5 millions de pieds carrés et une réserve de pierre d'environ 14 millions de tonnes métriques. Au rythme actuel de la production, la carrière pourrait encore être exploitée pendant 14 ans.

Outre le site, il y a 11 600 pieds carrés d'espaces de bureaux dans l'immeuble principal, ce qui éviterait d'avoir à construire immédiatement un immeuble pour loger le personnel. La CUM n'a pas d'objection à ce que l'exploitation de la carrière Demix se poursuive jusqu'au 31 décembre 1987, puisque la quantité de résidus de la station d'épuration reste limitée et ppourraient être enfouis chez Miron pendant deux ou trois ans.

La CUM étudiait depuis le 29 septembre 1983 diverses propositions reliées aux déchets et aux boues de l'usine d'épuration. Elle avait d'abord arrêté son choix sur la carrière Ciments Canada Lafarge, à Anjou, Montréal et Montréal-Est, mais ce projet avait été écarté en raison de la décision de la compagnie de poursuivre ses activités sur une grande échelle. Cette carrière possède une réserve de pierre de 15,5 millions de pieds carrés, suffisante pour 35 ans encore.

La commission permanente de l'environnement de la CUM a approuvé le projet d'acquisition de la carrière Demix et recommande au comité exécutif de faire approuver par le conseil, dans les plus brefs délais, un règlement à cette fin.

Ce règlement pourrait être soumis au conseil dès sa prochaine séance statutaire.

La Ville de Montréal avait conclu une entente l'an dernier pour l'achat de la carrière Miron, située au nord du boulevard Métropolitain, pour y enfouir des déchets et ériger un quartier domicilaire.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

autre sur des questions relatives aux initiatives de paix et d'autres sujets de cet ordre, étant donné son expérience particulière dans ce domaine: il m'a assuré que cela lui ferait grand plaisir.»

M. Mulroney a souligné toutefois qu'il n'avait pas demandé à l'ancien premier ministre de parler au nom du gouvernement sur des sujets relevant de la paix internationale, ni de prendre la tête du nouvel Institut canadien pour la paix, fondé par M. Trudeau.

Il l'a exhorté néanmoins à continuer de se prononcer sur ces questions, particulièrement sur les mesures à adopter pour parvenir à l'institution d'une paix durable dans le monde.

Il l'a, enfin, félicité d'avoir remporté le Prix de la paix Albert-Einstein.

Le premier ministre a qualifié cette rencontre d'«amicale, courtoise et très agréable». Il a souligné qu'il s'était déjà entretenu au téléphone avec M. Trudeau à plusieurs reprises depuis son accession à la tête du gouvernement. Les deux hommes n'auraient pas discuté du résultat des dernières élections, lors desquelles le Parti libéral a vu son effectif réduit à 40 députés seulement.

Quant à M. Trudeau, il s'est refusé à s'avancer jusqu'au microphone qui avait été installé dans le hall du Parlement par le personnel de M. Mulroney, et il s'est rapidement frayé un chemin à travers la horde de journalistes qui s'étaient massés sur les lieux.

Comme on lui demandait des précisions sur ce dont il avait parlé avec M. Mulroney, il s'est contenté de répondre: «Je pense que vous feriez mieux d'interroger son secrétaire de presse.»

UN DÉBAT HOULEUX EN PERSPECTIVE

Les évêques refusent le document sur le rôle des femmes dans l'Eglise

■ OTTAWA — Les évêques catholiques du Canada viennent de rater une belle occasion de démontrer qu'ils veulent vraiment l'égalité des femmes dans l'Église.

JULES BÉLIVEAU

Telle a été la réaction des quelques femmes qui ont assisté hier, à Ottawa, à un débat sur le rôle des femmes dans l'Église, débat qualifié de pénible par plusieurs et dont la conclusion, selon ces mêmes personnes, fut des plus décevantes.

Le débat portait sur le travail du comité «ad hoc» mis sur pied il y a deux ans par le secrétariat de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) pour enquêter sur le rôle des femmes dans l'Église. Il avait plus précisément pour objet de décider du sort de la trousse de travail conçue par le comité et de la recommandation de son utilisation dans les diocèses.

C'est le cardinal Emmett Carter, qui a en quelque sorte donné le coup d'envoi à l'échange animé auquel se sont livrés les évêques: il avait confié à un de ses évêques auxiliaires, Mgr Leonard James Wall, la tâche de lire devant l'assemblée des évêques une lettre dans laquelle il exprimait ses réserves au sujet du document de travail proposé par le comité.

Tout en accordant son appui de principe aux revendications des femmes dans l'Église,le cardinal s'interrogeait sur la représentativité des femmes qui avaient d'une façon ou d'une autre contribué à la préparation de la trousse de travail. Et il s'en prenait au ton de cet instrument, qu'il jugeait «négatif au point d'être abusif».

Ordination des femmes

L'évêque auxiliaire de London, en Ontario, Mgr Marcel Gervais, a repris cette idée en soulignant que le style de dialogue proposé dans le document risquait de provoquer des confrontations et, par conséquent, des sautes d'humeur. Et il a indiqué que la trousse péchait contre l'enseignement de l'Église en faisant la promotion du contrôle artificiel des naissances.

Plusieurs autres interventions, la plupart faites par des évêques ontariens et anglophones, ont aussi dénoncé le document du comité «ad hoc» comme difficilement acceptable. Un évêque a étayé son opposition à la trousse de travail en signalant qu'elle appuyait l'idée de l'ordination des femmes.

Certains évêques demandaient cependant que le document soit plus favorablement accueilli, même s'il fallait probablement y apporter quelques modifications. Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueuil, a signalé que son rejet pur et simple ferait plus de mal que de bien. «Est-ce qu'on va attendre d'avoir un instrument parfait avant de commencer à faire quelque chose dans les diocèses?», a-t-il demandé. Il a ajouté que, à la suite d'un tel rejet, le risque était grand qu'aucun autre document sur le rôle des femmes dans l'Église ne voit jamais le jour. Et il a insisté: «Si cet instrument n'est pas parfait, qu'on le parfasse!»

Avant la tenue du vote, quelques évêques se sont demandé à haute voix quelle réputation la présence des représentants des médias d'information allait leur faire. L'évêque de Calgary, Mgr Paul O'Byrne, a souligné: «Nous semblons très compétents pour nous mettre les pieds dans les plats.»

Une seule femme

Une telle intervention et les appréhensions que l'on devinait notamment chez plusieurs évêques du Québec n'ont pas empêché l'adoption d'une proposition par laquelle le document du comité «ad hoc» a été confié à l'équipe pastorale de la CECC, dont font partie six évêques, cinq autres hommes et une seule femme.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi l'adoption de cette proposition, la théologienne Elizabeth Lacelle, présidente du comité «ad hoc», a déploré que les évêques, malgré le voeu exprimé en ce sens par quelques-uns d'entre eux, n'ait pas pu entendre ses explications pendant le débat. «J'accepte généralement les règles de procédure d'une assemblée, a-t-elle dit, mais cela ne m'empêche pas de voir dans cette épreuve une expérience très représentative de la place qu'occupent les femmes dans l'Église.»

Mme Lacelle a souligné par ailleurs que, malgré la lecture injuste du document faite par certains évêques (la trousse ne fait en aucun endroit la promotion du contrôle artificiel des naissances, a-t-elle noté à titre d'exemple) et malgré sa profonde déception, il lui reste un espoir: que les femmes, puisqu'elle sont aussi l'Église, réagissent, écrivent, fassent quelque chose.

LES ÉTATS FINANCIERS 83-84

Le surplus de la CÉCM a fondu de $15 millions à $400 000

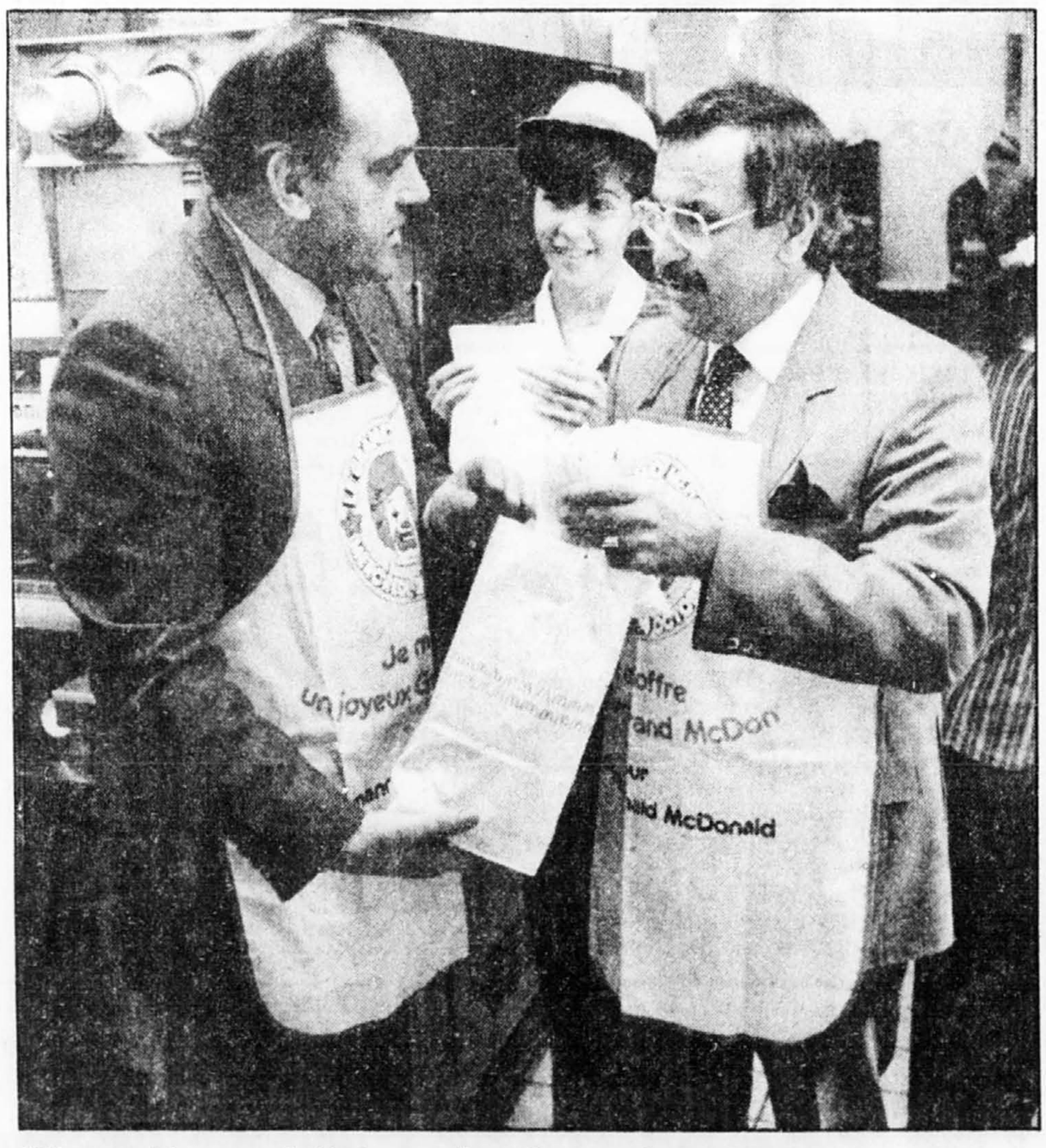
■ Les états financiers de la CÉCM pour l'année 83-84 affichent un surplus de $8,5 millions. Cet excédent gonfle ses surplus cumulatifs à $15 millions. Mais par le jeu de nouveaux calculs et des injections au budget de 84-85 — dont $2 millions pour payer 50 profs hors décret du gouvernement —,le chiffre mirifique a déjà fondu à $395,000.

NICOLE BEAUCHAMP

Les dépenses de la CÉCM se sont en effet élevées l'année dernière à $404,3 millions, et ses revenus à $412,8 millions. Les excédents ainsi réalisées ont à peu de choses près doublé ceux accumulés au cours des années antérieures. Toutefois, on s'est empressé de renflouer le budget des opérations du présent exercice financier.

La CÉCM a ainsi puisé $5 millions dans ses réserves pour ouvrir de nouvelles écoles, créer 25 postes additionnels à la direction des écoles, améliorer les services pédagogiques, et rafraichir les équipements scolaires. L'équation mathématique du ministère de l'Éducation pour déterminer le nombre d'enseignants en fonction du nombre de groupes d'élèves lui causait des problèmes d'organisation scolaire pour la rentrée de septembre. La CÉCM a pris encore $2 millions pour payer 50 profs à plein temps, que ne lui accordait pas les règles prescrites par le décret du gouvernement.

Le reste tient en partie à des changements de procédure budgétaire comme les sommes affectés à des biens et services restés en suspens. En outre, la CÉCM avait calculé dans ses revenus un montant pour ainsi dire fictif de $7 millions, soit l'argent qu'elle compte toujours récupérer en réglant un vieux litige avec le MEQ.



Cinquième édition du Grand McDon

Le président et éditeur de LA PRESSE, Roger D. Landry, et l'animateur radiophonique Georges Springate sont passés derrière le comptoir, hier midi, pour servir la clientèle du restaurant McDonald situé au 1 ouest, rue Notre-Dame, dans le quartier des affaires. Jean Béliveau et Serge Savard, des Canadiens de Montréal, la chanteuse Géraldine Doucet et plusieurs autres personnalités ont aussi participé à campagne du Grand McDon, destinée à recueillir des fonds pour le Manoir Ronald McDonald. photo Robert Nadon, LA PRESSE

CTCUM

SUITE DE LA PAGE A 1

«Si la Commission n'a pas d'argent, c'est à Québec de faire en sorte que le transport public, tout comme le transport privé, bénéficie de ses largesses. C'est Québec qui a l'argent.»

Personne n'était optimiste hier soir. Les représentants patronaux ont quitté les lieux sans faire de commentaire. M. Flynn, lorsque les négociateurs syndicaux ont quitté Me Gauthier quelques minutes plus tard, a, lui aussi, refusé de faire des commentaires. Il a reconnu que les discussions avaient atteint une étape cruciale.

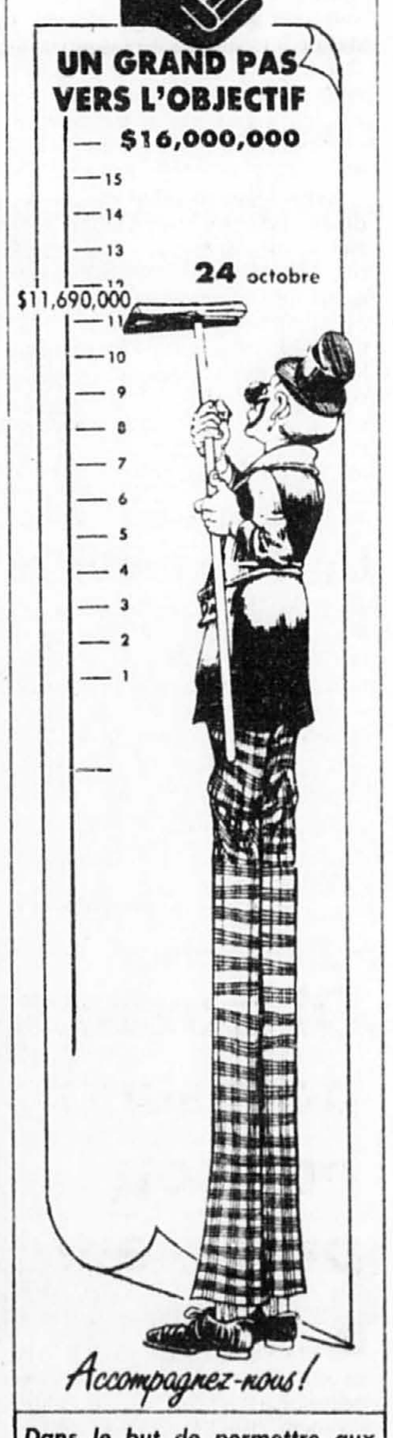
M. Jean-Jacques Bouvrette, directeur général de l'exploitation à la CTCUM, ne pense pas qu'une intervention du gouvernement résoudra les problèmes de fond qui doivent être réglés entre les parties.

La commission d'enquête présidée par M. Jean-Guy Clément — commission commandée et payée «$500 000» par le gouvernement — concluait en décembre 1983 que la gestion du personnel à la CTCUM laissait à désirer. Les trois commissaires étaient unanimes dans leurs conclusions: avant d'implanter un système d'employés à temps partiel à la CTCUM, il faudrait avant tout résoudre le problème de la gestion du personnel et, par ricochet, l'organisation du travail notamment des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Selon cette commission, les chauffeurs effectuent une journée de travail supérieure à la normale et n'ont pas suffisamment de repos pendant la journée. Leur temps de conduite devrait être diminué.

«Mes 4 000 membres sont en grève pour faire appliquer les conclusions de cette commission d'enquête. Ils respectent les règles du jeu et font leur part en assurant les services essentiels. C'est à votre tour maintenant de faire votre part, en vous assurant que ces conclusions soient mises en applications.»

Centraide



Dans le but de permettre aux donateurs de prendre connaissance des organismes financés par Centraide, et par conséquent d'être informés de l'utilisation de sommes qui lui sont confiées chaque année, LA PRESSE vous présentera, chaque jour du mois d'octobre, un organisme aidé financièrement par Centraide Montréal.

RESSOURCE-LOGEMENT VILLERAY

■ Ressource-Logement Villeray s'adresse à tout individu ou groupe, particulièrement aux plus démunis du quartier, aux prises avec des problèmes de logement et d'environnement. Fournit une assistance téléphonique, offre un soutien aux démarches légales et organise des séances d'information. Sa responsable est Mme Anne Thibault. Ressource-Logement Villeray est situé au 326, rue Gounod, Montréal. Au téléphone, 270-6701.

La Quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres: **298** — à quatre chiffres: **2288**

LA MÉTÉO

43 4 01

DATE: Jeudi 25 octobre 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 0° Max.: 11°
NUAGEUX AVEC ECLAIRCIES

DEMAIN: NUAGEUX, POSS. AVERSES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	6	Nuag. neige
Outaouais	0	9	Nuag. éclair.
Laurentides	0	8	Nuag. dégag.
Cantons de l'Est	-2	10	Plutôt nuag.
Mauricie	0	6	Nuag. dégag.
Québec	-2	10	Plutôt nuag.
Lac-Saint-Jean	0	6	Nuag. dégag.
Rimouski	-2	8	Nuageux
Gaspésie	-2	6	Nuag. neige
Baie-Comeau	-2	6	Nuag. neige
Sept-Iles	-2	6	Nuag. neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	8	
Edmonton	-2	2	
Regina	-1	2	
Winnipeg	0	5	
Toronto	6	13	
Fredericton	0	11	
Halifax	8	13	
Charlottetown	5	9	
Saint-Jean	4	7	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	11	13	N.-Orléans	21	27
Buffalo	3	13	Pittsburgh	8	12
Chicago	-2	11	S. Francisco	10	23
Miami	23	29	Washington	13	23
New York	12	18	Dallas	10	16

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	13	Madrid	3	22
Athènes	14	26	Moscou	7	9
Acapulco	25	32	Mexico	12	25
Berlin	8	12	Oslo	4	7
Bruxelles	7	14	Paris	0	16
Buenos Aires	11	21	Rome	12	22
Copenhague	7	15	Séoul	10	20
Genève	9	17	Stockholm	3	7
Hong Kong	22	27	Tokyo	13	24
Le Caire	16	29	Trinidad	26	34
Lisbonne	12	25	Vienne	9	14
Londres	9	14			

Plus de 300 000 kilos d'aliments avariés saisis par la CUM en 1983

Les inspecteurs de santé et d'hygiène de la Communauté urbaine de Montréal ont saisi et détruit plus de 300 000 kilos de nourriture avariée et contaminée au cours des derniers douze mois sur le territoire métropolitain.

FLORIAN BERNARD

• Ces saisies ont été faites au cours de 598 opérations de surveillance et de confiscations.

• Un total de 267 poursuites ont été inscrites devant les tribunaux.

• Les contrevenants ont été condamnés à près de $80 000 d'amendes.

Ce nombre élevé de poursuites indique la vigilance dont ont fait preuve les inspecteurs de la CUM en 1983. Chacune des 975 plaintes qui ont été formulées auprès du service ont donné lieu à une enquête. En outre, 17 séances d'information ont été données à des manipulateurs d'aliments sur le territoire de la CUM.

À la fin de décembre 1983 il y avait 12 959 établissements reliés à la nourriture dans les 28 villes de la CUM, dont 2 776 restaurants et 1 768 salles à manger, sans compter 987 cafétérias et 182 bars laitiers. En outre, les inspecteurs de la CUM ont la juridiction de quelque 3 000 véhicules qui transportent des aliments.

C'est la malpropreté générale des établissements qui a amené le plus grand nombre de poursuites judiciaires, soit 122. Il y a eu en outre 22 poursuites reliées à la présence de rongeurs et de vermine dans les établissements de même que 28 poursuites découlant de rebuts mal gardés et dégageant des odeurs malsaines.

Malgré l'enquête de la CECO, il y a quelques années, et les poursuites qui en ont découlé, 12 poursuites ont été intentées en 1983 contre des personnes qui ont vendu des viandes ne portant pas les sceaux d'approbation requis par la loi, de même que 11 poursuites reliées à la protection inadéquate des viandes, soit durant le transport, soit durant l'entreposage.

En 1983 l'approvisionnement en lait sur le territoire de la CUM était assuré par 3 431 fermes laitières produisant chaque jour quelque 2 000 000 de litres. Les médecins-vétérinaires ont effectué 11 865 inspections à la source à la suite desquelles ils ont exigé la correction de 4 960 situations d'insalubrité.

Mutilé aux parties génitales

Un homme de 34 ans s'est retrouvé à l'hôpital, hier, après avoir été atrocement mutilé aux parties génitales par cinq inconnus qui l'ont enlevé à la pointe d'un couteau, sur le chemin Barrette, à Joliette. L'état du blessé est cependant satisfaisant, selon les policiers.

L'homme déambulait dans la rue lorsque quatre hommes et une femme l'ont forcé à monter à bord d'une « grosse voiture ». On l'a ensuite amené dans un chalet où, selon la police, on l'a dépouillé de son argent après lui avoir tailladé les organes génitaux.

La Sûreté du Québec poursuit l'enquête.

Chine comparaît

Rosario Chine, le propriétaire d'une conciergeie du boulevard Saint-Michel qui aurait abattu l'une de ses locataires et son compagnon pour défaut de payer leur loyer, a comparu hier devant le juge Maurice Rousseau sous une double accusation de meurtre, celui de Mme Jacqueline Globensky et du jeune Joel Audet.

Avec l'assentiment de l'avocat de la défense, Me Richard Perras, et du procureur de la Couronne, Me Normand Chénier, l'enquête préliminaire du prévenu a été reportée au 5 novembre. Mais il semble décidé qu'à ce moment-là, les témoins entendus par le coroner mardi n'auront pas à déposer à nouveau ; on procéderait tout simplement selon la formule de la communication de la preuve.

Un 71e meurtre

Les policiers de la sections des homicides de la police de la CUM enquêtent sur les circonstances entourant le 71e meurtre à survenir sur le territoire. La victime est Benoit Bériault, âgé de 23 ans. C'est un de ses amis qui a fait la macabre découverte mardi soir dans le quartier Rivière-des-Prairies. Il pourrait s'agir d'un règlement de compte. La victime a été atteinte à la tête de plusieurs balles de fort calibre.

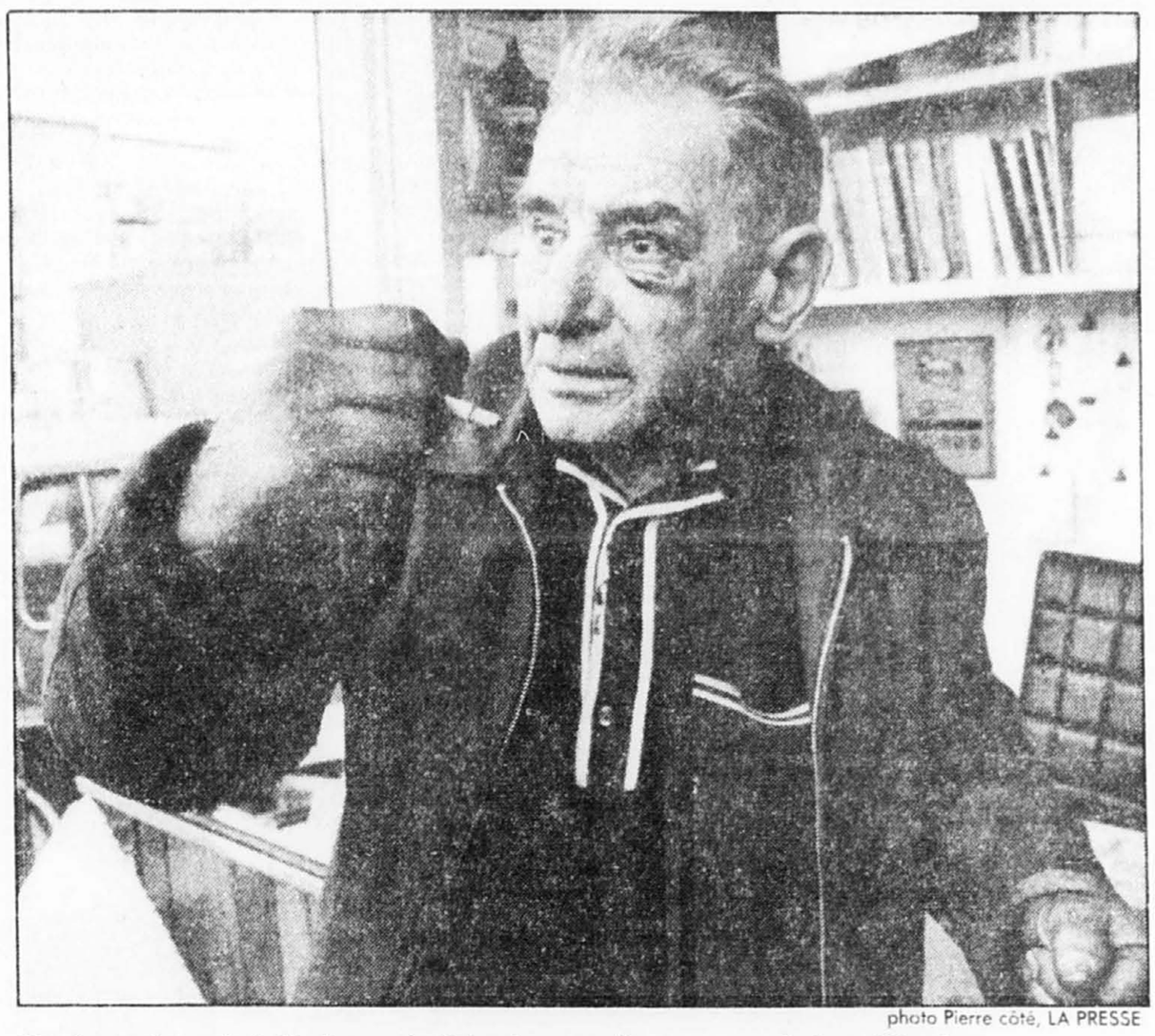


photo Pierre côté, LA PRESSE

L'oeil gauche noirci, M. Pasquale Petracione explique comme il s'est défendu.

Un garagiste se défend avec un tournevis: un mort

L'attaque d'une station-service du nord de Montréal s'est terminée par la mort de l'un des agresseurs lorsque le propriétaire, âgé de 75 ans, s'est défendu à l'aide d'un tournevis.

RONALD WHITE

Il était environ 7 h 10, lorsque trois hommes dans la vingtaine se sont présentés en voiture à la station Sunoco, 1414 rue Villeray. Ils se sont alors approchés d'un des co-propriétaires, M. Pasquale Petracione, au moment où celui-ci venait de terminer le plein d'essence d'un client.

« Un des gars s'est placé devant moi, l'autre derrière », explique M. Petracione, qui fêtera demain son 75e anniversaire de naissance.

« Sans dire un mot, ils m'ont jeté par terre et se sont mis à me rouer de coups au torse et au visage », explique-t-il.

Tandis que les malfaiteurs battaient M. Petracione, son fils Sergio est arrivé. « Quand j'ai vu ce qu'ils faisaient à mon père, j'ai couru dans le garage pour prendre quelque chose, un outil, pour le défendre », précise-t-il.

À ce moment, un des agresseurs s'est sauvé en courant, tandis que ses deux comparses se sont lancés à la poursuite du fils Petracione, qui possède la station-service avec son père, son frère et son beau-frère.

« Je me suis relevé quand les deux hommes se sont mis à la poursuite de mon fils et j'ai couru derrière eux, ajoute le père. Pendant qu'ils battaient Sergio, j'ai tiré le tournevis que j'ai toujours dans la poche de mon pantalon. Je les ai frappé dans le ventre, ils m'ont bousculé un bref instant puis ils se sont écroulés au sol ».

Peu de temps après, les policiers sont arrivés au garage des Petracione. Les malfaiteurs ont été conduits, l'un à l'hôpital Hôtel-Dieu, l'autre à l'hôpital Jean-Talon. Le premier a pu quitter après avoir été traité, tandis que l'autre était décédé à son arrivée au centre hospitalier.

L'agent Raymond Bellemare, de la section des homicides de la police de la CUM, a indiqué que les enquêteurs n'ont pu établir si le vol était le mobile du crime. Des accusations de voies de fait seront portées contre les agresseurs et il y aura une enquête du coroner.

Di Zazzo poursuivi par son procureur

M. Jean Di Zazzo, ex-maire de Saint-Léonard, fait face depuis hier après-midi à une poursuite de $27 783 intentée par l'avocat qui l'a représenté, au cours des dernières années, devant le tribunal de l'expropriation.

Me Jean-Jacques Croteau soutient que l'ingénieur de la rue des Coulonges lui doit cette somme pour services professionnels rendus entre novembre 1978 et octobre de la présente année.

Au départ, la municipalité dont il a été le premier magistrat pendant plusieurs années lui aurait offert $47 871 pour les terrains qui lui appartenaient et qu'elle voulait exproprier. À la fin, toutefois, à la faveur d'un règlement hors cour, il aurait obtenu une indemnité totale de... $602 871.

UNE AFFAIRE DE «CONFESSION»

Policiers acquittés d'avoir rossé un automobiliste

Deux policiers de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, les agents Yves Beaudoin et André Brouillette, accusés de s'être livrés à des voies de fait sur un automobiliste afin de lui soutirer une « confession » sur une fausse déclaration concernant le vol de son auto, viennent d'être acquittés par le juge Bruno Cyr.

LÉOPOLD LIZOTTE

Après avoir scruté toutes les circonstances de cette affaire remontant au 14 novembre 1981, le magistrat en vient à la conclusion que les blessures dont s'était plaint Richard Brousseau en rentrant chez lui après l'interrogatoire policier, pouvaient aussi bien être le résultat de l'accident dans lequel il aurait été impliqué la veille, que de l'averse de coups (certains de garcette électrique) qu'il a voulu attribuer aux accusés.

Le médecin qui l'avait traité à l'hôpital, cette même soirée, avait lui-même soumis dans son rapport d'examen que les ecchymoses relevées sur le corps de Brousseau pouvaient être le résultat d'un capotage aussi bien que de coups de poing ou de pied. Jeté en cellulle après avoir été molesté pendant plusieurs minutes, selon ses dires, Brousseau n'aurait écrit que la phrase suivante : « Seigneur Dieu, sors-moi d'ici, car tu sais que je ne suis pas coupable... ».

Cette confession pour le moins mitigée aurait alors mis les policiers en colère, et ils en auraient confectionné une de leur cru.

Le juge Cyr n'avait cependant pas la tâche facile puisqu'un jeune homme avait par la suite reconnu effectivement sa culpabilité à l'accusation d'avoir pris sans permission l'auto de Brousseau dans les heures précédant sa découverte en bordure de la route.

Mais le tribunal, sans se prononcer sur l'authenticité de cet aveu, souligne que ce n'aurait pas été la première foi, de toute façon, qu'un innocent se soit ainsi accusé d'un délit pour tirer un ami d'un mauvais pas.

Le juge Cyr souligne également l'intervention du père de la victime, qui, accompagné de son fils, est revenu au poste pour proposer un marché aux policiers, marché qu'ils ont refusé. S'ils ne portaient pas plainte contre son fils, pour méfait public, lui-même ne porterait pas plainte contre eux à la Commission de police du Québec et ne provoquerait conséquemment aucune publicité dans les journaux autour de l'incident.

Invoquant donc d'une part les déclarations antérieures incompatibles ou contradictoires des principaux témoins de la poursuite, face aux versions vraisemblables, possibles et même probables de deux patrouilleurs de Sainte-Marthe, le juge Cyr conclut que l'accusation n'a pas été prouvée hors de tout doute raisonnable. Elle est donc rejetée sans plus.

«BOURSOUFFLE» GAGNON DE CHICOUTIMI

Un autre chef de motards est éliminé

L'ambition secrète des *Hell's Angels* de prendre le contrôle des bandes de motards à travers le Québec serait-t-elle encore une fois à l'origine de l'assassinat à l'aide d'une bombe du nouveau président du groupe *El Conquatcheros* survenu dans la nuit d'hier, au centre-ville de Chicoutimi ?

ANDRÉ CÉDILOT

Bien que les policiers ne disposent pour l'instant que de peu de renseignements pour étayer cette hypothèse, il n'en reste pas moins qu'Omer Gagnon, alias *Boursouffle*, 29 ans, est le troisième haut dirigeant de clans rivaux des *Hell's Angels* à être tué au cours des sept derniers mois. Les deux autres sont Daniel Savoie, 34 ans, des *Outlaws* de Joliette, et Réjean Gilbert, 32 ans, des *Atomes* de Sherbrooke.

Au moins 16 autres porte-couleurs de petits groupes de motards qui ne sont pas associés aux *Hell's Angels* ou à l'une de leurs nombreuses filiales éparpillées aux quatre coins de la province ont été tués au cours des trois dernières années. Cette guérilla meurtrière n'a évidemment qu'un seul but : monopoliser le lucratif commerce de la drogue.

Ce désir ardent des *Hell's* a d'ailleurs coûté la vie à leur chef Yves Buteau et à celle d'un motard de l'Ontario, à la fin de l'été 83. Le leader d'un clan ami, Daniel Burque, 31 ans, des *Dragons* de Saint-Hyacinthe, a lui aussi été liquidé de six balles dans le corps, le 9 avril dernier. En tout, cette guerre sans merci que se livrent les différents groupes de motards a fait plus de quarante morts depuis 1980.

Et elle est loin d'être finie, si l'on en croit les spécialistes de la lutte au crime organisé de la Gendarmerie royale du Canada et de la Sûreté du Québec. Les *Hell's*, disent-ils, voudraient même étendre leur mainmise partout au Canada. Lors d'un sommet qui a eu lieu à la mi-mars à White Rock, en Colombie-Britannique, les membres les plus influents de cette redoutable organisation auraient évoqué la possibilité d'élire un président... mondial !

Le gang des *El Conquatcheros*, qui existe depuis près de 18 ans, est le seul des quatre groupes de motards de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean à n'avoir pas été trop ébranlé par les retentissantes enquêtes de la CECO, à la fin des années 70. À la même époque, les *El Conquatcheros* ont été au centre d'une lutte à finir avec les *Missiles*, qui maintenaient des relations étroites avec la maison-mère des *Hell's Angels*, à Montréal.

Les *Missiles*, affirment les policiers de Chicoutimi, sont aujourd'hui presque complètement disparus de la carte. Les *El Conquatcheros* compteraient encore aujourd'hui de 75 à 90 membres répartis un peu partout dans région. Contrairement aux autres motards, la plupart d'entre eux ont des emplois. Omer Gagnon, qui a été assassiné hier, travaillait à l'Alcan. Il était président du club depuis deux ou trois mois seulement.

Gagnon, dont le nom avait été mentionné lors des audiences de la CECO, roulait dans la rue Bégin, à Chicoutimi, lorsque sa camionnette a explosé, vers 1 h 40. La déflagration a été telle qu'on a retrouvé des morceaux de chair et de métal à plus de 300 pieds des lieux. Des experts tentent actuellement de déterminer la nature de l'engin explosif. Celui-ci, croit-on, avait été placé directement sous le siège de la victime.

Selon les premiers résultats de l'enquête, Gagnon avait participé la veille à une dégustation de vins et fromages. Il serait retourné dans le centre-ville, après avoir déposé sa concubine à leur domicile de la rue Champ Elysée, à Chicoutimi, vers 23 h 30. On dit que sa nomination à la présidence des *El Conquatcheros* ne faisait pas l'objet de contestations internes. Il est peu probable, de toute façon, que l'on sache un jour le véritable mobile de l'attentat.



Il ne reste plus grand chose de la voiture d'Omer Gagnon, alias *Boursouffle*, chef des *El Conquatcheros*. photo PC

EN PLUS ET EN MIEUX
DU MARDI
AU SAMEDI
la presse
LE CAHIER
L'ÉCONOMIE

Sociétés d'État : Stevens trouve certains salaires très excessifs

OTTAWA — Certains présidents de sociétés d'État ont des revenus « très excessifs » et le gouvernement interviendra sous peu pour contenir leur appétit, a dit hier le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« Nous aurons des choses à dire très prochainement au sujet des sociétés d'État et de leur personnel », a lancé M. Stevens à l'issue d'une réunion du comité des priorités du cabinet.

« Les salaires n'ont rien d'alarmant dans la plupart des cas, a-t-il ajouté. Ce sont les bonis, les cumuls de fonctions, les avantages sociaux et les fonds de pension qui sont inquiétants. C'est l'ensemble de ces revenus qui est parfois très excessif », a dit M. Stevens. Il s'est dit surpris que le gouvernement précédent ait jugé nécessaire de conclure de telles ententes.

Visiblement embarrassé par cette remise en question des politiques libérales antérieures, le chef de l'opposition, M. John Turner, s'est montré avare de commentaires. Il a expliqué qu'il ne s'était pas penché sur cette question pendant son bref séjour au pouvoir.

« Si certaines sociétés d'État font concurrence à l'entreprise privée, je crois qu'elles doivent aussi lui faire concurrence au chapitre des salaires », a dit M. Turner. Selon lui, cela est nécessaire pour attirer les personnes compétentes à la tête de ces sociétés. « C'est une question de jugement dans chacun des cas », a-t-il conclu.

Députés alarmés

Pour le député d'Hochelaga-Maisonneuve, M. Edouard Desrosiers, cette comparaison avec l'entreprise privée ne tient pas. « C'est exagéré! Les entreprises privées versent des salaires moindres mais arrondissent les revenus de leurs présidents avec une participation aux profits », dit M. Desrosiers.

« Je ne me souviens pas d'avoir vu de semblables salaires dans le secteur privé », a-t-il dit au cours d'une conversation téléphonique.

Pour son collègue de Duvernay, M. Vincent Della Noce, « cette situation est anormale. Je ne crois pas que le président d'une société d'État doive gagner trois fois plus que le premier ministre », dit-il.

« Je m'en tiens à un domaine que je connais, celui du pétrole, poursuit M. Della Noce. Petro-Canada a acheté des stations de BP en les payant trop cher, pour les fermer par la suite. »

« À titre de simple contribuable, cela m'irrite et me coûte deux cents par litre », dit-il en faisant allusion à la taxe spéciale imposée par l'ancien ministre des Finances pour payer cette acquisition.

Pour le député libéral de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, la question est complexe et doit faire l'objet d'une révision en profondeur. « Il faut voir si les présidents des sociétés d'État doivent aussi siéger aux conseils de leurs filiales et obtenir une rémunération pour le faire », dit-il.

Cette pratique est courante dans le secteur privé et le gouvernement devra se donner une politique en ce domaine, explique M. Garneau.

Pour M. Garneau, « il est aussi étonnant de constater que certains présidents de sociétés d'État, dont M. Pierre Juneau, de Radio-Canada, gagnent beaucoup moins que leurs homologues du secteur privé ».

Et pourtant...

De son côté, le directeur de la recherche au Conference Board du Canada, M. Jim Frank, s'est étonné que le gouvernement Mulroney soit surpris des salaires versés aux dirigeants de sociétés de la Couronne.

Il existe des salaires encore plus élevés dans le secteur privé. Les présidents d'Imperial Oil, de Shell Oil et de Gulf Canada ont respectivement gagné, l'an dernier, $516 150, $513 834 et $623 075.

Toujours selon M. Frank, M. A.J. de Grandpré, président du conseil de Bell Canada, a reçu l'an dernier $658 000 et M. Walter Light, président du conseil de Northern Telecom, $904 000.

SONDAGE GALLUP

Enseignement obligatoire du français et de l'anglais

Il y a eu peu de changements dans l'opinion publique au cours des cinq dernières années touchant l'enseignement obligatoire de l'anglais dans le Canada français et l'enseignement obligatoire du français dans le Canada anglais. Il y a toujours une majorité de gens favorisant ces mesures.

L'enseignement de l'anglais dans les régions francophones a, aujourd'hui comme en 1979, l'appui de 73 p. cent des Canadiens. Il y a cependant moins de gens maintenant qu'en 1979 (54 p. cent et 56 p. cent respectivement) favorisant l'enseignement obligatoire du français dans les régions où prédominent les anglophones.

Les Québécois sont ceux qui approuvent le plus l'enseignement de l'anglais dans les régions francophones (92 p. cent) et du français dans les régions anglophones (85 p. cent). Mais en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Prairies, la plupart des gens favorisent l'enseignement obligatoire de l'anglais, mais seulement une minorité favorise l'enseignement obligatoire du français.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 057 interviews, à domicile, de personnes 18 ans et plus, entre le 30 août et le premier septembre. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante :

« Croyez-vous, oui ou non, que (le français/l'anglais) devrait être une matière obligatoire au même titre que la lecture, l'écriture et l'arithmétique à tous les niveaux des écoles primaires d'expression (anglaise/française) au Canada ? »

	Le français dans les écoles anglaises			L'anglais dans les écoles françaises		
	Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
Dans l'ensemble - 1984	54%	43%	3%	73%	24%	3%
Dans l'ensemble - 1979	56	42	2	73	25	3
Selon les région, 1984						
Atlantique	65	35	1	78	20	3
Québec	85	11	4	92	6	2
Ontario	46	50	3	69	27	3
Prairies	26	71	3	55	42	3
Colombie-Britannique	39	59	2	63	33	4

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

NOS CONCURRENTS SONT NOS MEILLEURS VENDEURS

Commencez par visiter les autres projets de condominiums. Quand vous examinerez ensuite le Sanctuaire du Mont-Royal, sa supériorité éclatante vous sautera aux yeux. Quel que soit le point de vue: emplacement, architecture, qualité de la construction, aménagement intérieur, ensoleillement, frais de condo, rapport qualité/prix, investissement... le Sanctuaire du Mont-Royal l'emporte haut la main.



Phase III... 131 nouvelles résidences d'une qualité incomparable dans un environnement incomparable.
Occupation: été 1985.
1, 2 et 3 chambres à coucher, de 1 030 à 2 772 pi ca net — prix variant de 99 500$ à 296 500$.
Penthouses, 2 238 pi ca net et plus — à compter de 360 000$.

le sanctuaire du mont-royal

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

PURE LAINE VIERGE D'ITALIE

LE COSTUME



FAIT EN ITALIE ET GRIFFÉ

Club 402 -HOMME® et Elle seulement $295

2160, rue de la Montagne, suite 402
Montréal, Québec H3G 1Z7 Tél.: 849-9151
lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h samedi: 10 h à 16 h

Comment choisir le mode d'expédition des colis.

La Société canadienne des postes offre quatre services pour la livraison des colis. Tous fiables et sécuritaires. C'est le délai de livraison prévu qui les distingue et qui détermine le choix que vous effectuerez.



Quand on a besoin du service ordinaire.



Poste aux colis
Très économique quand le facteur temps n'est pas prioritaire. Preuve de livraison avec assurance et envoi c.r., en option. La livraison prend habituellement de 1 à 5 jours, mais elle peut prendre jusqu'à 10 jours sur les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour atteindre des localités reculées.

Quand on veut un service rapide.



Expédition de colis de 1re Classe
Une façon de combiner vitesse et économie. L'expédition des colis se fait par les moyens de transport normaux les plus rapides. Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison (Poste certifiée) et d'expédition (Courrier recommandé), en option. Poids maximum: 30 kg. La livraison prend habituellement de 1 à 3 jours, mais elle peut prendre jusqu'à 7 jours sur les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour atteindre des localités reculées.

Quand on veut un service plus rapide.



Expédition de colis par Livraison exprès
Les colis de Livraison exprès sont expédiés par les moyens de transport les plus rapides et livrés 12 heures par jour, 7 jours par semaine, dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son colis.) Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison et preuve d'expédition, en option. Poids maximum: 30 kg. La livraison prend de 1 à 2 jours entre les grands centres et de 3 à 4 jours sur les longues distances ou pour atteindre des localités reculées.

Quand on veut un service très rapide.



Messageries Poste prioritaire
Les Messageries Poste prioritaire offrent leur services à partir de plusieurs bureaux de poste au pays. Services de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur réception et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Livraison le lendemain dans la plupart des villes canadiennes. Service de messagerie à destination des États-Unis, en 24 à 48 heures. Service international, en 48 à 72 heures.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

- LIQUIDATION LIQUIDATION - FIN DE BAIL-LIQUIDATION - FIN DE BAIL-LIQUIDATION - FIN DE BAIL-LIQUIDATION - FIN DE BAIL-LIQUIDATION

JUSQU'À 70% D'ÉPARGNES sur de magnifiques PLAFONNIERS, LUSTRES, LAMPES, MIROIRS et PANNEAUX TIFFANNY



EXTRA-SPÉCIAL ORD. 120$ 49$ 10 PANNEAUX

ENJOLIVER VOTRE DEMEURE POUR NOËL

PERSONNE NE VEND À MEILLEUR PRIX QUE MORRIS qui vous offre les plus bas prix de la meilleure qualité à Montréal. Luminaires *valant de 100 à 1900$, créations Tiffany, maintenant offerts à prix réduits de 39 à 900$*

MORRIS a obtenu l'inventaire de la FAILLITE DE «LA MAISON DE LAMPES TIFFANY INC» une des plus importantes compagnies au Canada à fabriquer des lampes Tiffany suspendues, Tiffany de table, de pièces électriques et de panneaux de verre fini au plomb avec feuille de cuivre, et elle tient à liquider des centaines à des prix SPÉCIAUX. Venez à notre centre d'éclairage aujourd'hui et choisissez la vôtre parmi la plus vaste sélection jamais offerte au public montréalais.

AUSSI: GRAND CHOIX D'ABAT-JOUR EN TISSU

CADEAU (Valeur jusqu'à 10$ sur présentation de cette annonce GRATUIT à notre centre, un par famille).

MORRIS 9172, boul. St-Laurent
(entre Legendre et Chabanel)
Ouvert du lundi au samedi inclusivement de 9h à 17h

Lloyd Francis ambassadeur au Portugal

OTTAWA (PC) — C'est finalement l'ex-président des Communes, Lloyd Francis, qui a obtenu la récompense qui a échappé à l'ex-ministre Bryce Macksey. M. Francis, député libéral de la région d'Ottawa, défait au scrutin du 4 septembre, a été nommé hier nouvel ambassadeur du Canada au Portugal.

C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, à l'issue de la seconde réunion en autant de jours du comité des priorités du cabinet Mulroney.

« Il y a une tradition canadienne de donner à ceux qui ont servi au poste très élevé et particulier de président de la Chambre la possibilité de servir le Canada dans d'autres fonctions », a expliqué hier M. Clark.

Le ministère des Affaires extérieures n'a reçu qu'hier l'acceptation officielle du gouvernement portugais du nouveau représentant canadien, approbation qui avait toujours manqué au premier aspirant M. Mackasey.

De son côté le chef libéral John Turner a souligné qu'il « s'agit d'une excellente nomination », répétant un commentaire qu'il avait fait prématurément la semaine dernière alors que la nouvelle n'était pas confirmée.

Toutefois, M. Turner a refusé d'applaudir aux nominations non partisannes de M. Mulroney (qui a aussi nommé le néo-démocrate Stephen Lewis à l'ONU). « On jugera des nominations au fur et à mesure », a-t-il dit.

Avec cette nomination, le gouvernement clôt la question, fertile en rebondissements, de la nomination de Bryce Mackasey comme embassadeur canadien au Portugal. L'ex-ministre libéral avait été nommé par John Turner le jour du déclenchement des élections fédérale, en vertu d'un accord entre M. Turner et son prédécesseur Pierre Trudeau.

DÉTACHEZ ICI

LA CARTE: LA DIFFÉRENCE:



Nous vous présentons la Carte d'affaires Ramada. Tout en rendant vos séjours au Ramada des plus agréables, ce programme vous en donnera pour votre argent!

Nous ne sommes pas les innovateurs du "premier" programme hôtelier conçu pour les gens voyageant fréquemment. Néanmoins, nous avons conçu le meilleur. Portez la Carte d'affaires Ramada sur vous pour plus d'avantages.

Cette différence signifie que vous aurez droit à: — tarifs de chambres préférentiels, chambre de qualité supérieure lorsque disponible, heure de départ prolongée lorsque requis à l'avance, privilèges d'encaissement de chèques jusqu'à concurrence de 100 $, rabais sur la location de voiture Hertz, journal quotidien gratuit et plusieurs autres avantages à la discrétion du directeur de votre Ramada.

Cette différence signifie également que vous pouvez vous mériter des Points-Dividendes de la Carte d'affaires Ramada que vous pourrez échanger contre des attributions, tels que des voyages et des cadeaux de valeur. La Carte d'affaires Ramada vous permet de cumuler des points plus rapidement qu'avec d'autres programmes car les Dividendes sont attribués selon le total de votre note.

N'attendez pas un jour de plus!

MOI, J'EXIGE...
LA CARTE, LA DIFFÉRENCE.
ET TOUS LES BÉNÉFICES!

Détachez cette annonce et présentez-là auprès de tout Ramada. *Elle vaut un point de gratification*, si vous êtes un nouvel adhérent. Si vous remplissez le formulaire d'adhésion au service de la réception, vous cumulerez un autre point. Séjournez une nuit chez nous, et c'est parti!... Pour vos réservations, composez: — 1-800-268-8930 (Québec et Ontario), 1-800-268-8998 (autres provinces canadiennes), (416) 485-2610 (à Toronto). Ou postez cette annonce aux soins de Ramada, Centre Canadien de Renseignements, 1005, rue Guy, Mezzanine, Montréal, Québec H3H 2K4. Nous vous ferons parvenir un formulaire d'adhésion.

LA PROCHAINE FOIS . . . RAMADA[MD]

Préposé de la réception: veuillez joindre au formulaire d'adhésion

NOM FONCTION

SOCIÉTÉ ADRESSE

VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Ramada Canada 1984 NUMÉRO DE L'ABONNÉ _____ (à être émis par le préposé de la réception)

DÉTACHEZ ICI



Pierre Foglia

L'homme à la valise blanche

Ce que vous pouvez avoir l'esprit tordu! M. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, vous dit qu'il ne s'explique pas comment l'once de mari, trouvée par la GRC dans sa valise, a bien pu arriver-là, et vous voilà toute la gang partis à glousser et à mémérer. Votre idée est faite: cet homme-là est un menteur en plus d'être drogué.

Ce que vous pouvez être paranos! Parfois vous me désespérez. Enfin quoi, pensez-y... ça ne vous est jamais arrivé de ne pas vous rappeler où vous avez bien pu ranger cette foutue dope, la dernière fois que vous avez fumé un joint? Vous n'avez jamais remarqué, que de tous les objets familiers, le sac de pot était celui qu'on égarait le plus souvent, et cela pour l'évidente raison qu'on est généralement un peu gelé quand on le manipule!

Ça ne vous ai jamais arrivé, à vous, de chercher ce maudit sac pendant des heures, et finalement vous dire: « Ça doit être Gaston qui est parti avec ». Et d'appeler Gaston:
- Dis donc, sans le faire exprès, t'aurais pas ramassé un petit sac de plastique, sur la table, avant de partir?... Mais non, c'est pas lui. Vous le soupçonnez quand même. Vous ne l'invitez plus... Et six mois plus tard vous retrouvez votre dope dans les pages d'un livre, ou dans la poche d'un veston que vous ne mettez jamais, ou sous une pile de linge dans l'armoire, ou dans la poche extérieure de votre valise... Si à ce moment-là un agent de la GRC vous demandait comment cette drogue est arrivée-là, vous ne lui diriez que la stricte vérité en lui répondant: « Mon pauvre vieux, je n'en sais foutre rien! »

Lorsque le policier a averti M. Hatfield: « On a trouvé ça dans votre valise », je suis sûr que sa première réaction a été: « Je savais bien qu'il n'était pas perdu! »... Et sa deuxième réaction: « Il faudra que j'appelle Gaston pour m'excuser »...

Bref, je ne pense pas que cet homme-là soit un menteur. Ni un drogué d'ailleurs. Un petit joint de temps en temps n'a jamais fait un junkie de personne. Et parfois ça aide à voir la réalité sous un éclairage plus joyeux. Qui n'a jamais vu un film de Marguerite Duras après quelques poffes de Jamaïcain, ne se doutera jamais que cette femme-là est avant tout un auteur comique. Et qui ne s'est jamais gelé avant d'aller voir belle-maman, le dimanche après-midi, ne sait rien des joies de la famille...

Je ne voudrais pas comparer Sa Majesté la Reine à la belle-mère de qui que ce soit, mais mettez-vous deux secondes à la place de M. Hatfield... Vous refuseriez, vous, un petit remontant, avant de rencontrer sa gracieuse Majesté?

Même en sachant que, pendant deux jours, vous allez avoir à visiter, avec elle, 17 hôpitaux, 12 écoles et 8 centres d'art?

Même en sachant que le soir vous devrez l'accompagner à des spectacles de danses folkloriques?

Même en sachant qu'elle aura le même chapeau qu'il y a deux ans, lors de sa dernière visite?

Ah, vous voyez bien!

Ne blâmez plus M. Hatfield.

Qant à moi, qu'on se le dise, c'est le seul au monde auquel je ne reprocherai jamais, bien au contraire, de me prendre pour... une valise!

• • •

Olé-Olé

Vous connaissez les Espagnols. Des braves gens s'il en est. Cependant un peu pognés, côté cul... Les curés ont tenu longtemps le pays avec la gang de l'Opus Dei qui réglementait jusqu'aux nombres de trous-laitou dans les mantilles. Quant à Franco il n'a pas laissé le souvenir d'un grand rigolo...

Bref, les Espagnols n'en sont pas encore à réserver une place à la porno dans leurs parcs industriels... Reste que, depuis une dizaine d'années, ils s'efforcent de rattraper un peu de leur retard affectif. C'est ainsi qu'à la télé espagnole, on pouvait voir, récemment, un message pour encourager l'usage des préservatifs. L'annonceur dit à peu près ceci: « N'ayez pas honte d'entrer dans une pharmacie pour acheter des capotes. C'est un geste normal, pour des relations sexuelles saines, responsables et entières. »

Rien pour choquer la morale. Mais bien assez pour exciter les bigotes. Comme en Espagne elles sont presque aussi nombreuses que les taureaux, et qu'elles chargent plus aveuglément encore, la pagaïe est totale et le scandale national...

Mais mon propos n'était pas de mêler des affaires espagnoles. Je me demandais plutôt si, au Québec, la diffusion d'un tel message, ne serait pas, également, une bonne idée...

On connait le slogan de la chambre de commerce de Saint-Laurent: « As-tu rentré ton membre? », et la moindre des choses serait peut-être qu'on incite les usagers dudit membre à le couvrir...

Comment vous ne saviez pas? Je n'invente rien, d'autres journaux l'ont rapporté, Le Bigot en a fait ses choux gras à CBF Bonjour: la chambre de commerce de Saint-Laurent a effectivement choisi, pour slogan de sa présente campagne de recrutement, cet ambigu jeu de mots, intraduisible en espagnol [1]: « As-tu rentré ton membre? »...

Comme disait notre prof de morale pour nous inviter à suivre un bon exemple: « Prenez-en de la graine, amigosse! »

• • •

Consternations

Morts le même jour, à la UNE, le cinéaste François Truffaut, et en page B14, le poète Henri Michaux.

« Consternation au Québec » sous-titre mon journal à propos du premier. N'exagérons rien. D'une part, je n'ai vu personne pleurer dans le métro, et d'autre part, j'en connais certains qui n'ont pas attendu sa mort pour être, parfois, consternés par Truffaut. Les vieux abonnés des Cahiers du Cinéma par exemple...

À cette époque j'étais un fan du Truffaut pamphlétaire, j'avais même découpé un de ses textes, d'une brillante méchanceté, sur le festival de Cannes dont il dénonçait les magouilles... J'ai dû jetter ce texte quelques années plus tard, quand Truffaut a accepté de faire partie du jury de ce même festival de Cannes, aux côtés des mêmes sombres tripatouilleurs de pellicule qu'il dénonçait trois ou quatre ans plutôt...

Après, je me suis toujours méfié. Allant même jusqu'à bouder mon plaisir à la projection de ses films. C'est ainsi que si Les 400 coups m'ont beaucoup séduit, je me suis quand même demandé s'ils valaient le « Zéro de conduite », tourné quelques décades plus tôt par Jean Vigo, ou s'ils ne méritaient pas plutôt, ces 400 coups, le zéro moins honorable qu'on met en marge des copies trop conformes...

Mais qui se souvient de Vigo qui n'est mort à la UNE d'aucun journal.

Et qui se souviendra de Henri Michaux, poète à l'écriture hallucinée qui, dix ans avant Burroughs reprenait le credo des grands navigateurs: « Il est nécessaire de voyager. Il n'est pas nécessaire de vivre »...

Remarquez que pour quelqu'un qui ne voyait pas la nécessité de vivre, il est quand même mort à 85 ans, ce qui n'est pas si mal. Et apporte un démenti formel à ceux qui affirment que la mescaline tue moins lentement que l'alcool.

Mais peut-être n'a-t-on pas compris ce qu'il entendait par « vivre » et « ne pas vivre »...

Peut-être. Je suis cependant certain d'avoir compris ce qu'il entendait par « voyager »... Vous avez vu récemment tous ces cosmonautes revenir de l'espace, propres et roses, avec leur maman au bout du débarcadère pour leur demander: « Pis mon grand, au ciel, as-tu bien fait ta prière? » vous les avez-vu?

Bon, eh bien ce n'est pas du tout cela que Michaux voulait dire par « voyager »...

(1) Puisque vous insistez, je peux essayer quand même: « *A la camara del comercio, pas de cojones molles!* »...

LE CLUB VIDEO



SONY
• Télécommande sans fil
• Convertisseur 105 canaux
• 1 émission/7 jours
$599.

SONY
BMC-220
CAMERA BETA
• Monopièce
• Mise au point automatique
• Éclairage réduit
• Utilisable avec tout Betamax
$1799 GRATUIT LE SUPER 52
(52 locations gratuites)
AVEC TOUT ACHAT DE VCR
PAYEZ ET EMPORTEZ

SONY SL-HFR30
• Convertisseur 132 canaux
• Télécommande sans fil
• 6 émissions/7 jours
• Allumage automatique
• Prêt pour HI-FI Beta
$799

SONY®

LOCATION DE FILMS
$3. par jour (1er film)
$1. par jour pour chaque film supplémentaire
FILMS POUR ADULTES NON COMPRIS



KV-2670R
TV COULEUR
TRINITRON SONY 28"
• 181 canaux, prêt pour le câble
• Circuiterie prête pour stéréo
• Branchement pour jeu ou ordinateur
• Minuterie pour fermeture automatique
EN INVENTAIRE

11 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

4007 DÉCARIE 484-3591
GARE CENTRALE (chez Photo Centrale) 866-6556
WEST-ISLAND MALL 683-0770
PLACE VERSAILLES 353-9432
SHAKESPEARE PLAZA 4305, boulevard St-Jean 620-6621
6902, ST-HUBERT 270-5878
LES GALERIES TASCHEREAU 465-9890
825, boulevard Taschereau
LENNOXVILLE 182 Queen (819) 567-3797
GALERIES DES MONTS St-Sauveur 227-4948
JEAN-TALON ET PIE-IX 3924, Jean-Talon Est 727-5775
CUMBERLAND DRUG STORE 280, d'Anjou, Châteauguay 692-1720
Location de films seulement

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC editorialiste en chef

N'en faisons pas un secret d'État!

Le service de l'État est parfois très bien rémunéré. Le premier ministre Mulroney en a donné quelques exemples en publiant les salaires de certains présidents de sociétés de la Couronne. En tête de liste, M. Wilbert Hopper, président du conseil de Petro-Canada, gagne environ $425,000 par année. M. Mulroney a raison de parler ouvertement de la rémunération des dirigeants des sociétés de la Couronne et le public a tout à gagner si cette pratique devient systématique et se généralise.

On est tout naturellement amené à se demander: le travail de M. Hopper vaut-il presque un demi-million? Sa rémunération n'est pas du tout démesurée par rapport à ce que gagnent des dirigeants de grandes compagnies dans le secteur privé; par exemple, le président du Canadien Pacifique, M. Frederick Burbidge, a reçu en 1983 une rémunération totale de $560,995. Aux États-Unis, une rémunération de plus d'un million de dollars n'est plus rare.

Malheureusement, les sociétés canadiennes ne sont pas tenues de publier la rémunération de leurs dirigeants comme c'est le cas aux États-Unis. D'aucunes donnent cependant des chiffres globaux. Ainsi en 1983, les 168 cadres de la Banque Royale du Canada qui gagnaient plus de $75,000 avaient une rémunération moyenne de $113,600. Cela met en perspective la rémunération du gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, qui est au maximum de $114,260.

Il est clair que le gouvernement ne doit pas se montrer trop chiche s'il veut attirer des personnes de talent pour diriger les entreprises de l'État. Quant à savoir si cet argent est bien dépensé, il faut attendre les résultats. Si M. Michael Warren, président de la Société canadienne des postes, parvient à effacer le déficit de plusieurs centaines de millions de dollars d'ici deux ans, il aura sans doute bien mérité son salaire de plus de $160,000 par an.

Le gouvernement avait tort d'être si cachotier au sujet des salaires des dirigeants des sociétés de la Couronne. Il ne l'a jamais été au sujet des salaires qu'il paye directement à ses fonctionnaires et il n'y a aucune raison qu'il ne soit pas aussi franc quand il s'agit de ses agences ou de ses entreprises commerciales. Le gouvernement semble simplement avoir repris une des mauvaises habitudes du secteur privé, où l'on divulgue le moins possible de peur de donner des renseignements à la concurrence.

Il y a quelques années, la Commission des valeurs mobilières des États-Unis a statué que les actionnaires d'une société ont le droit de connaître la rémunération de ses dirigeants. Cela les éclaire quant aux motivations du conseil d'administration et des cadres supérieurs. Ils pourraient notamment empêcher que les dirigeants d'une entreprise qui périclite se distribuent des bonis.

Cet exemple n'est pas farfelu. Alors que De Havilland, une société d'État, recevait des centaines de millions de dollars d'Ottawa pour éponger ses déficits, douze de ses hauts dirigeants allongeaient leur salaire moyen de $125,000 en se partageant des bonis de $155,000.

Le gouvernement devrait maintenant continuer sur sa lancée et publier systématiquement la rémunération des dirigeants de ses agences et de ses sociétés commerciales. Par la même occasion, les commissions des valeurs mobilières devraient suivre l'exemple américain et exiger la même divulgation de la part des sociétés qui font appel à l'épargne du public.

Frédéric WAGNIÈRE

Aquino, victime d'un complot

Les révélations faites à Manille sur les circonstances entourant le meurtre de Benigno Aquino, ce chef politique abattu en août 1983, au moment où il descendait de l'avion qui le ramenait aux Philippines, après un exil aux États-Unis, ne sont pas des révélations mais la confirmation de ce que tout le monde avait deviné depuis longtemps.

Le premier point qui se trouve confirmé, c'est que, contrairement aux allégations du gouvernement Marcos, ce n'est pas Rolando Galman qui a tué Aquino. La version officielle, en effet, voulait que l'homme politique ait été victime d'un complot ourdi par les communistes, dont Galman aurait été l'exécutant.

Après le crime, devant l'émotion soulevée par la disparition brutale d'un chef politique populaire, le gouvernement a institué une enquête officielle. Les enquêteurs ont pu entendre un nombre considérable de témoins. Certains témoignages ont été donnés dans des conditions bizarres. C'est ainsi qu'un témoin s'est rétracté après coup par écrit. Mais la lettre de rétractation n'avait pas été écrite par son signataire... En gros, pourtant, on estime que les enquêteurs ont eu accès à toutes les sources possibles d'information.

On se demandait depuis plusieurs semaines ce qui empêchait la commission d'enquête de rendre publiques les conclusions auxquelles elle était arrivée. Des fuites, calculées ou non, se produisaient de temps à autre, de sorte qu'on savait depuis longtemps que la thèse officielle impliquant des organisations communistes ne tenait pas. S'agissait-il, dès lors, d'un complot ourdi par l'entourage de Marcos, impliquant des militaires? Si les coupables étaient connus, qu'attendait-on pour les nommer?

On attendait que se fasse l'unanimité au sein de la commission d'enquête. Or, celle-ci ne s'est pas réalisée. On le sait d'autant mieux aujourd'hui que les travaux de la commission ont donné lieu à deux rapports. L'un, émanant de la présidente de la commission, Carazo Agrava, met en cause des militaires, dont un haut gradé, mais s'interdit d'accuser le général Fabian Ver, chef de l'état-major des forces armées. Le rapport des quatre autres membres de la commission nomme le général Ver.

Ce qui a suivi n'est pas moins intéressant. Entre deux maux il faut choisir le moindre. Entre un rapport qui nomme le général Ver, ami et parent du dictateur, et un rapport dissident beaucoup plus discret, Marcos a naturellement choisi le second et s'est empressé de l'accepter comme seul véridique. Comme si les autres enquêteurs n'avaient rien de plus à dire sur le sujet...

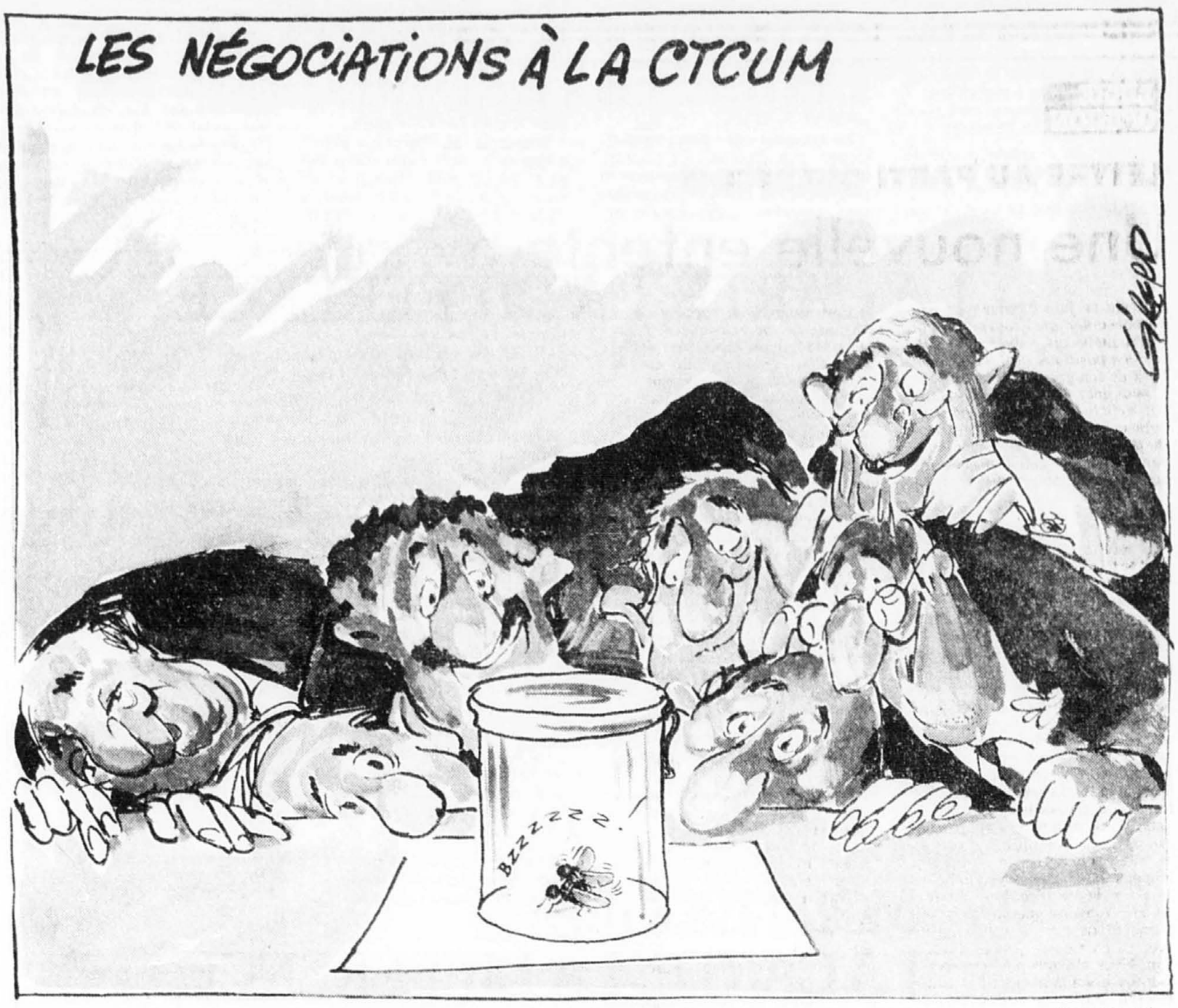
Dans ses apparitions publiques madame Agrava est accueillie par des huées. Elle apparaît comme l'instrument docile de tous ceux qui cherchent à maquiller des vérités gênantes. La colère populaire se manifestera peut-être dans les prochains jours pour protester contre ce qui apparaît comme une opération de camouflage et une parodie de justice.

En apprenant le dépôt des rapports d'enquête, le State Department a émis publiquement le voeu que les auteurs de l'assassinat d'Aquino, *«quels qu'ils soient»*, soient poursuivis.

Saura-t-on jamais quel a été le rôle du général Ver? A-t-il été lui-même dépassé par un entourage trop zélé, rien n'urgeant plus, en cet été 1983, que l'effacement du «revenant»?

Marcos lui-même n'est pas perdu. Le *Asia Wall Street Journal* indique que les représentants des Philippines et des banques, réunis à New York, sont tombés d'accord sur le rééchelonnement de 60% de la dette, qui atteint $25.6 milliards. De quoi passer l'hiver!

Guy CORMIER



(Droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

Un livre vert qui dérange la famille

Quelle famille...?

Il faut citer la définition telle que proposée dans le livre vert du ministre Camille Laurin: «Le groupe parent(s)-enfant(s) uni par des liens multiples et variés, pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie et favoriser à leur source le développement des personnes et des sociétés.»

On distingue donc mariage et famille. On s'éloigne radicalement d'une notion traditionnelle appuyée sur l'institution religieuse et sur le passé québécois. On ouvre la discussion sur une réalité qui semble très différente de celle que chacun de nous a probablement connue. Est-ce là une proposition acceptable?

Aussi provocante que puisse paraître cette définition nouvelle d'une réalité ancienne, elle ne doit encore inquiéter personne. Elle devrait même stimuler la défense de notions diverses et d'options particulières. Si le ministre voulait susciter un débat, il a vraiment trouvé la formule idéale.

D'abord, il ne faut pas perdre de vue que ce livre vert est, en fait, un «document de consultation sur la politique familiale» et qu'il n'a, présentement, aucune structure de projet de loi. On aime, au Québec, que la consultation précède l'élaboration des lois; c'est démocratiquement nécessaire. Ce livre vert respecte donc les normes établies et pas toujours retenues: un comité a recueilli un certain nombre de données exprimées par des groupes et des individus divers et concernés par le sujet. Ce comité a rédigé un document de consultation et de discussion; et le débat s'engagera avec tous ceux qui sont intéressés à voir le gouvernement se donner une politique globale d'aide à la famille.

Ensuite, il faut se dire que la définition citée plus haut ne représente aucunement une option idéologique mais tout simplement une description d'une situation actuelle. On peut la regretter de tout son être; mais on ne peut pour autant la nier. La famille québécoise est à mille lieues de ce qu'elle était.

Quelques chiffres pour convaincre ceux qui pourraient encore en douter.

Le nombre de familles monoparentales a doublé en moins de 15 ans. Le taux de natalité est passé de 3,84 enfants par famille en 1951 à 1,45 en 1983. Le pourcentage des naissances hors mariage a quadruplé en 30 ans pour atteindre 15,6 pour cent en 1981. Etc. C'est un autre monde, toujours au Québec. Il faut le reconnaître si on veut en parler.

Car il faut en parler. Les consultations qui se tiendront du 15 décembre au 7 avril devraient permettre à tous ceux qui entretiennent une notion différente de la famille de se présenter et de faire valoir leurs points de vue. Non pas pour changer la définition descriptive du livre vert mais pour s'assurer que les objectifs qu'ils poursuivent seront respectés dans la notion globale qui sera proposée.

Évidemment, cette notion représentera une certaine idéologie, comme toutes les réalités humaines proposées et défendues par un gouvernement. La législation sur la langue représente un choix politique sur une valeur considérée primordiale: le gouvernement favorise une interprétation historique et une orientation sociale. Il n'est pas neutre, pas plus que dans des matières d'éducation ou de distribution des richesses. Le gouvernement propose des choix; il appartient à la population de les accepter ou de les rejeter, comme il est advenu pour le projet de loi 40 sur la structuration scolaire.

La situation est semblable pour la famille. Mais le cadre est plus large: le gouvernement veut se doter d'une politique globale qui servira à la famille québécoise telle qu'elle est et non telle qu'on voudrait qu'elle soit. Encore ici, on peut supposer qu'il a le droit de vouloir qu'elle soit ceci plutôt que cela: il fera un choix pratique à partir d'une notion de base et d'une orientation plus ou moins idéale.

Un éventuel projet de loi respectueux de la population doit pouvoir permettre au plus grand nombre d'en profiter sans exclure les projets particuliers. Par exemple, ceux qui considèrent que la famille se fonde sur la notion d'un père et d'une mère engagés par le mariage et entourés de leurs enfants doivent pouvoir défendre leur idéal. Ils peuvent même demander à l'État de retenir cette notion comme son propre idéal. Mais ils ne peuvent éloigner d'une politique globale ceux qui vivent des situations différentes à cause de circonstances particulières ou de choix personnels.

Le débat sera peut-être virulent: on touchera aux fibres des êtres humains, avec les conséquences sur leur vie intime, sur leurs souches comme sur leurs projets d'avenir. Il peut servir à nous mieux connaître.



Marcel Adam

Il y a 30 ans, Montréal se donnait un réformateur...

Il y a 30 ans aujourd'hui que pour la première fois Jean Drapeau était élu maire de Montréal.

Jeune «fan» du nouveau maire à l'époque, je me souviens que ce soir-là il y eut à Montréal une atmosphère de fête semblable à celle que devait provoquer en 1976 l'élection du Parti québécois.

L'arrivée au pouvoir de Jean Drapeau et de plusieurs candidats de la Ligue d'action civique annonçait un renouveau démocratique en même temps que l'épuration des moeurs publiques au niveau de l'administration de Montréal.

Le jeune maire de 38 ans n'avait rien de commun avec celui qui dirige Montréal sans interruption depuis 24 ans, à part l'acharnement au travail et la ténacité. Il n'avait pas plus l'air d'un maire que Walter Mondale n'a l'air d'un président.

Autant Jean Drapeau était fougueux et sûr de lui sur les *hustings*, autant il était mal à l'aise et gauche au Conseil municipal où, de toute évidence, il n'en imposait pas à ses adversaires.

Drapeau était à l'époque un ardent démocrate qui n'avait que ce mot à la bouche. Il fut le premier à pratiquer une forme rudimentaire de démocratie de participation en créant à l'hôtel de ville un bureau des plaintes à l'usage du public. Il ouvrit les portes aux journalistes, il multiplia les conférences de presse, les entrevues, les déclarations. Il ne faisait pas mystère des projets de son administration et répondait à toutes les questions.

Malheureusement, il connut la défaite trois ans plus tard et en fut marqué pour la vie. Durant les trois années qui suivirent il rumina son humiliation et tira les leçons de son échec. Après en avoir analysé les causes: un imprudent affrontement avec Duplessis qui le lui fit payer cher en contribuant à faire élire Sarto Fournier; un système politique biscornu favorisant la corruption; l'inimitié de la communauté anglophone et de la presse en général, *Le Devoir* excepté.

L'homme qui reprit le pouvoir en 1960 n'était plus un enfant de choeur naïf et scrupuleux. Après avoir sabordé le parti qui l'avait porté au pouvoir en 1954, il forma le sien à son image et sa ressemblance: un club fermé composé d'hommes sûrs et discrets, menés par un chef à la poigne de fer n'ayant de comptes à rendre à personne. Il avait renoncé à tout jamais à mettre les pieds dans les plate-bandes des gouvernements supérieurs. Surtout, il avait pris la ferme résolution d'agir dans la discrétion totale. Il ne parlerait que lorsqu'il aurait quelque chose à dire ou à annoncer; il fixerait lui-même l'objet des conférences de presse; il n'accorderait des entrevues qu'à sa convenance; il ne commenterait jamais plus les déclarations d'autres hommes publics ni ne répondrait aux questions hypothétiques.

Depuis 1960, Jean Drapeau domine la politique municipale de Montréal. Il a accompli à peu près tout ce qu'il a voulu, avec l'appui d'une population qui lui voue une confiance indéfectible. Cela malgré le fait qu'il a fermé l'hôtel de ville au peuple et à la presse.

Non seulement ce style de gouvernement excessivement hermétique a-t-il fait école dans la classe politique des gouvernements supérieurs, mais il n'a pas empêché M. Drapeau de battre tous les records de longévité politique et d'inscrire à son actif un nombre impressionnant de réalisations.

Comment pourrait-il regretter le jeune réformateur de 1954 en qui tous les démocrates avaient mis leur complaisance?

LIBRE OPINION

LETTRE AU PARTI QUÉBÉCOIS

Une nouvelle entente avec le Canada

Réélu en juin dernier au poste de conseiller au Programme du Parti québécois, solidaire à ce titre des positions du Conseil exécutif de son groupe, l'auteur tient à souligner qu'il exprime dans cet article des opinions personnelles qui ne sont pas celles des dirigeants du PQ. Il veut par là contribuer au débat nécessaire sur l'avenir constitutionnel du Québec.

•

Nous y voilà. Nous avions cru que tout était possible. Pendant quatorze ans nous avons travaillé d'arrache-pied, avec la passion que nous donne l'espoir, à une consultation populaire historique d'où devait naître le Québec souverain. Nous avions mis en branle le plus large et le plus profond mouvement nationaliste québécois. Mais le coup d'arrêt brutal de l'échec référendaire, que nous croyions temporaire, a freiné cette dynamique. Ce large mouvement s'est laminé. Faute d'avoir su identifier de nouveaux moyens et de nouvelles avenues vers la souveraineté, nous nous retrouvons quatre ans après le référendum face au même problème: le choix des moyens fait corps avec l'objectif au point de réduire toute analyse de ces moyens même au profit d'une discussion sur la finalité avec sa corrida de procès d'intention. Nous n'avons pas encore osé prendre toute la mesure de l'échec référendaire et de ses conséquences.

Jules-Pascal VENNE

Et pourtant, dans cette large discussion qui s'amorce dans le parti, il y a bien deux éléments distincts et fort différents: l'un qui est l'objectif passionnant de faire du Québec un pays souverain et l'autre qui est de l'ordre des moyens et qui soulève tout le problème des processus d'accession à la souveraineté des pays.

Dès 1968, nous aurions pu identifier des étapes, baliser la route vers la souveraineté; envisager l'élargissement des pouvoirs constitutionnels et préparer l'accession progressive du Québec à la souveraineté. Nous aurions pu établir des objectifs à moyen terme comme de très nombreux partis sociaux-démocrates ont su le faire. Nous avons choisi plutôt une voie exaltante mais combien plus difficile: celle de convaincre nos concitoyens de faire le choix crucial, définitif et absolu de la souveraineté en bloc. C'était la voie royale du volontarisme et de la passion politique.

A la fin des années soixante, nous avions raison de croire que c'était rapidement possible. Le mouvement était là. La génération de la révolution tranquille allait prendre la gouverne en main tandis qu'un vaste mouvement de libération essaimait partout à travers le monde. Nous avions choisi le moyen qui avait si bien réussi à d'autres pays: la voie référendaire. Quelque cinquante pays n'avaient-ils pas accédé, dans les années précédentes, à leur indépendance à la suite d'une consultation populaire!

Nous avions mal perçu à l'époque que le contexte québécois et nord-américain était fort différent. Nous avions oublié que la grande majorité de ces indépendances furent octroyées par les métropoles et que le facteur de mobilisation nationale fut négligeable. Dans la plupart des cas les référendums furent financés et organisés par la métropole. Le contexte et l'opinion publique internationale accélérèrent le mouvement de décolonisation. Au Québec, nous ne pouvions compter sur aucun de ces stimulants extérieurs. Tout au contraire, notre intégration à l'économie nord-américaine, notre niveau de vie et l'impact rationnel que ces éléments ont sur les comportements politiques allaient ériger un tel mur de contraintes objectives que notre volonté allait s'y briser.

Il y avait aussi une autre contrainte: celle de la durée. Le choix du référendum impliquait une mobilisation massive et intense de l'opinion publique et faisait appel à toute une symbolique de mots et d'impasses collectives. Mais quelle que soit la grandeur d'une cause, on ne peut indéfiniment espérer maintenir un tel état de mobilisation générale. Un jour ou l'autre la tension devait se relâcher et la vie quotidienne reprendre son cours. Sous l'effet conjugué de l'échec référendaire, de l'usure du pouvoir et de la crise économique, des préoccupations plus réelles et plus immédiates revenaient à l'avant-scène politique et corollairement la question nationale telle que nous l'avions posée rétrogradait. Mais la crise économique n'a pas seulement eu comme effet de ramener tout le monde sur le plancher des vaches, elle a aussi engendré une prise de conscience profonde de la terrible complexité des problèmes posés à nos sociétés modernes. Et ce n'est pas l'effet du hasard si au Québec, comme partout en Occident, les grands projets collectifs ont subi un recul certain.

Bien sûr, nous n'avons jamais affirmé que l'accession du Québec à sa souveraineté allait comme par magie régler d'un seul coup tous nos problèmes. Nous avions toujours mis de l'avant que la souveraineté allait nous donner les instruments collectifs nous permettant de solutionner nos problèmes. Tous les efforts que nous avons accomplis ces dernières années, des colloques aux documents d'appui en passant par la publication du dernier Manifeste du Conseil exécutif, allaient dans ce sens. Mais là n'est pas le problème. Toute consultation populaire sur une question aussi cruciale que la souveraineté impose sa propre logique en réduisant le choix entre deux projets globaux de société et de par ce fait même commande des simplifications. Les gens sentent consciemment ou instinctivement qu'il n'y a pas de projets de société miracle et que l'avenir des sociétés ne se réduit pas à des formulations globales.

Nous devons durement réaliser, après seize ans d'efforts où tant des nôtres ont usé leur santé et leur espoir, que le moyen exaltant de l'accession à la souveraineté par la voie royale du référendum ou d'une consultation électorale est en panne. Cela n'est pas dû, comme certains ou certaines peuvent le prétendre, à notre manque de volonté, ni à notre manque de courage. Nous nous sommes butés à des contraintes liées au contexte nord-américain, à l'impossibilité de maintenir une mobilisation collective et au recul des grands projets collectifs. Désormais nous devons, en maintenant notre objectif, prendre toute la mesure des contraintes et apprendre à identifier de nouvelles voies.

Que faire! Quels jalons, quelles étapes fixer? Comment s'assurer que le projet d'un Québec souverain va se poursuivre? Il n'y a pas de réponses absolues à ces questions. La poursuite du projet est intimement liée à l'évolution même de l'ensemble de la société québécoise.

Obsédés par l'aspect politique de la souveraineté, nous avons eu le sentiment que le Québec n'a pas progressé. Et pourtant, depuis vingt ans et depuis 1976 le pays réel a fait des bonds de géants. En terme économique d'abord, que ce soit au niveau de la création d'entreprises québécoises publiques et privées, que ce soit au niveau financier où la part de l'épargne contrôlée par des firmes québécoises a augmenté de 150 p. cent depuis 1977, que ce soit au niveau de l'autosuffisance agricole... La liste est fort longue. Nous n'avons qu'à regarder l'énumération des 200 plus grandes entreprises à contrôle québécois, publiée récemment dans l'hebdomadaire *Finance* pour constater toute l'ampleur du chemin parcouru. De même le Québec a raffermi sa solidarité nationale. Il y a de ces phénomènes qui, sans pour autant être éclatants, n'en sont pas moins cruciaux. Au-delà des partis politiques la solidarité dont notre société a fait preuve sur les questions du nid-de-corbeau, de la Caisse de Dépôts, de l'intégrité de nos systèmes scolaire et de santé, vaut bien n'importe quelle liturgie nationaliste. Ces solidarités traduisent aussi l'expression d'un nouveau nationalisme moins politique, moins symbolique, moins tourmenté mais plus serein et assuré.

Ce qu'il importe de noter c'est que notre affirmation nationale s'arrime à des forces et à des structures sociales et économiques qui non seulement sont là à demeure mais qui sont en progression. Le projet québécois ne se réduit pas à des élans spontanés et affectifs qui peuvent disparaître au gré des humeurs et des fluctuations d'une opinion publique. Il s'inscrit dans l'évolution historique du Québec et pénètre dans toutes les ramifications de notre société.

Mais on constate une contradiction majeure. Le progrès du pays réel ne s'est pas exprimé en termes constitutionnels. Il y a un décalage dans le temps qui est en grande partie dû à la façon dont le débat sur la question nationale a été présenté: la polarisation entre le projet du statu quo constitutionnel et celui de la souveraineté ne correspond pas à l'évolution présente du Québec. Ce que nous devons retenir de l'analyse de la situation politique des années 80, c'est que notre société est prête à une nouvelle entente avec le Canada, non pas sur la base de la souveraineté dans son absolu, mais sur la base d'un consensus québécois plus large. Ce consensus inclurait la reconnaissance des principes suivants: que le Québec forme une société distincte et une communauté nationale. Cela devrait se traduire au niveau de la formule d'amendement par le droit à l'auto détermination et par l'élargissement du droit de retrait avec pleine compensation financière, et au terme du partage des pouvoirs par la récupération de ce qui forme la trame essentielle d'une société à savoir l'ensemble des politiques sociales.

C'est là bien sûr pour nous et pour d'autres un compromis historique. Depuis le rapatriement de 1982, la position constitutionnelle du Québec s'est artificiellement affaiblie à cause de nos divisions internes. Nous avons l'urgence responsabilité de faire en sorte dans l'année et les mois qui viennent que le Québec s'affirme clairement comme société distincte et comme communauté nationale. De même que le pays réel a progressé, le Québec politique doit lui aussi progresser. Pour ce faire, nous devons départisaniser le débat constitutionnel. Nous devons rechercher ce qui fait consensus autour de la question nationale et présenter des objectifs et un projet sur ce qui rassemble les Québécois au-delà des partis et non pas sur ce qui les divise.

Pour nous, souverainistes, ce sera une étape vers la souveraineté et pour certains de nos compatriotes ce sera l'aboutissement et le point final de la question nationale. Ce sera tout autant un pari qu'un compromis historique. Voilà le vrai beau risque. L'histoire, le progrès et l'avenir départageront les deux conceptions du compromis.

Après la reconnaissance du Québec comme nation avec ses attributs, nous serons alors en mesure de reprendre le débat sur la souveraineté sans être constamment ramené à des questions de stratégie et de technicalité. Car il ne faudrait pas oublier que la stratégie référendaire a eu comme effet, à cause justement de son aspect brutal de cassure, de concentrer le débat sur les moyens et non pas sur la finalité.

Cette distinction est cruciale pour des sociétés comme la nôtre, qui ont peu de marge de manoeuvre. Notre survivance et notre avenir sont liés à notre capacité de nous ajuster aux contraintes et sont surtout liés à notre capacité de produire et d'élargir des consensus nationaux. Dans le contexte international, il y a de moins en moins de place pour les peuples qui n'ont pas le sens de l'histoire et du possible, qui ne savent pas déchiffrer les priorités et procéder rationnellement au bon choix au bon moment. Il y a aussi peu de place pour les petits pays qui n'ont pas le sens de la patience et la certitude sereine et indomptable de la réalisation d'un projet de société.

La volonté du peuple

Dans n'importe quelle organisation efficace, il existe des liens organisationnels pyramidaux qui font en sorte que seule l'excellence peut atteindre les échelons les plus élevés. Le bon fontionnement de cet ensemble exige que le centre décisionnel soit placé au sommet pour que les décisions prises puissent avoir le maximum d'efficacité. Pour cela, nous devons tenir compte des besoins de l'ensemble organisationnel et non des particularités d'un échelon donné, parce que tout compromis se fera au détriment de l'ensemble et, à long terme, il conduira à l'effondrement.

Les sociétés modernes constituent le plus bel exemple de cette forme d'organisation où, le conseil des ministres se situe au sommet de la pyramide hiérarchique.

Mais, un peuple n'est pas une structure organisationnelle capable de fonctionner à une perfection parfaite et c'est pour cela qu'il se trouve en évolution plus ou moins évidente. Et, c'est cette évolution qui fait en sorte que les partis politiques qui n'évoluent pas au même degré que la société s'élimine du pouvoir ou ils sont marginaux quand leur évolution est très avancée.

L'histoire nous démontre que des hommes politiques ont pu prendre le commandement de leur peuple pour diriger son évolution et atteindre de longues périodes de prospérité. Parce qu'une société en évolution a surtout besoin de politiciens capables de diriger le peuple vers le chemin de ses aspirations.

La société québécoise, quant à elle, ne peut pas s'empêcher d'être en évolution constante. Pendant les dernières décennies, selon moi, deux politiciens ont pu diriger le peuple du Québec durant son évolution: Maurice LeNoblet Duplessis avec sa «coopération, oui, assimilation, jamais» et Jean Lesage durant la révolution tranquille. Quant à René Lévesque, il a manqué l'occasion le lendemain du référendum parce qu'il devait, selon moi, accepter le verdict du peuple du Québec et diriger son évolution à l'intérieur du système fédéral canadien.

Aujourd'hui, les partis politiques québécois et canadiens, par des sondages scientifiquement effectués, apprennent la volonté saisonnière du peuple et ajustent leurs politiques de façon à plaire à la majorité de l'électorat. Un gouvernement qui se permet de gouverner de la sorte ne devrait même pas existé, parce qu'à l'intérieur de chaque ministère, les fonctionnaires pourraient effectuer les sondages et dépenser l'argent des contribuables selon les directives de la population. Autrement dit, de cette façon, ce n'est pas le gouvernement qui gouverne mais les personnes qui constituent l'échantillon aléatoire de la population choisi par la personne qui effectue le sondage en question.

Le peuple du Québec, à ce stade-ci de son évolution, est à la recherche d'un homme politique capable de monter au sommet de la pyramide hiérarchique de notre société et établir les politiques nécessaires qui feront en sorte que la population suivra le gouvernement et non l'inverse. Je suis convaincu que le peuple du Québec est un grand peuple, capable de réussir de grands exploits, mais seulement s'il est bien dirigé.

Nick PAPIRAKIS
Cap-de-la-Madeleine

L'époque de Duplessis

L'historien Michel Brunet rendait un glorieux hommage à Maurice «Le Noblet» Duplessis (*La Presse*, Tribune libre, le 15 octobre 1984). Il affirmait que Duplessis a exercé le pouvoir pour servir ses intérêts et ceux de la province de Québec, et ce, sans se servir du patronage. De plus, il nous disait que le «chef» a laissé à sa mort un gouvernement dynamique qui a permis les réalisations de la révolution tranquille. Ouf... C'est aberrant de dire de telles choses.

Duplessis a offert sur un plateau d'argent l'exploitation des ressources naturelles aux monopoles étrangers. En conséquence, ces derniers devaient contribuer à la caisse électorale de l'Union nationale. N'est-ce pas du patronage? Et ce n'est qu'un exemple. Le gouvernement dynamique du duplessisme, dont nous parlait notre cher professeur émérite, n'a jamais existé. Il y a une nuance importante à faire. Duplessis a laissé un gouvernement qui avait les moyens de devenir dynamique, mais sans l'être. Somme toute, le duplessisme a été l'une des périodes les plus sombres de notre histoire.

Serge ROCHON
étudiant en science politique
Université de Montréal

Une voie vers l'avenir

Depuis la publication d'un sondage réalisé pour le compte du journal *Le Soleil* de Québec, il se dégage clairement, de celui-ci, que les Québécois se cherchent «une troisième voie».

Ce même sondage semble indiquer que c'est l'Union nationale qui rencontre désormais les aspirations des électeurs.

Le grand mérite de ce sondage fut d'établir clairement que la population en a vraiment soupé de ce socialisme servi à la mode du Parti québécois et du Parti libéral du Québec. Les électeurs rechercheraient donc un parti de «la droite». Ce parti doit-il être nécessairement fédéraliste? La question n'ayant pas été posée lors de ce sondage, on ne peut sûrement pas y répondre par l'affirmative.

Du côté fédéraliste, nous y retrouvons donc cette chère Union nationale. Mais du côté indépendantiste, que retrouvons-nous? Un seul parti politique véritablement indépendantiste: le Parti républicain du Québec. Ce parti regroupe de véritables indépendantistes insatisfaits et mécontents de la trahison du Parti québécois. Dans ce parti, nous y retrouvons des indépendantistes de «la première heure», qui ont jadis milité au sein du RIN et du RN.

Plusieurs commentateurs affirment que devant la déconfiture du PQ, l'idée d'indépendance est maintenant morte au Québec. Quelle erreur, le peuple québécois ne commettra jamais le suicide collectif souhaité, à savoir se fondre à tout jamais dans ce «melting pot» canadien.

Devant le fort mécontentement existant envers le Parti québécois et la grande méfiance des gens envers le Parti libéral du Québec, le parti de l'Union nationale représenterait la «troisième voie» possible.

Si tel est le cas, le Parti républicain du Québec serait-il alors la seule voie vers l'avenir?

Jean-Paul MÉNARD
Représentant officiel du
Parti républicain du Québec
Montréal-Nord

Attitude du public face aux personnes handicapées

Monsieur Jean-François Bertrand
Ministère des Communications
Québec
Monsieur le ministre,

Le gouvernement du Québec a, depuis quelques années, instauré plusieurs politiques dans le but de venir en aide aux personnes handicapées et de favoriser leur intégration dans la société. Ces politiques ne peuvent cependant avoir les effets positifs escomptés si le gouvernement du Québec et les organismes qui en dépendent se refusent à prêcher par l'exemple et à modifier leur comportement face aux personnes handicapées.

Au nom de Kéroul, une corporation sans but lucratif qui s'occupe de développement touristique pour les personnes handicapées, nous voulons par la présente vous faire part d'un incident sérieux survenu récemment entre monsieur Paul Rioux, agent d'information à Kéroul et Radio-Québec qui démontre manifestement, à notre avis, que cette société d'État a à l'endroit des personnes handicapées une attitude et un comportement qui vont à l'encontre des politiques mises de l'avant par le gouvernement du Québec.

Le 10 septembre dernier, madame Sylvie Grandmaison, recherchiste de l'émission Télé-Services de Radio-Québec, demandait à monsieur André Leclerc, directeur général de Kéroul, de lui suggérer le nom d'une personne handicapée ayant une bonne expérience en matière de voyages, dans le but de participer à une émission qui porterait sur les réactions et le comportement du public face aux personnes handicapées qui voyagent.

À la suggestion de monsieur Leclerc, monsieur Paul Rioux, agent d'information à Kéroul, qui possède une solide expérience en la matière et qui a beaucoup voyagé à travers le Québec et même en Europe, communiquait avec madame Grandmaison et acceptait de participer à l'émission du 27 septembre 1984. Quelques jours plus tard, madame Grandmaison avisait monsieur Rioux que l'orientation de l'émission prévue pour le 27 septembre avait été modifiée et qu'en conséquence sa présence n'était plus requise. Madame Grandmaison avait semble-t-il décidé de faire l'émission avec madame Johanne Ménard, ex-coordonnatrice de projet chez Kéroul, qui a réalisé l'été dernier pour ce dernier organisme une excellente étude sur les besoins, les attentes et les goûts des personnes handicapées en matière de voyages.

Quelques jours plus tard, monsieur André Leclerc apprenait de madame Johanne Ménard les véritables motifs du changement d'attitude de Radio-Québec à l'endroit de monsieur Paul Rioux. Ce dernier, au dire de madame Grandmaison, avait certains problèmes d'élocution qui le rendaient incapable de donner une interview à la télévision. Priés de s'expliquer, madame Grandmaison et monsieur Marshall Johnson, directeur des programmes à Radio-Québec, n'ont eu d'autre choix que d'admettre la véracité de cette information.

Nous estimons que le comportement de Radio-Québec à l'endroit de monsieur Paul Rioux est injuste et qu'il constitue un autre exemple malheureux de l'attitude traditionnelle rétrograde adoptée par le public face aux personnes handicapées. Nous croyons véritablement que monsieur Rioux malgré ses problèmes d'élocution aurait été beaucoup mieux en mesure, à travers les expériences qu'il a vécues lui-même au cours de ses voyages, d'expliquer aux téléspectateurs le comportement du public face aux handicapés qui voyagent, qu'une personne non handicapée qui n'a pas vécu cette expérience.

En votre qualité de ministre des Communications, nous faisons appel à vos bons services et escomptonns que vous ferez les démarches appropriées auprès de Radio-Québec afin qu'un semblable incident ne puisse se répéter.

Léo BELLERIVE
Vice-président de Kéroul Inc.

Leur mission sociale

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu la série «La vie qu'on attend» parue récemment dans LA PRESSE. Je demeure cependant très inquiète de l'acceptation que l'on y fait de la personne handicapée physique, intellectuelle ou sensorielle. En affirmant que le futur enfant handicapé doit être «avorté» parce qu'il diminue la qualité de vie de ses parents, l'on dit clairement que l'enfant handicapé et même l'adulte handicapé dérange nos habitudes de vie et que par conséquent il doit être éliminé de notre environnement.

Un tel point de vue se réclame de valeurs de vie très matérialistes et superficielles. Au lieu d'accuser la personne handicapée de nous déranger dans notre façon de vivre, ne pourrait-on pas penser qu'elle joue un rôle unique dans notre vie: celui de relativiser nos valeurs et de nous remettre profondément en question comme personne humaine. Lorsqu'une pesonne handicapée surgit dans notre vie, nous en sommes remués profondément. Elle nous oblige à tendre vers l'essentiel, à nous émonder du superficiel.

Pour ma part j'ai plusieurs bons ami(e)s sourd(e)s et handicapé(e)s physiques. Bien sûr ils dérangent mon sens de l'efficacité et mon rythme accéléré de vie. Je pourrais blâmer leurs parents de les avoir mis au monde. Mais au contraire je les en remercie car grâce à eux j'ai pu avoir accès au meilleur de moi-même et j'ai pu faire grandir mes richesses intérieures.

Pour moi la personne handicapée devient un élément positif, responsable de ma croissance personnelle. À chacune de celles que je connais j'ose dire merci d'être sur ma route. Elles sont précieuses dans ma vie car elles m'obligent à être vraie, sincère, entière. En ce sens je crois qu'elles jouent une mission sociale capitale. Loin d'être cause de mon malheur, elles contribuent à mon bonheur: un bonheur bien simple. Non celui de posséder beaucoup, de bien paraître mais celui de les accueillir inconditionnellement à cause de la vie qui les anime et des beautés intérieures qui les caractérisent.

Josette LeFrançois, Ph.D.
Professeur
Université de Montréal

Une Québécoise déçue

C'est sans étonnement mais avec un sentiment de tristesse que j'ai lu l'article rapportant les paroles de Mgr John Sherlock, après la visite du pape.

Mes doutes concernant le rôle de la visite papale face à l'unité canadienne se sont concrétisés lorsque Mgr Sherlock estime que la tournée du pape au Canada «fera plus pour l'unité canadienne que tous les discours que nous avons entendus au cours des dix dernières années».

Or, en l'espace de seulement onze jours passés parmi nous Jean-Paul II aurait fait de tous les Canadiens des frères unis dans un même idéal qui est de vivre en harmonie dans ce grand pays qu'est le Canada.

Pourtant, Jean-Paul II, homme de grande simplcité, serait lui-même étonné qu'on lui prête autant de pouvoir. Je ne suis pas aveugle et je sais lire entre les lignes.

À l'insu du Saint-Père, n'aurait-on pas profité de sa venue pour raffermir l'unité canadienne? **Faut-il conclure que l'histoire se répète et que les pouvoirs religieux et politiques sont de connivence pour satisfaire leurs intérêts?**

Si les séparatistes avaient agi de la même façon pour promouvoir leur option, je les aurais dénoncés; ils ne mériteraient pas ma confiance.

Lucienne RENAUD
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

30 ANS DE MARIAGE ENTRE

25 octobre 1954 : la victoire du peuple...



Premier triomphe. Le soir du 25 octobre 1954, l'avocat Jean Drapeau, encore vert, est acclamé par une foule de supporters comme le 37e maire de Montréal. Il a défait pas moins de huit candidats. À l'hôtel de ville, c'est l'euphorie. Archives LA PRESSE

« Peuple de ma ville, je salue ta victoire, car c'est vraiment la tienne ! »

■ Tels furent les premiers mots prononcés par Jean Drapeau porté en triomphe à l'hôtel de ville de Montréal, le lundi soir 25 octobre 1954.

DENIS MASSE

Porte-étendard de la Ligue d'Action civique, brillant avocat, il avait démontré dans l'enquête publique sur la moralité, une opiniâtreté qui avait plu au peuple. Âgé de 38 ans seulement, jamais personne avant lui n'avait été appelé à diriger les destinées de la plus grande ville du pays à un âge aussi précoce.

Cela faisait cinq ans que le jeune avocat montréalais avait entrepris, avec la Ligue d'Action civique, une virulente campagne de salubrité dans l'administration municipale.

Quinze jours avant l'élection, à point nommé, le juge François Caron avait rendu son verdict : il épargnait le maire Camillien Houde, tenait des propos mitigés sur le président J. O. Asselin, mais accusait l'administration de la police, en particulier le directeur J.-Albert Langlois, d'avoir toléré le vice commercialisé.

Drapeau s'imposait comme l'homme du moment. Ce jour-là — il y a 30 ans aujourd'hui —, il avait défait par une confortable majorité huit autres candidats à la mairie. Un véritable raz-de-marée amenait 28 des 34 candidats de la Ligue d'Action civique à l'hôtel de ville.

Parmi cette phalange, quelques noms qui s'illustreront plus tard : Pierre Des Marais, le président de la LAC dont la brouille avec Drapeau amènera la création du Parti civique (en 1960) ; Lucien Saulnier et Gérard Niding qui deviendront, à leur tour, présidents du Comité exécutif ; le Dr Reuben Lévesque, qui se rangera du côté de Des Marais en 1960 ; et Roger Sigouin, le seul de l'équipe qui demeure encore en poste aujourd'hui.

Même le père du nouveau maire, J.-N. Drapeau, courtier d'assurances, triomphe ce soir-là au nombre des conseillers élus de la LAC et monte sur le podium comme représentant des électeurs de Rosemont-Saint-Eusèbe-Préfontaine.

« Peuple de ma ville, je salue ta victoire, car c'est vraiment la tienne ! »

« Tu m'as voulu... tu m'as eu », avait enchaîné le nouveau maire. Avec des dons de devin, il aurait pu ajouter : « ...Et pour longtemps. »

L'avocat Drapeau qui allait, dès le lendemain de sa victoire, annoncer à la magistrature qu'il allait pour au moins trois ans abandonner l'exercice de sa profession — il n'eut jamais par la suite l'occasion de plaider devant les tribunaux —, percevait-il déjà dans ce moment de triomphe qu'il se retrouverait encore, trente ans plus tard, sur le même fauteuil où il monte le 25 octobre 1954, d'un pas un peu hésitant, dans la foulée prestigieuse des Viger, Beaudry, Martin, Houde enfin dont il assume la succession immédiate ?

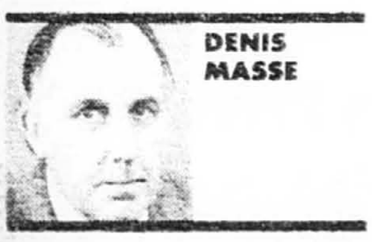
Une grande photo signée *Gaby* orne la « une » de LA PRESSE du 26 octobre, sur quatre colonnes. À l'intérieur de cette édition historique, on présente la nouvelle mairesse de Montréal. Marie-Claire Boucher a épousé Jean Drapeau il y a dix ans, au moment où celui-ci connaissait la défaite pour la seconde fois, sous l'étiquette du Bloc populaire, cette fois dans une élection provinciale et dans le comté de Jeanne-Mance.

L'épouse du maire, de huit ans sa cadette, a suivi, plus jeune, des cours d'art dramatique et a interprété à la radio, pendant deux ans, le rôle de Claire, la soeur de Pierre dans le populaire feuilleton de CKAC, *Madeleine et Pierre*.

Maintenant, elle a trois garçons à élever : Pierre, 7 ans ; Michel, 5 ans et François, 4 ans. Elle s'est entièrement consacrée à ce rôle. Dès le lendemain de la victoire, elle confie à la journaliste Laure Hurteau que « rien ne changera pour elle », voulant plutôt sauvegarder ce qu'elle considère comme « le bien le plus précieux d'un homme : son foyer et ses enfants ». Au cours des 30 ans de la vie politique de son mari, elle a en effet joué un rôle très effacé.

Nationaliste, il est devenu, avec le temps, un fin stratège

■ À 68 ans, maire de Montréal depuis 30 ans (si l'on exclut ses trois ans de « purgatoire », de 1957 à 1960), Jean Drapeau est encore un nationaliste convaincu. Il n'est cependant pas du type nationaliste véhément et a opté, avec le temps, pour la modération. Il a appris à mettre beaucoup d'eau dans son vin.



DENIS MASSE

On dit, dans son entourage, qu'il applique, dans ses rapports avec l'élément anglophone, la même attitude que ceux-ci ont toujours eue à l'égard de leurs partenaires francophones du Québec, c'est-à-dire les tapes dans le dos, le sourire, les poignées de mains, l'apparente sympathie, ce qui ne l'empêche pas, entre les quatre murs de son bureau, de poursuivre froidement ses objectifs.

Bien avant la loi 101, sans que rien n'y paraisse, des noms de rues, par exemple, ont changé de l'anglais au français.

Désarçonné par la déclaration fracassante du général de Gaulle, au balcon de l'hôtel de ville, en 1967, il a eu l'occasion le lendemain d'expliquer au chef d'État français, dans une allocution d'adieu qui restera un modèle du genre, que la promotion du fait français doit tenir compte du contexte nord-américain et qu'elle doit obligatoirement passer par la bonne entente.

L'on a tendance à oublier qu'avant d'occuper la scène municipale, Drapeau avait tâté de la politique à la fois sur le plan fédéral et sur le plan provincial.

En 1942, en pleine guerre, encore étudiant en droit à l'Université de Montréal, il avait brigué les suffrages dans Outremont, sous l'étiquette du Bloc populaire, dans une élection fédérale complémentaire contre le général Laflèche. Celui-ci venait d'être nommé ministre des Services nationaux de guerre ; Drapeau n'avait perdu que par 8000 voix. Deux ans plus tard, il récidivait, sous la même bannière nationaliste, dans une élection provinciale, dans le quartier Jeanne-Mance.

Il fut aussi, rappelons-le, directeur de l'Action nationale, un groupe de militants nationalistes. Ces détails du passé revendicatif de Jean Drapeau (certains parlent de *péchés de jeunesse*) ont été expurgés de la biographie officielle du maire que l'on remet sur demande à l'hôtel de ville.

Fidèle à son image

Bien qu'il se soit écoulé 30 ans depuis son arrivée à l'hôtel de ville et que le contexte social ait considérablement évolué au cours de cette période, l'homme qui dirige Montréal a relativement peu changé.

Tous les observateurs de la scène municipale, ceux de son entourage, s'accordent à dire que Jean Drapeau est resté le même, fidèle à son image, à ses principes et à ses objectifs.

La manière a changé. La période de trois ans qui l'a tenu hors de l'hôtel de ville, l'a profondément marqué, comme s'il avait été en pénitence.

En reprenant possession du fauteuil du maire, à la tête d'une nouvelle formation politique, il a clairement indiqué à la presse la rupture qu'il entendait appliquer avec les habitudes du passé, celles qui lui faisaient naïvement annoncer ses projets et tout dire de l'administration au jour le jour.

Il a souvent confessé que sa trop grande perméabilité aux organes de presse, durant son premier mandat, lui avait valu sa défaite de 1957.

La leçon des cartes

Depuis lors, il a isolé son administration et ne laisse filtrer que ce qu'il veut bien, que ce qui fait son affaire. Il a mis les médias au pas. Certains disent qu'il est le même homme mais qu'il est devenu, avec le temps et l'expérience, un meilleur stratège. De son père, qui était un passionné joueur de cartes, il a appris à ne pas montrer son jeu.

Mais c'est un communicateur-né, qui réussit à vendre facilement ses idées aussi bien auprès des commissions internationales que devant les autorités provinciales quand il s'agit d'amender la charte de la ville par des mesures qui lui donnent les coudées plus franches.

Il sait aussi toucher les cordes sensibles du bon peuple montréalais qui lui adresse de 10000 à 12000 lettres par an et à qui il répond copieusement. Cette correspondance, ce dialogue écrit avec les administrés, lui tient lieu de sondage, a-t-il coutume de dire. Pendant plusieurs années, il a dialogué ainsi au petit écran, le dimanche, avec ses concitoyens.

L'idéal des bons Frères

Très tôt, à l'école des Frères Maristes qu'il a fréquenté dans Rosemont, il a acquis le sens de l'idéal dispensé à l'époque par les religieux enseignants. Il n'a jamais perdu cet idéal profondément enraciné chez lui et qui le fait passer parfois pour un rêveur mais qui a conféré à Montréal la renommée la plus fulgurante parmi les grandes villes du monde.

De sa mère, enfin, une personne qu'il a idolâtrée, il a hérité d'un sens profondément religieux. Il ne manquerait pour rien au monde la messe du dimanche dans sa paroisse de Notre-Dame-du-Foyer et il continue de s'inspirer de la force du Seigneur pour administrer « sa » ville.

Homme d'action

Dès le lendemain de son arrivée à l'hôtel de ville, en 1954, les éditorialistes du temps avaient noté que le style du maire allait changer. Nous n'étions plus en présence du maire *dandy* dont le rôle principal consiste à courir les funérailles, les mariages et les jubilés d'or ou d'argent, un *entertainer* exquis comme d'autres l'avaient été avant lui. Au contraire, Drapeau s'affirmait comme un maire qui travaille.

Il est encore, de nos jours, le premier arrivé à l'hôtel de ville, dès 5 h 30 du matin, et l'immeuble est depuis longtemps désert quand il referme la porte de son bureau, le soir.

Comme Churchill, il a le don de récupérer rapidement. Quelques minutes d'assoupissement sur sa chaise lui suffisent et le revoilà qui obéit à un ressort magique.

La Révolution tranquille a passé, l'éruption du FLQ et la crise d'octobre appartiennent au passé, l'exode des sièges sociaux est consommé et le chômage sévit, mais Drapeau, sur son socle, n'a pas dévié d'une seule ligne du programme qu'il s'était tracé.



« Simple comme l'oeuf de Colomb », semble dire ici Jean Drapeau, un virtuose de la communication. C'est comme « le coup de la baignoire qui ne désemplit pas ». Tout le monde a compris la métaphore par laquelle il expliquait l'autofinancement des Jeux olympiques. Archives LA PRESSE

De la discorde est né le Parti civique

■ Au commencement était la Ligue d'Action civique. Une puissante lame de fond, née dans les zones du puritanisme, l'avait portée au pouvoir en 1954.

DENIS MASSE

Un éditorialiste du temps avait résumé en ces mots la coalition qui avait réuni dans un même élan une poignée d'hommes résolus d'en finir avec le vice érigé en système à Montréal : « Pierre Des Marais, père, a été la pierre d'angle de la Ligue d'Action civique, l'ouvrier de la première heure, l'homme qui l'a bâtie de ses mains ; Pax Plante a fourni une documentation inappréciable et un désintéressement qu'on ne saurait trop louer. Jean Drapeau a apporté son habileté juridique et son opiniâtreté. Mais Des Marais fut celui qui organisa tout et qui finança tout. »

À peine née, la nouvelle Ligue s'était montrée un redoutable adversaire pour les habitués du pouvoir. Il fallait l'abattre. Ce qui fut fait aux élections de 1957, alors que la Ligue sollicitait un second mandat.

À Québec, Duplessis s'était pris d'inimitié pour Drapeau et s'était juré d'avoir sa tête. On peut dire que l'homme fort de Montréal le lui rendait bien. Aux élections de 1957, l'Union nationale se déchaîna contre Drapeau ; la caisse du parti mit jusqu'à un quart de millions de dollars pour se débarrasser de l'ex-procureur public de l'enquête Caron, même si le candidat à la mairie, l'honorable Sarto Fournier, était un libéral reconnu.

L'opération réussit et Drapeau dut purger sa peine hors de l'hôtel de ville durant trois ans.

Puis, à la veille des élections de 1960, le cabinet Lesage ayant remplacé l'Union nationale, moribonde, à Québec, et le pouvoir semblant à portée de la main pour la Ligue, l'imprévisible se produisit. L'association apparemment indissoluble de Drapeau et de Des Marais, se brisa. Personne ne sut jamais expliquer les véritables motifs de la scission ; Drapeau entraîna à sa suite seize conseillers qu'on appela les « drapistes » et de la discorde entre les deux chefs naquit, treize jours plus tard, le Parti civique.

Rupture inévitable

La brouille des deux D, comme l'appela l'éditorialiste de LA PRESSE, semble avoir eu pour fondement un profond conflit de personnalités à la tête de la LAC. Les deux chefs exerçaient une même autorité, mais de façon très différente ; les affrontements étaient fréquents ; la rupture était inévitable.

En réalité, ce premier accrochage dans la carrière politique de Jean Drapeau ne peut être interprété comme la première manifestation d'une opposition à ses idées. C'est Drapeau lui-même qui se sépara de la Ligue, préférant fonder un parti tel qu'il l'entendait.

Ce parti a survécu depuis près d'un quart de siècle. Il n'a pourtant ni racines ni structure. Le maire de Montréal et chef du Parti civique se plait à dire que « le parti, c'est l'ensemble des citoyens qui pensent comme nous, qui votent pour nous ». C'est le seul parti politique où nul n'a besoin de militer.

Sa volonté de changement profond s'est rapidement tournée contre lui

■ « Abattre le régime et changer le système », proposait-il en sous-titre à la première partie de son livre : *Jean Drapeau vous parle*. C'était en 1959, quand il songeait à la politique provinciale.

MARIANE FAVREAU

Réélu à la mairie l'année suivante, après une éclipse de trois ans, il gouvernera Montréal sans beaucoup d'opposition jusqu'à la fin des années soixante. Jusqu'au moment où d'autres reprendront cette idée de changement radical et voudront l'appliquer à l'administration muncipale.

Son premier mandat comme maire (1954-57) fut pénible : moins d'un tiers des conseillers de son parti sont élus et si l'opposition n'est pas monolithique, elle a des appuis à l'Union nationale. Drapeau sut renverser cette situation en 1960 quand son nouveau Parti civique remporta une éclatante victoire contre ses anciens alliés de la Ligue d'Action civique.

Dix ans plus tard, un parti d'opposition se met sur pied : le Front d'action politique, le FRAP. Mais dans la foulée des « événements d'octobre », il sera complètement discrédité. Jean Marchand n'a-t-il pas assuré qu'il s'agit d'une couverture (*a front*) pour le FLQ ? Le maire est réélu avec 92 p. cent des suffrages et son parti balaie tous les sièges au conseil. Une victoire sans équivoque, comme le maire les aime !

Aux élections suivantes, Drapeau et son équipe font face à une opposition plus structurée et mieux organisée : le Rassemblement des citoyens de Montréal. Le RCM recrute alors ses membres dans les syndicats, les comités de citoyens, les quartiers populaires et au Parti québécois. Son candidat à la mairie, le prêtre-ouvrier Jacques Couture, obtient 40 p. cent des suffrages. M. Drapeau est réélu avec 55 p. cent des voix, mais l'alerte a été donnée.

Il y a plus : 18 conseillers du RCM entrent à l'hôtel de ville. C'est la première fois qu'un parti d'opposition organisé pénètre ainsi, en nombre, dans le fief municipal de Jean Drapeau et de son discret Parti civique.

Mais voilà que l'opposition se divise et s'affaiblit : deux anciens membres du RCM lancent le Groupe d'action municipale (GAM). Aux élections de 1978, alors que tombe encore la « poussière » des Olympiques, le candidat du RCM, Guy Duquette, n'obtient que 12 p. cent des voix, et celui du GAM (le député fédéral Serge Joyal), 25 p. cent. Le maire Drapeau en obtient 60,9 p. cent et fait élire 52 des 54 conseillers.

Quatre ans plus tard, une fois mis au jour le dossier noir des Olympiques, grâce à l'enquête Malouf, l'opposition a un peu plus de chance. Quinze conseillers du RCM et trois du GAM se taillent une place au conseil. Les candidats à la mairie entament sérieusement la majorité du maire qui ne recueille que 48 p. cent des voix. Le candidat du RCM, Jean Doré, en prend 35 p. cent et celui du GAM, Henri-Paul Vignola, 15 p.cent.

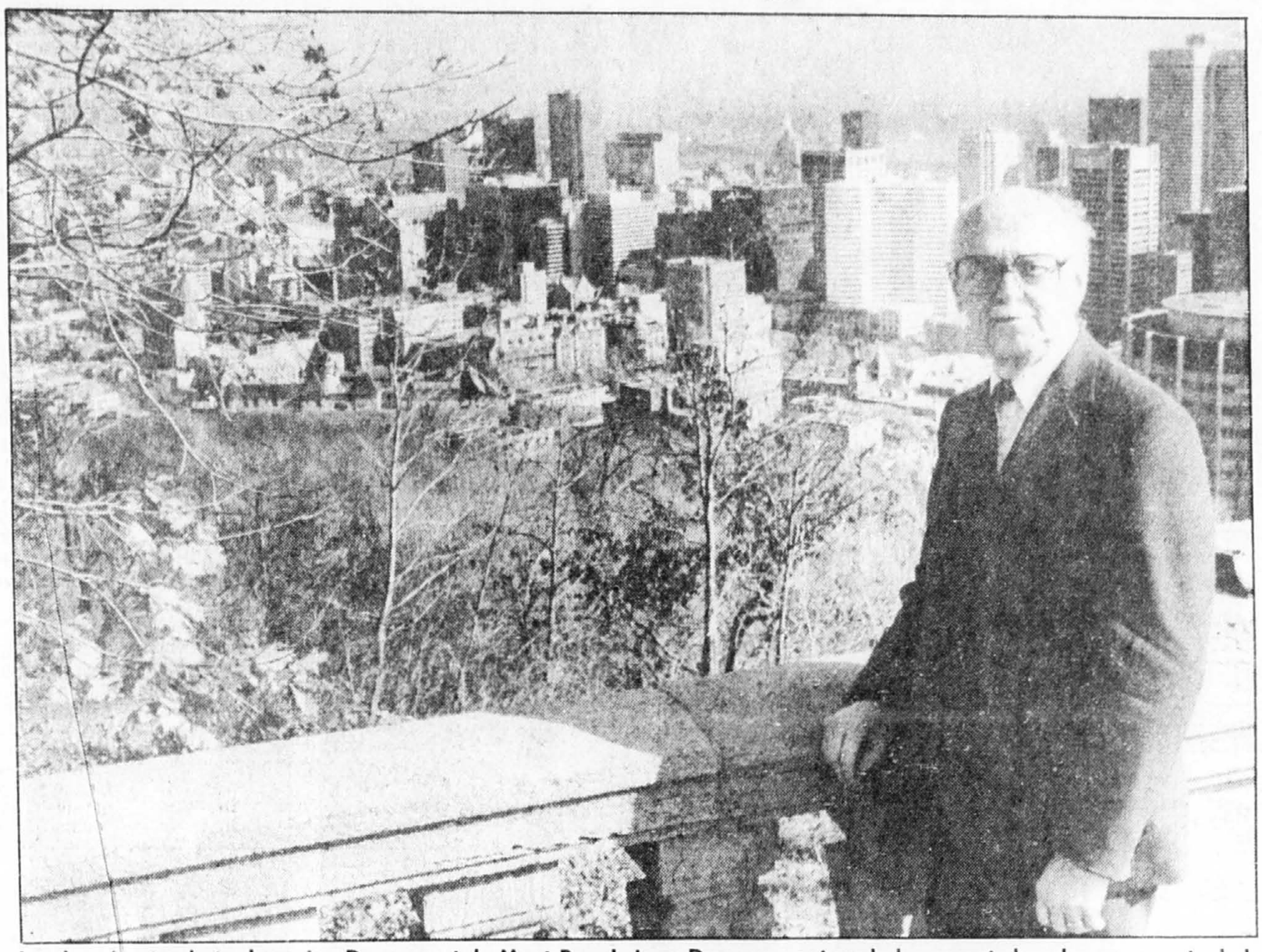
À la faveur d'une élection partielle, le chef du RCM, Jean Doré, entrait à son tour à l'hôtel de ville, cette année. C'est la première fois que siège au conseil municipal un véritable « chef de l'opposition ».

Depuis sa fondation, il y a 10 ans, le RCM s'oppose au style d'administration de Jean Drapeau. Il a constamment revendiqué que l'Administration informe et consulte les citoyens sur ses projets et politiques. Aussi, le RCM considère-t-il comme une victoire la révision du projet Cadillac-Fairview à la faveur d'une consultation publique, refusée par la Ville mais organisée par les promoteurs.

DRAPEAU ET MONTRÉAL

FIÈRE ET FRILEUSE, CRITIQUÉE ET LOUANGÉE, ENTRE LES RÊVES ET LA RÉALITÉ

Une grande ville à l'image de son maire



La plus récente photo du maire. Du sommet du Mont-Royal, Jean Drapeau contemple les aspects les plus marquants de la métamorphose urbaine. En trente ans, Montréal a beaucoup changé.

photo Pierre McCann, LA PRESSE



MARIANE FAVREAU

Montréal la fière, assise sur son île comme sur un trône. Montréal aux cent clochers désormais blottis à l'ombre des grands buildings. Montréal la frileuse, emmitouflée dans de longues avenues souterraines.

Critiquée et louangée tour à tour, quittée puis retrouvée tant de fois, Montréal. Une ville à l'image d'un homme qui la porte à bout de bras comme une enfant, comme un rêve, comme un espoir.

Jean Drapeau a imprimé sa marque à «sa» ville. Et ce, même si l'entreprise privée et ses promoteurs ont toujours trouvé à Montréal un terrain fertile pour leurs grandes manoeuvres.

Entre le plan Dozois et l'Opération 20000 logements, entre les «p'tits clars» et le métro, il y a plus qu'une évolution technique, c'est un véritable changement de mentalité que le Montréalais ont vécu.

L'ouverture en 1966 du «plus beau métro du monde», alliant la technique française et le savoir-faire d'ici, inaugurait un cycle euphorique pour la ville.

Déjà, la Place Ville-Marie se dressait comme un phare au-dessus de l'ancienne cour du CN, face au récent hôtel Reine-Élizabeth qui surmontait la Gare centrale. En même temps que la ville s'élançait en gratte-ciel, elle plongeait aussi ses racines sous terre, ses rues et places devenant l'un des plus grands réseaux de vie souterraine au monde.

Puis il y eut l'Exposition universelle. Le fleuve revu et corrigé, une île ici un lac là. Le monde entier est «en ville». Montréal cache ses cours sales et ses taudis derrière des clôtures fraîches tandis que ses habitants découvrent et la francophonie et l'universalisme à Terre des Hommes.

On inaugure la Place des Arts, un autre rêve du maire Drapeau, perçue un temps comme la «place des autres» mais que les Montréalais se sont bien vite appropriée. Elle deviendra le pivot de la vie artistique et remplacera le Monument National ou le Saint-Denis comme haut lieu de la musique.

Le Vieux-Montréal et ses entrepôts, où se promenaient hier quelques originaux en quête de dépaysement, s'anime peu à peu. On restaure le Marché Bonsecours, la Place Jacques-Cartier et le «Vieux» devient le lieu de prédilection de promenades en famille ou des virées du samedi soir.

Entre-temps, Montréal s'est agrandie, annexant Rivière-des-Prairies, Saint-Michel, une partie de Gamelin (Saint-Jean-de-Dieu) et elle compte maintenant quatre universités. Mais l'attrait de la banlieue dépeuple peu à peu la métropole. Ce mouvement sera suivi, fin des années 70, par l'exode des sièges sociaux vers l'ouest et son boom pétrolier. Montréal commence vraiment à prendre un visage français.

Mais auparavant, il y aura eu les Jeux Olympiques. Contre vents et marées, Jean Drapeau pilotera ce projet comme un capitaine au long cours. Plus d'un milliard de dollards y couleront, mais le monde entier aura encore une fois les yeux tournés vers Montréal, son stade fou, son village-pyramide.

Et cette ville qui semble n'avoir jamais eu la mémoire bien longue, qui a rasé de magnifiques demeures pour faire place au «progrès», découvre enfin qu'elle a une âme. Après les autoroutes, les pistes cyclables et les marathons. Après l'interdiction des Ballets africains, jadis, et le démantèlement de Corridart, hier, voici les Maisons de la culture.

Montréal se met à restaurer, rénover, embellir ce qui lui reste de son patrimoine immobilier. Elle se met à reconstruire des logements à l'échelle humaine. Bacs à fleurs et lampadaires, pavés imbriqués et ruelles vertes apparaissent sous les bravos et les huées conjugués. Le Complexe Desjardins est déjà une institution, le Palais des congrès en devient une.

Il ne reste au maire Drapeau qu'à écouter la rumeur de sa ville, perché au sommet du mât du Stade olympique...

Le mutisme de Drapeau à l'égard d'Ottawa a fait de lui un homme plus fort

Dès l'instant où il annonça, le 25 septembre 1960, la fondation du Parti civique de Montréal, Jean Drapeau, alors âgé de 44 ans, déclarait sans ambages que ce parti n'aurait aucun lien avec les gouvernements supérieurs, fédéral ou provincial.

Il a tenu parole.

Sur ce point, Drapeau a été intraitable. Jamais il n'a permis

DENIS MASSE

que le Parti civique se mêle de questions d'ordre fédéral ou provincial. Au contraire, il s'est toujours retranché derrière le paravent municipal en prônant que l'ampleur des problèmes posés par une si vaste métropole lui suffisait largement, sans avoir à s'embarrasser en plus de questions relevant des juridictions fédérale ou provinciale.

Des adversaires ont tenté en vain de l'amener sur ce terrain, ont cherché à le compromettre. Il n'est jamais tombé dans le panneau.

Six premiers ministres

Jean Drapeau a connu, en 30 ans, plusieurs régimes différents dans la capitale du pays. Il a traité avec six premiers ministres, de Saint-Laurent à Mulroney. Jamais il n'a traîné sur la place publique de tensions ou de différends avec les chefs d'État ou avec les différents cabinets.

Il est vrai qu'il n'y pas eu beaucoup d'accrochages entre Ottawa et Montréal. Mais le maire aurait pu, à l'occasion, se prononcer, par exemple, dans la crise du français dans le ciel qui mettait les contrôleurs aériens francophones en rogne et qui entraîna le caucus des députés fédéraux de Montréal à prendre position.

Le maire Drapeau, lui, préféra se taire. Il se tut encore quand le gouvernement fédéral refusa d'équiper le port de bateaux-pompes à incendie, en dépit de la campagne redondante menée par son conseiller, Paul-Émile Sauvageau.



Archives LA PRESSE

Le métro va naître. Les pères du système de transport souterrain (de gauche à droite), Lucien Saulnier, président du Comité exécutif; Lucien L'Allier, directeur des Travaux publics, et le maire Drapeau examinent la maquette du type de wagon choisi.

Il ne s'est pas prononcé davantage lorsque le gouvernement fédéral a décidé de transformer le Vieux-Port. Cependant, dans l'ombre, il a tenté de mettre le grappin sur cet espace en y établissant une Cité du Cinéma.

On devine qu'il aurait souhaité une liaison rapide avec Mirabel mais force lui fut de reconnaître que le nouvel aéroport n'engendrait pas les résultats escomptés. Et il a cessé de le réclamer. Même silence dans la querelle Dorval-Mirabel.

Seulement une fois, il a déploré publiquement la lenteur du gouvernement à remplir l'immense cratère qui allait recevoir les assises du Complexe Guy-Favreau.

Laxisme?

Cette volonté bien arrêtée du maire Drapeau de ne pas tremper dans les questions litigieuses du ressort des gouvernements supérieurs, a été perçue, à l'occasion, comme une singulière abstention, voire un certain laxisme qui lui a été maintes fois reproché. Il n'a pas bronché.

Même au plus fort de la crise d'octobre 1970, ce n'est pas lui qui a réclamé l'envoi de troupes à Montréal mais Robert Bourassa. Lui, le maire, il a assisté impassible à ce déploiement de force.

On imagine mal qu'il n'ait eu aucun différend avec les gouvernements du pays en 30 ans de règne à Montréal. Pourtant, il n'a jamais laissé transparaître de divergences de vues notables.

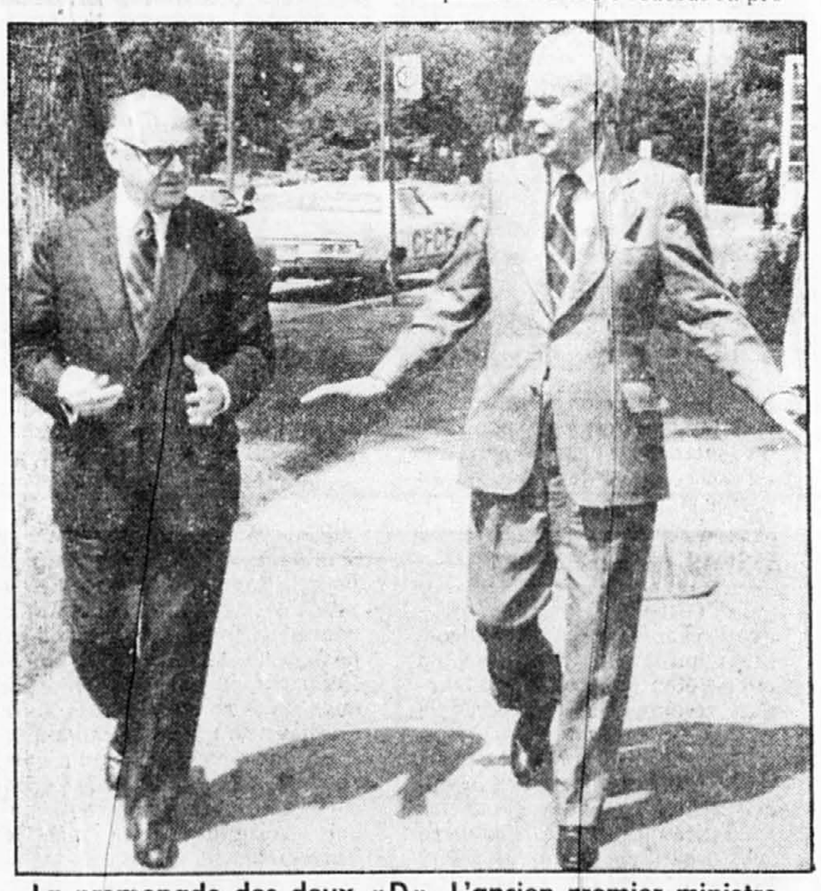
Invitations

Les deux grands partis, conservateur et libéral, l'ont courtisé, l'invitant à quelques reprises à se joindre à eux.

Avec l'humour caustique qui le caractérise, Drapeau a toujours répondu qu'il s'était présenté au fédéral en 1942, au provincial en 1944 mais qu'on n'avait pas voulu de lui, tandis qu'au municipal, il passait haut la main.

Diefenbaker, pour un, l'aimait bien, lui reconnaissant des souches conservatrices. Et c'est en raison de cette amitié qu'il lui avait tout donné pour son Expo 67.

Intouché par les revirements politiques dans la capitale du pays, le maire de Montréal a survécu admirablement à toutes les tempêtes.



La promenade des deux «D». L'ancien premier ministre John Diefenbaker aimait bien Jean Drapeau.

Huit premiers ministres sont passés à Québec...

Le maire Drapeau représente un cas particulier au Québec: la stabilité dans le changement. Depuis qu'il a accédé à la mairie de Montréal, il y a 30 ans, les Québécois ont

MARIANE FAVREAU

vécu des aventures collectives sans précédent, la vie sociale et la vie politique ont subi des transformations incomparables. Les premiers ministres ont passé, les politiques ont varié, Jean Drapeau demeure.

Le maire Drapeau a tenté d'éviter autant que possible les confrontations ouvertes avec le gouvernement québécois. Il n'y a pas toujours réussi. Ainsi, Maurice Duplessis qui règne sur le Québec au moment où le jeune Drapeau accède à la mairie, en 1954, a bien l'intention de démontrer qu'il est toujours le maître. Il imposera notamment à Montréal le «plan Dozois», contre la volonté expresse du maire.

Il contribuera même à sa défaite aux mains de Sarto Fournier, en 1957. Mais après une éclipse de trois ans, Drapeau revient à la mairie pour n'en plus être jamais délogé.

Le Québec passe, à cette époque, du duplessisme à la Révolution tranquille. Duplessis mort, son remplaçant, Paul Sauvé, décède presque aussitôt. Antonio Barrette et l'Union nationale ne résisteront pas aux libéraux de Jean Lesage.

Un grand souffle de renouveau balaie le Québec. Montréal, la métropole, participe à ce mouvement avec un maire qui «en mène large» et finira par acquérir, au fil des ans, la stature d'un chef d'État.

Le Québec se donne des instruments de développement, nationalise l'hydro-électricité, passe des écoles de rang aux polyvalentes, remplace la charité par la justice sociale, tandis que fermente, avec le RIN, l'idée d'indépendance politique. Des impatients ont recours aux bombes pour accélérer le mouvement. Et c'est à Montréal, haut lieu traditionnel de *l'establishment*, qu'ils cherchent leurs cibles.

Daniel Johnson et l'Union nationale reprennent le pouvoir, en 1966, tandis que le maire s'apprête à émerveiller le monde avec l'Expo 67. Et c'est du balcon de l'hôtel de ville que le général De Gaulle lancera son célèbre «Vive le Québec libre!»

Tandis que René Lévesque crée le Mouvement Souveraineté-Association, embryon du Parti québécois, Jean-Jacques Bertrand assure la relève de Daniel Johnson, décédé en cours de mandat. Après sa célèbre maladresse, la loi 63, il perd le pouvoir en 1970: Robert Bourassa et le Parti libéral rentrent en force. Puis, les *Événements d'octobre* secouent le Québec et l'armée envahit Montréal, à la requête de son maire, entre autres.

Avec la victoire du Parti québécois de René Lévesque, en 1976, commence l'ère du *défi québécois*. C'est aussi l'année des Jeux olympiques de Montréal, précédés par des passes d'armes du maire avec Québec. Bourassa a imposé à Drapeau la Régie des installations olympiques pour terminer les travaux. Lévesque lui imposera, par loi, la participation de Montréal au déficit.

Si l'enquête Malouf, qui suit les Jeux, ternit quelque peu l'image du maire, les Montréalais lui accordent quand même leur confiance aux élections suivantes. Il perd ensuite une autre bataille contre Québec, celle de la place de Montréal au conseil de la CUM.

Huit premiers ministres sont passés à la barre de l'État québécois tandis que le maire Drapeau dirige toujours les destinées de Montréal. S'il a généralement voulu éviter les conflits avec Québec, on lui a, en queiques occasions, rappelé que Montréal n'est pas un État dans l'État, vérité que Son Honneur a parfois tendance à oublier...

30 ANS DE MARIAGE ENTRE



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Unis dans la campagne électorale, le maire Drapeau et le président du Comité exécutif, Yvon Lamarre, savourent déjà la victoire qui s'annonce en novembre 1982.



Photo de famille : le jeune avocat Jean Drapeau vient de remporter sa première victoire à la mairie de Montréal, le 25 octobre 1954. À la demande des photographes, il pose en compagnie de son épouse, Marie-Claire Boucher, et de son père, J.-N. Drapeau, élu lui aussi comme conseiller de la Ligue d'Action civique dans le quartier Rosemont.

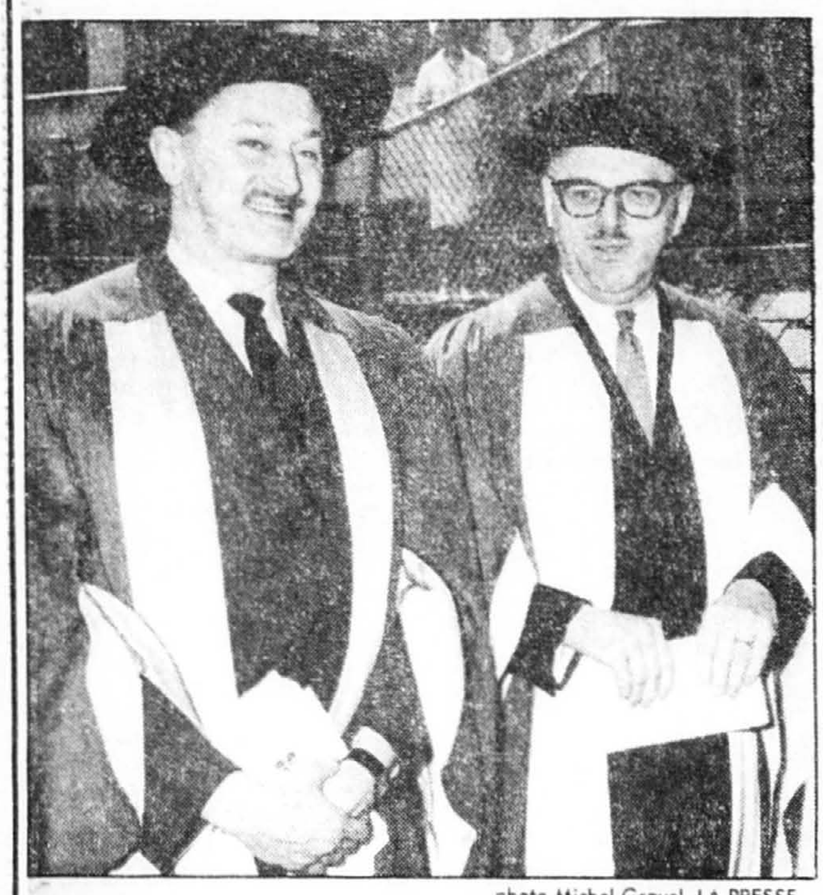
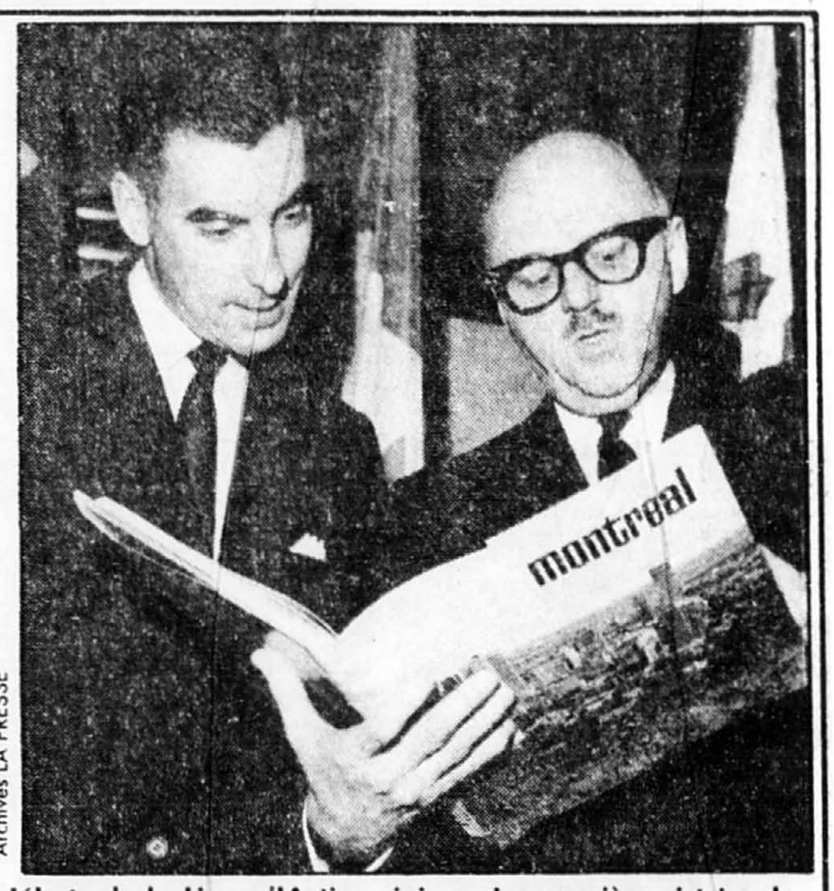


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le talentueux comédien Jean Gascon et le maire Drapeau étaient honorés en même temps par l'Université McGill qui leur octroyait, en 1965, des doctorats honorifiques.





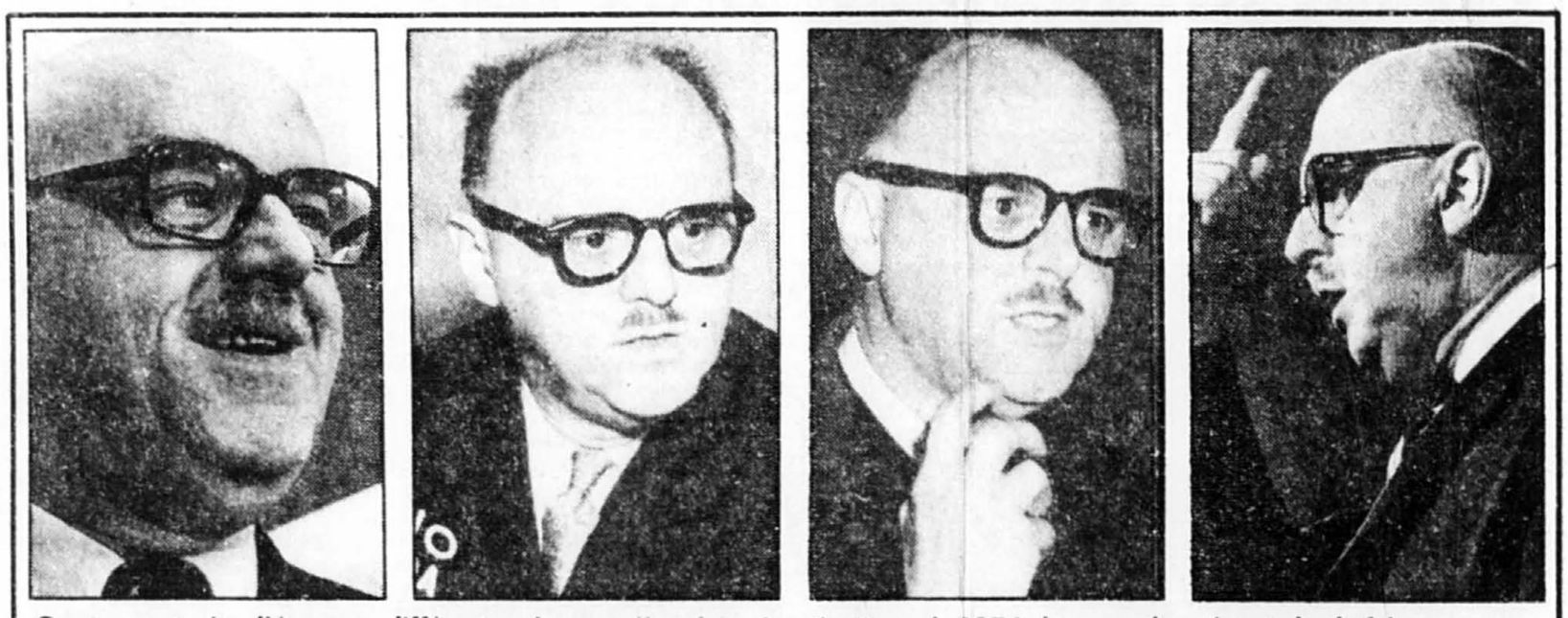
Archives LA PRESSE

Pierre Des Marais, père, a été l'associé de Drapeau dès les débuts de la Ligue d'Action civique. La première victoire de 1954 a été leur triomphe commun... avant la scission historique de 1960. Dix ans après, le même maire et le fils du premier collaborateur, Pierre Des Marais II, se rejoignent pour travailler ensemble à l'essor de la métropole du Québec.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

À deux jours de la dernière élection municipale, Jean Drapeau et Jean Doré, se sont croisés par hasard. Qui sait si le maire ne saluait pas à ce moment son successeur?



Quatre portraits d'époques différentes. La première date des élections de 1974 ; la seconde présente le chef du nouveau Parti civique en 1960 ; suit la sollicitation d'un nouveau mandat en 1962 et enfin le discours durant la campagne électorale de 1970.



Il fallait bien dans cet album une photo amusante. En 1965, le maire Drapeau était fait « Viking d'honneur » à l'occasion de la mise en chantier du pavillon des pays scandinaves à l'Expo 67.



Deux mois seulement après son élection en 1954, le maire Drapeau lançait sa clinique annuelle de donneurs de sang pour la Croix-Rouge et donnait l'exemple en prêtant son bras à l'infirmière. Cette clinique n'a jamais cessé depuis.



Le maire a coiffé la casquette du serre-frein aux commandes du nouveau train transcontinental du Canadien Pacifique, en 1955. Il est accompagné du futur président de l'importante société de transport, N. R. Crump.

DRAPEAU ET MONTRÉAL

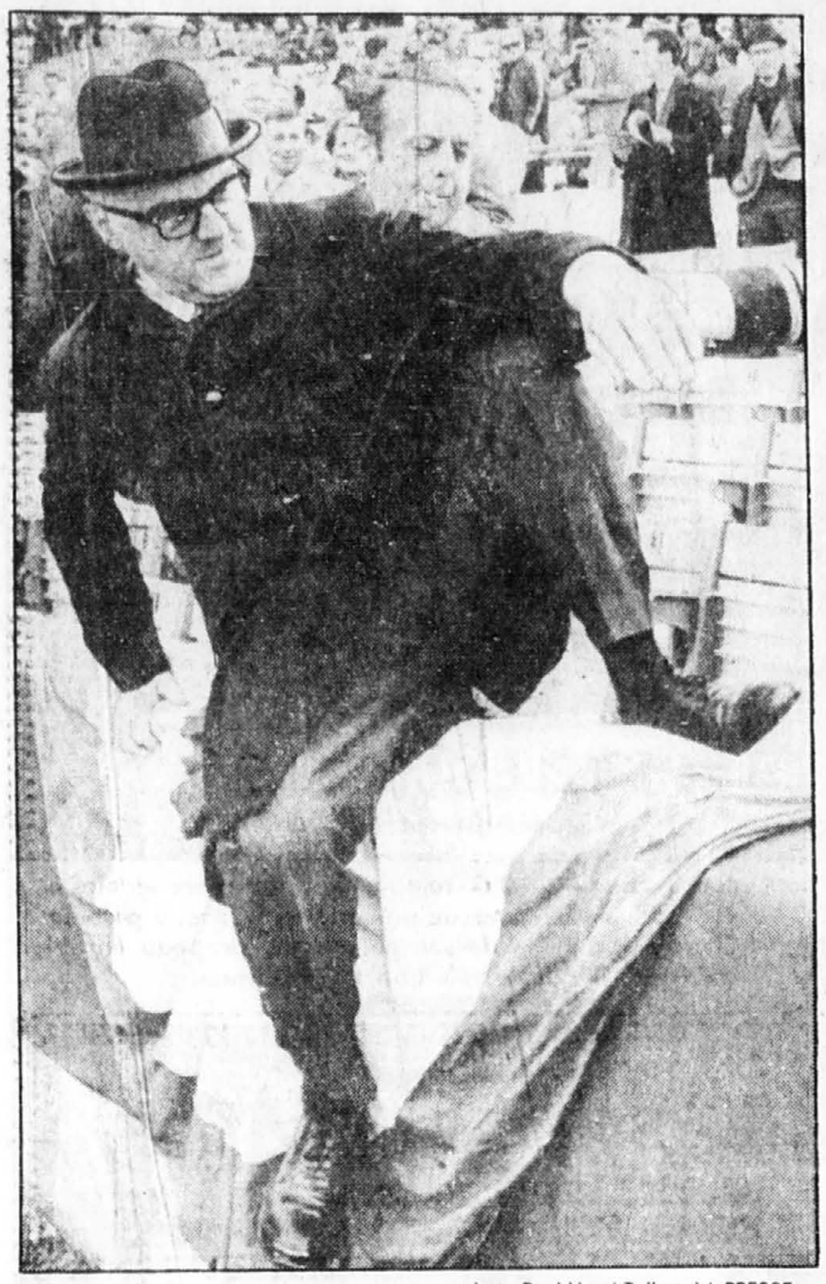
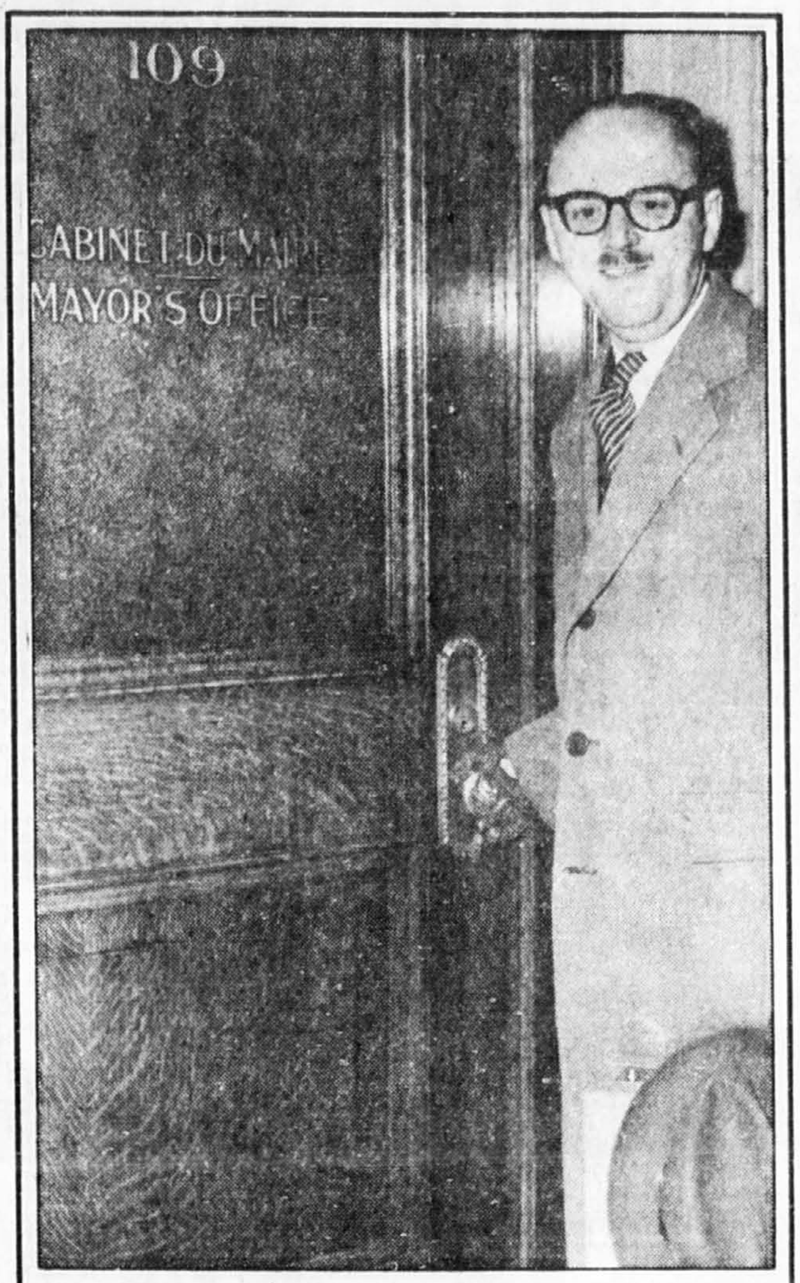


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Drapeau, fervent de baseball, n'a jamais raté l'occasion d'aller encourager les Expos au parc Jarry. Même si, parfois, cela exigeait de sa part une performance sportive.



Archives LA PRESSE

Les portes ont changé mais le maire travaille toujours au 109, au premier étage de l'hôtel de ville. Un quart de siècle sépare ces deux photos. La première a été prise au moment où Drapeau va pénétrer pour la première fois dans ce bureau occupé avant lui par Camillien Houde. La seconde, en 1978, alors qu'il se rendait avec un dossier au Comité exécutif.



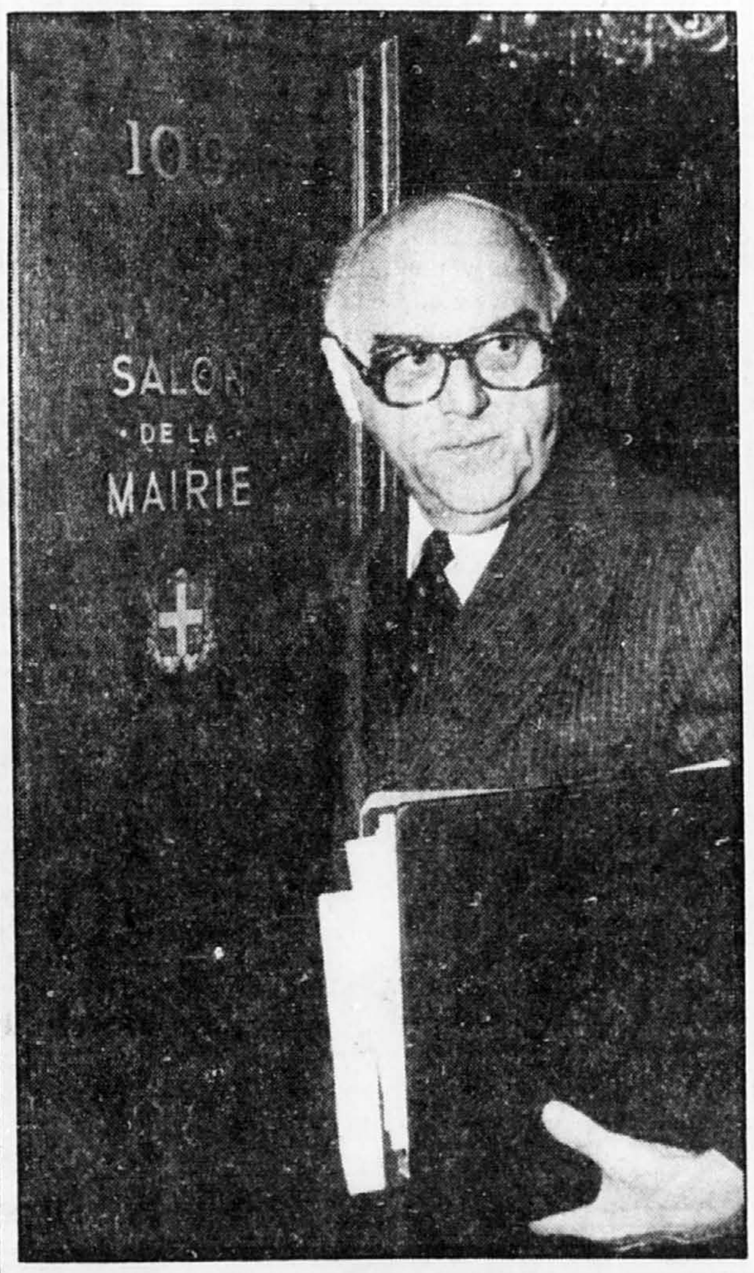
photo Pierre McCann, LA PRESSE

Moment historique que cette rencontre avec le général de Gaulle en 1967. Le maire est un hôte ravi pour le chef d'État à qui il fait visiter le métro, inspiré de la technique française.



photo Armand Trottier, LA PRESSE

Le maire a fait toute la dernière campagne sur des béquilles, séquelle de son accident cardio-vasculaire. Pour le soutenir encore mieux que les béquilles, les applaudissements nourris de la foule venue l'entendre.



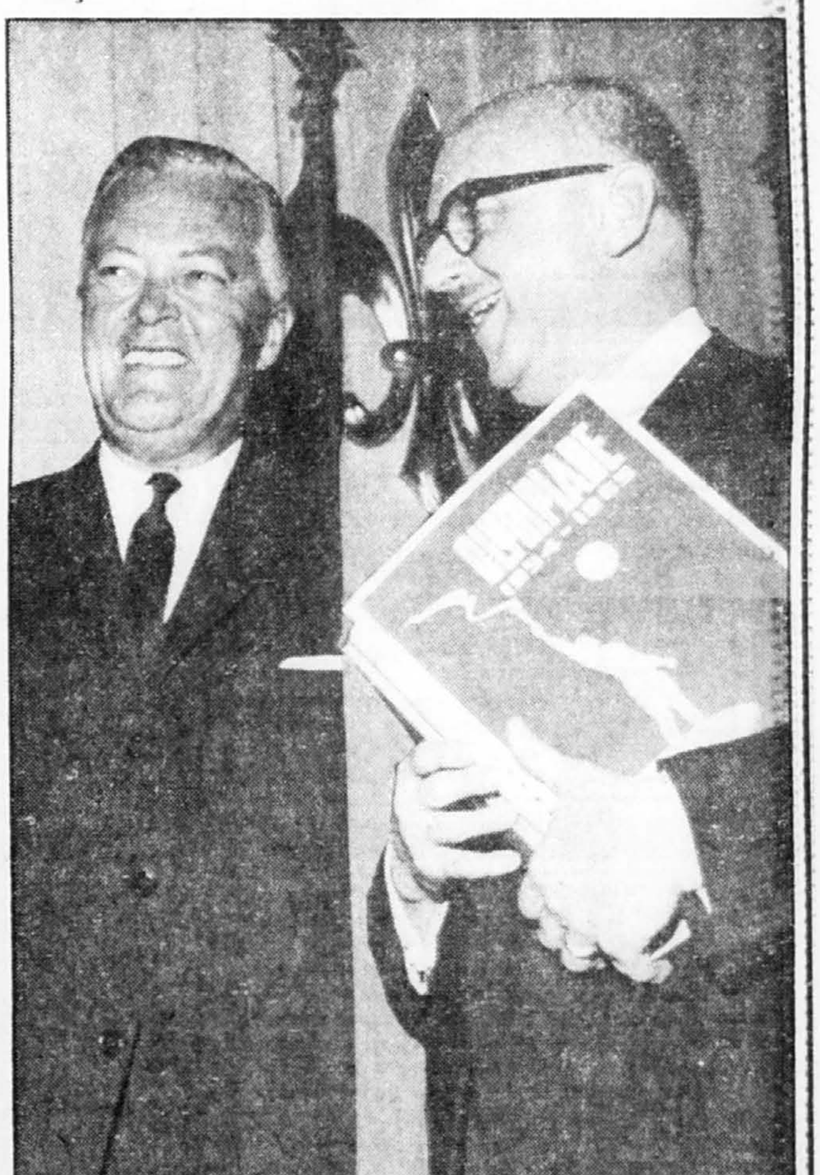


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Cette photo est de 1965 et rappelle que le maire Drapeau a travaillé longtemps sur le dossier olympique. Il était allé voir le premier ministre Lesage pour obtenir son appui en vue de la présentation des Jeux à Montréal dès 1972, mais ceux-ci furent confiés à Munich.

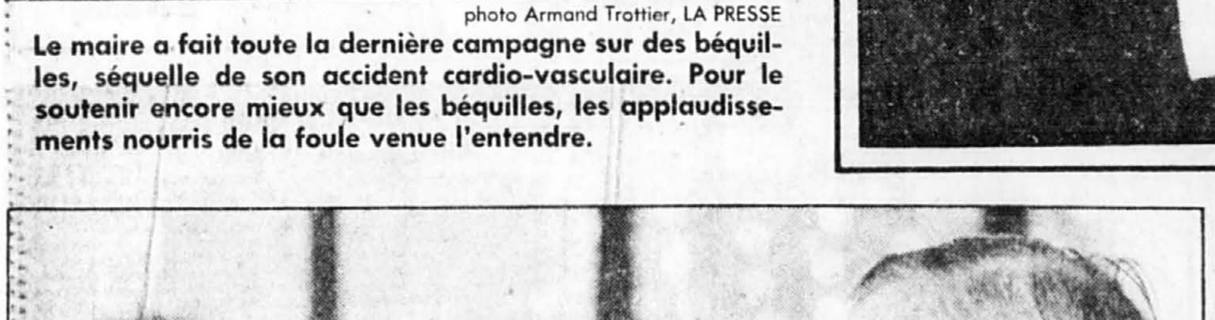


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'après-Expo, en octobre 1967, réunissait dans des entretiens d'épilogue les trois grands de l'époque: le maire Drapeau, Daniel Johnson, premier ministre du Québec, et Lester B. Pearson, premier ministre du Canada.

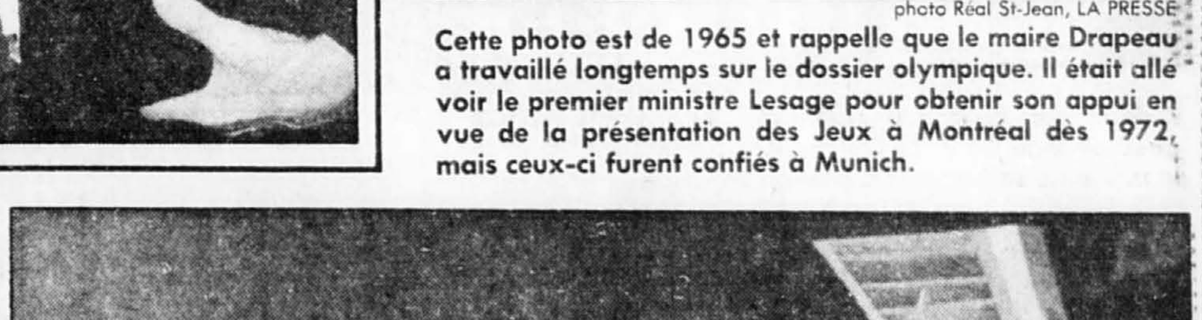


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Ce qu'il l'a défendu, le maire, le stade de Taillibert. On le voit ici déployer tous ses talents de conviction devant une commission parlementaire, en janvier 1975, afin de sauvegarder l'essentiel des installations olympiques.

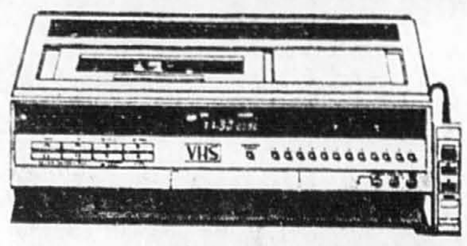
SUPER VENTE D'AUTOMNE AU SUPERMARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

j.m. SAUCIER Électronique Ltée



UN SUPER SPÉCIAL

MAGNÉTOSCOPE VHS



- contrôle à distance
- syntonisation électronique
- programmation 14 jours
- minuterie digitale

$445.99

GRATUIT

À L'ACHAT D'UN TÉLÉ COULEUR, D'UN VIDÉO OU D'UN SYSTÈME DE SON.



UNE MONTRE DIGITALE POUR HOMMES ou FEMMES

RCA



TÉLÉ COULEUR 26''

- Modèle GJR640, style contemporain
- Syntonisation électronique 18 positions
- 100% transistorisé

SPÉCIAL: $568.99

RCA



NOUVEAU MODÈLE

TÉLÉ COULEUR 26''

- Modèle GKR641R

TÉLÉCOMMANDE

- Meuble stye contemporain
- Télécommande 6 fonctions
- Convertisseur 122 canaux

$45.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $277.49

$749.99

MAGNÉTOSCOPE VHS — JVC



- Modèle HR-7200
- Programmation 14 jours
- Télécommande 9 fonctions
- 4 têtes

$545.99

80 MOIS DE GARANTIE

MAGNETOSCOPE VHS — JVC

TÉLÉCOMMANDE SANS FIL



- Modèle HRD-120
- Accès frontal
- Télécommande 11 fonctions
- 4 têtes
- Programmable 14 jours

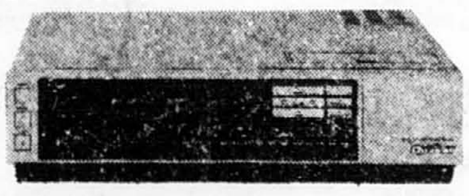
$629.99

80 MOIS DE GARANTIE

Quasar VIDÉO VHS

Modèle VH-5246

4 TÊTES



- Contrôle à distance sans fil
- Convertisseur intégré
- Changement frontal
- Programmation 4 événements / 14 jours

$58.33 X 12 MOIS
Versement comptant: $390.03

$999.99

RCA

TÉLÉ-COULEUR 20''

MODÈLE FJR-455



avec télécommande infrarouge à 6 fonctions, syntonisation multi-bandes, jusqu'à 122 canaux

$499.99

SHARP

TÉLÉ COULEUR 20''



- Modèle 20C69
- Télécommande
- Câblosélecteur 105 canaux

$549.99

HITACHI

SANS FIL

TÉLÉ-COULEUR 20''

Modèle MT-2474



- Luminar 20, 20''
- commande de couleurs
- syntonisation électronique à 105 canaux
- meuble en bois
- télécommande sans fil/15 fonctions

$649.99

SHARP

MONITEUR



- Modèle 20H550
- Entrée audio/vidéo
- Convertisseur 122 canaux
- Télécommande sans fil

$749.99

$45.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $277.49

HITACHI

50 WATTS



- récepteur AM/FM stéréo SR-1900 puissance de 25 watts par canal
- table tournante Hitachi modèle HT-1, semi-automatique, cartouche incluse
- 2 haut-parleurs de qualité à 2 voies, modèle SCRA-I

80 MOIS DE GARANTIE

$399.99

Technics



40 WATTS

- récepteur stéréo AM/FM stéréo modèle SA-110, puissance de 20 watts par canal
- 2 haut-parleurs à 3 voies modèle SCRA 1
- table tournante Akai modèle AP-B1

$499.99

Sansui SYSTÈME DE SON

60 WATTS



- récepteur AM/FM, 30 watts par canal, modèle R-610
- tourne-disque semi-automatique, entraînement direct, modèle PD-11
- 2 haut-parleurs, 3 voies, modèle S-530

$599.99

HITACHI

- Mini avec écouteur, radio AM/FM cassette
- Système de débranchement auto avance rapide et rebobinage
- Modèle CP-200

$79.99

Panasonic

- Radio AM/FM
- Cassette, stéréo
- Avec écouteurs
- Modèle RX-1940

$119.99

KOSS

- Radio AM/FM cassette
- Avec écouteurs modèle KSP
- Modèle A3

$139.99

SHARP

- Modèle GF-A1
- AM/AM stéréo cassette
- 2 haut-parleurs détachables
- Fonctionne sur piles et secteur

$149.99

HITACHI

- Modèle TRK 7252
- 1.9 wats par canal
- Enceinte de 4 haut-parleurs à 2 voies
- Commande de tonalité
- Pause mécanique
- Arrêt automatique

$199.99

TOSHIBA

- Modèle RT-SX2
- Auto-inversion
- AM/FM cassette
- 2 haut-parleurs 2 voies

$219.99

Panasonic

- Modèle RX-C45
- Égalisateur incorporé
- AM/FM cassette, stéréo
- 2 haut-parleurs détachables
- Entrée phono

$299.99

JVC

- Modèle PC-200
- AM/FM stéréo cassette
- Auto-inversion
- Égalisateur incorporé 5 bandes
- 2 haut-parleurs détachables
- Touches électroniques, Dolby

$379.99

SHARP

- Modèle QT-90
- AM/FM stéréo double cassette
- Égalisateur incorporé 5 bandes
- Copie à haute vitesse
- 2 haut-parleurs détachables
- Système Dolby APSS

$399.99

j.m. SAUCIER Électronique Ltée

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour achat minimum de $650.00 ou plus sur les articles annoncés seulement

80 MOIS DE GARANTIE

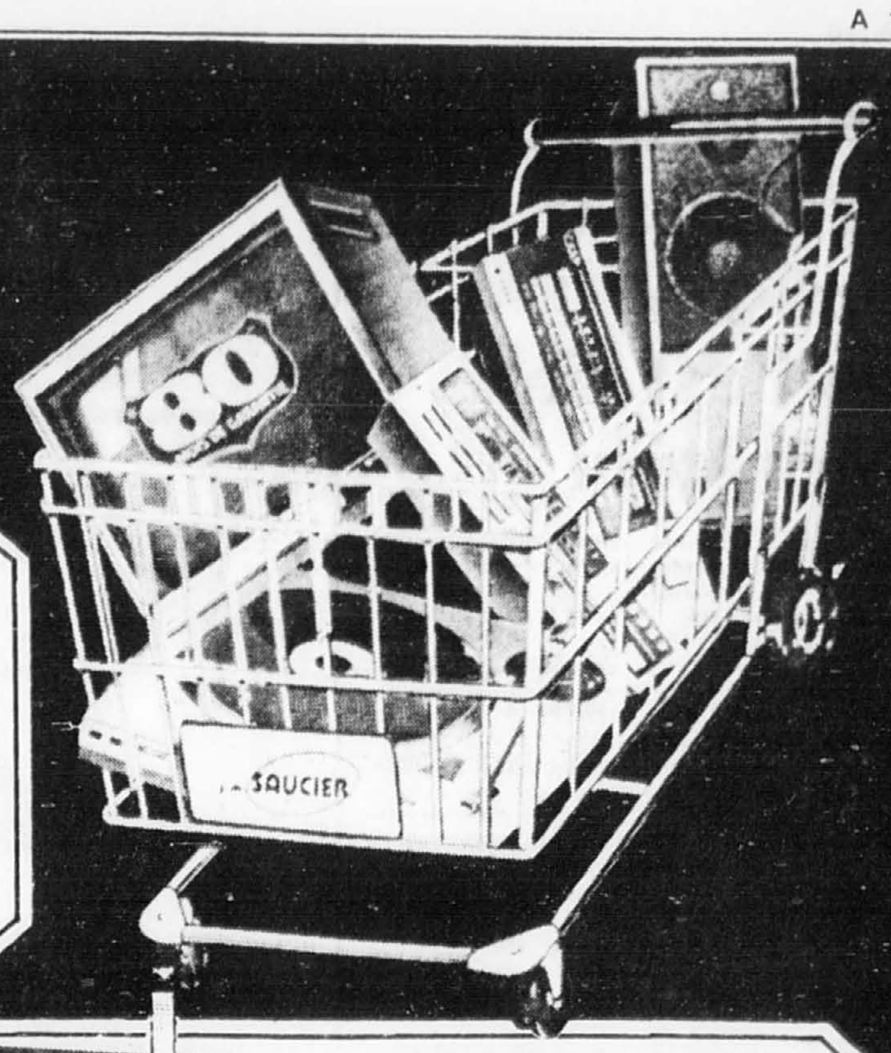
*80 MOIS DE GARANTIE MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT

L'illustration peut différer de l'article à vendre

J.M. SAUCIER Électronique Ltée

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour achat minimum de $650 ou plus sur les articles annoncés seulement

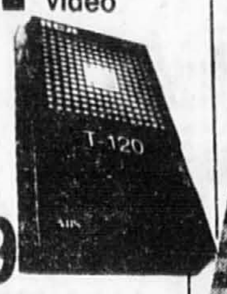


RCA Ruban vidéo

CASSETTES VIDÉO VHS T-120

2 ou plus

$8.99



CASSETTES AUDIO TDK

Achat minimum de 10

SA-60 $2.69

SA-90 $2.95



CLUB VIDÉO GRATUIT

Une valeur de **$300**

applicable sur la location de films vidéo et en plus un abonnement à notre club vidéo sur achat d'un vidéo de plus de $550

HITACHI



TÉLÉ COULEUR 26''

- Luminar 20, lampe-écran 100° «in-line»
- Ultra APS, commande automatique de fréquence (AFC) décoder VIR
- Style contemporain fini noyer
- Modèle TS-1126

$41.66 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $263.07

$699.99



HITACHI

TÉLÉ COULEUR 26''

- Luminar 20, commande des couleurs
- Syntonisateur électronique à 105 canaux
- Affichage à l'écran du canal choisi
- Télécommande 15 fonctions
- Modèle TS-3609

$50.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $380.99

$899.99

SHARP



MAGNÉTOSCOPE VHS

- Accès frontal
- Télécommande à 7 fonctions
- Programmable 14 jours
- Modèle VC-481

$529.99

SHARP 4 TÊTES



MAGNÉTOSCOPE VHS

- Accès frontal • Télécommande à 10 fonctions
- Jusqu'à 8 heures d'enregistrement
- Programmable 14 jours/4 événements
- Convertisseur 105 canaux

$45.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $277.49

$749.99

HI-FI SHARP 4 TÊTES



MAGNÉTOSCOPE À CASSETTES VHS

Modèle VC-489C HI-FI

- Syntonisation 142 canaux
- Programmable 14 jours/8 émissions
- Accès frontal
- Télécommande 17 fonctions

$75.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $625.98

$1399.99

PRIX JAMAIS VU AUPARAVANT

Quasar

TÉLÉ COULEUR 26''

- Syntonisation VHF-UHF
- Système auto-couleur
- Cabinet style contemporain

$639.99



Panasonic

TÉLÉCOMMANDE



TÉLÉ COULEUR 26''

- Meuble style contempora
- Meuble style contemporain
- Affichage du poste à l'écran
- Télécommande accès direct, détachable
- Système couleur-pilote
- Convertisseur incorporé 127 canaux

$58.33 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $390.03

$999.99

TOSHIBA

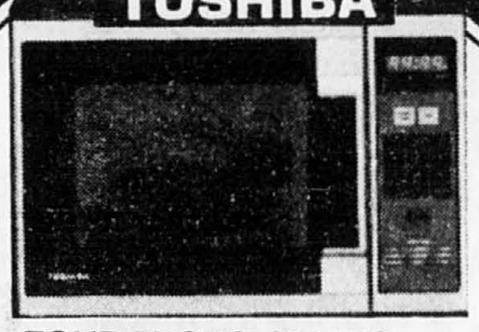


FOUR MICRO-ONDES

- Modèle ER-555
- 0,54 pi cu.
- Puissance de 600 watts
- Touches électroniques

$399.99

TOSHIBA

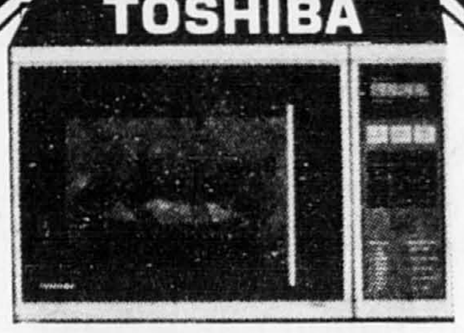


FOUR MICRO-ONDES

- Modèle ER-155
- 1 pi cu.
- 720 watts de puissance
- 9 niveaux, touches électroniques

$459.99

TOSHIBA

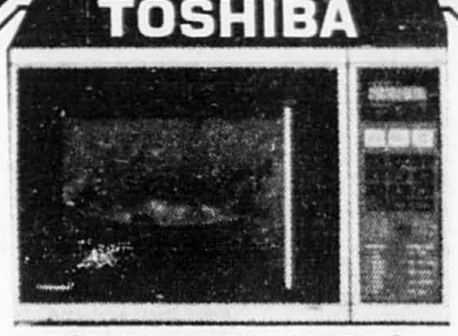


FOUR MICRO-ONDES

- Auto-décongélation
- Sonde thermique
- Cadran digital
- Capacité de 1.6 pi cu.

$529.99

TOSHIBA



FOUR MICRO-ONDES

- Modèle ER-875
- Capacité de 1.6 pi cu.
- 9 niveaux de puissance
- Sonde thermique

$599.99

Panasonic



FOUR MICRO-ONDES

- Modèle NE-6850
- Capacité 1 pi cu.
- Décongélation
- Cuisson par le poids

$449.99

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES

- Modèle MR-7920
- Capacité 1.4 pi cu.
- Décongélation
- 9 niveaux de puissance

$599.99

HITACHI



FOUR MICRO-ONDES

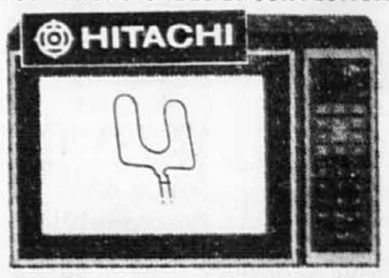
- Modèle MR-8030 • Système «auto-sensor»
- Capacité 1.4 pi cu. • Plateau rotatif

$50.00 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT: $271.99

$799.99

FOUR MICRO-ONDES ET CONVECTION

HITACHI



- Avec grille • Auto-décongélation
- Modèle MR-9020 • Puissance de 700 watts
- Plateau rotatif

$58.33 x 12 MOIS
VERSEMENT COMPTANT $390.03

$999.99

389-3541

10090 BOUL. ST-LAURENT

(Métro Sauvé)
Entre Sauvé et Sauriol
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

J.M. SAUCIER Électronique Ltée

Les libéraux préparent l'assaut de l'est de Montréal

■ Persuadés que les dix-huit comtés de l'est de Montréal — « même Anjou représenté à l'Assemblée nationale par Pierre-Marc Johnson » — sont prenables, les libéraux sont déjà à l'oeuvre dans cette région.

PIERRE VENNAT

Armés de 140 résolutions rédigées par quelque 600 militants différents, ils se réuniront dimanche en colloque régional, à l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, avec un message important pour Robert Bourassa et les autres dirigeants et militants du parti au Québec : le PLQ, tout en donnant la priorité aux problèmes économiques, ne doit pas négliger les questions sociales, notamment la qualité des services de santé, la situation des femmes, l'habitation et les problèmes causés par le vieillissement de la population. « Il est évident que les libéraux de l'est de Montréal ne voient pas les problèmes du même oeil que ceux du West Island », avoue un de leurs porte-parole, l'homme d'affaires L. Maurice Sauvé.

Leurs effectifs ayant grimpé de 14 000 à 22 000 membres depuis l'élection de Robert Bourassa à la tête du parti en octobre 1983, les libéraux de l'est de l'île ont même ouvert des permanences dans certains comtés représentés par le PQ, comme par exemple celui de Rosemont. D'autres doivent être ouvertes sous peu.

Le fédéral

Par ailleurs, échaudés par certains événements survenus lors des élections fédérales, alors que les libéraux fédéraux se sont déchirés entre eux, les libéraux provinciaux ont fait savoir au parti que « des parachutages, on n'en veut plus ». On tentera donc dans la mesure du possible de dénicher, pour le prochain scrutin, des candidats locaux, quoiqu'il soit possible que certains comtés, comme Bourassa ou Crémazie, demeurent ouverts à des candidats de l'extérieur, à condition qu'ils soient de prestige et acceptés par les gens du milieu. Jean-François Viau, l'actuel candidat libéral dans Saint-Jacques, où se tiendra une élection partielle le 26 novembre, est d'ailleurs d'Outremont.

Finis les parachutages

Par ailleurs, il est peu probable que les militants libéraux de l'est de Montréal, partisans de Robert Bourassa, se laissent divertir par la « reconstruction » du Parti libéral du Canada annoncée par John Turner. « Tout d'abord, nous l'avons appris par les journaux. On ne nous a pas convoqués. Et puis notre première priorité, c'est la victoire des libéraux à Québec », ont indiqué hier à LA PRESSE des porte-parole du parti.

Onzième congrès régional, celui de l'est de Montréal réunit les militants de 18 comtés, dont 12 sont actuellement représentés par des péquistes. Ces congrès doivent permettre au parti de préparer son programme électoral, qui sera fignolé lors d'un vaste congrès réunissant des délégués de tout le Québec à Montréal en mars 1985.

Sauvé dans Rosemont?

C'est à un homme d'affaires bien connu dans les milieux de la construction, M. L. Maurice Sauvé, un résidant de Rosemont incidemment, que les libéraux ont confié la présidence de cet événement. M. Sauvé, qui n'écarte pas la possibilité de se porter candidat contre Gilbert Paquette aux prochaines élections générales, avait formé un groupe de travail lors du congrès au leadership du PLQ, à l'automne 1983, pour sensibiliser les trois aspirants — Robert Bourassa, Pierre Paradis et Daniel Johnson — aux malaises dans la construction.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC — Avis public 1984-263. le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: Valleyfield Transvision Inc. 2. VALLEYFIELD, GRANDE ILE, NITRO, SAINT-TIMOTHÉE ET NOTRE - DAME - DU - SOURIRE (Qué.). Demande (842153900) présentée par VALLEYFIELD TRANSVISION INC. en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, en supprimant les conditions de licence régissant les aires des services et signaux facultatifs et en leur substituant la condition de licence suivante: «L'approbation du Conseil est requise avant d'apporter tout changement à l'aire de desserte autorisée ou à la distribution des signaux ou services.» La demande peut être examinée chez: 135, rue Alexandre Valleyfield J6S 3K5.

Où puis-je examiner les documents pertinents? Vous pouvez les consulter, durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée ci-dessus, ainsi qu'au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Comment puis-je faire parvenir mes commentaires? Vous pouvez soumettre des commentaires sur cette demande par écrit, sous forme de lettre. Vous devez indiquer de façon précise si vous supportez, vous vous opposez, ou vous proposez des modifications à une demande et si vous avec l'intention de comparaître à l'audience publique. Notez qu'à la fois le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Votre intervention doit être signée et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone et être reçue au Conseil au plus tard à la DATE LIMITE D'INTERVENTION: 21 novembre 1984.

Comment puis-je avoir de plus amples renseignements? Si vous désirez mieux connaître les droits et obligations des participants à une audience publique, veuillez consulter «Règles et Procédures du C.R.T.C.», disponible au prix de 1,60 $ DLR au Centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnements et services, Hull (Québec) K1A 0S9. Vous pouvez également communiquer avec la Direction des audiences publiques du C.R.T.C. au (819) 997-1328 ou 997-1027, les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 où le bureau régional du Conseil à Montréal (514) 283-6607.

Canada

SIMPSON

ÉCONOMISEZ $40 À $50 SUR FOUR ET PLAQUE CHAUFFANTE BEAUMARK

499.98 VENTE

1. ÉCONOMISEZ $50 - FOUR A ENCASTRER, FACILE A NETTOYER. Four avec fonctions contrôlées par horloge.
• Sonde de viande vous indiquant que la viande est cuite à point
• Lèchefrite et support inclus
• Porte s'ouvrant latéralement. Peut s'ouvrir à gauche ou à droite, si désirez.
• Grand hublot pour excellente visibilité
• Requiert un espace d'au moins 28" x 24⅝" x 23¾" pour une installation adéquate. Modèle 21020. Prix ord. Simpson 549.98

249.98 VENTE

2. RABAIS $40 SUR PLAQUE CHAUFFANTE A ENCASTRER. Dessus à rebord des plus pratiques.
• 4 éléments de luxe dont 2 de 8" et 2 de 6".
• Anneaux monopièces et «bols» en acier chromé reflétant la chaleur provenant de l'élément.
• Ne nécessite que 2¾" de profondeur pour l'installation.
Modèle 21040. Prix ord. Simpson 289.98.

Rayon 430, appareils électroménagers, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Pour achat en personne seulement



Beaumark

Qualité hors pair pour les canadiens

1 123 456 789 0

Simpson AUJOURD'HUI

SIMPSON

Bas prix spécial chez Simpson! Complets mode 2 pces 100% laine

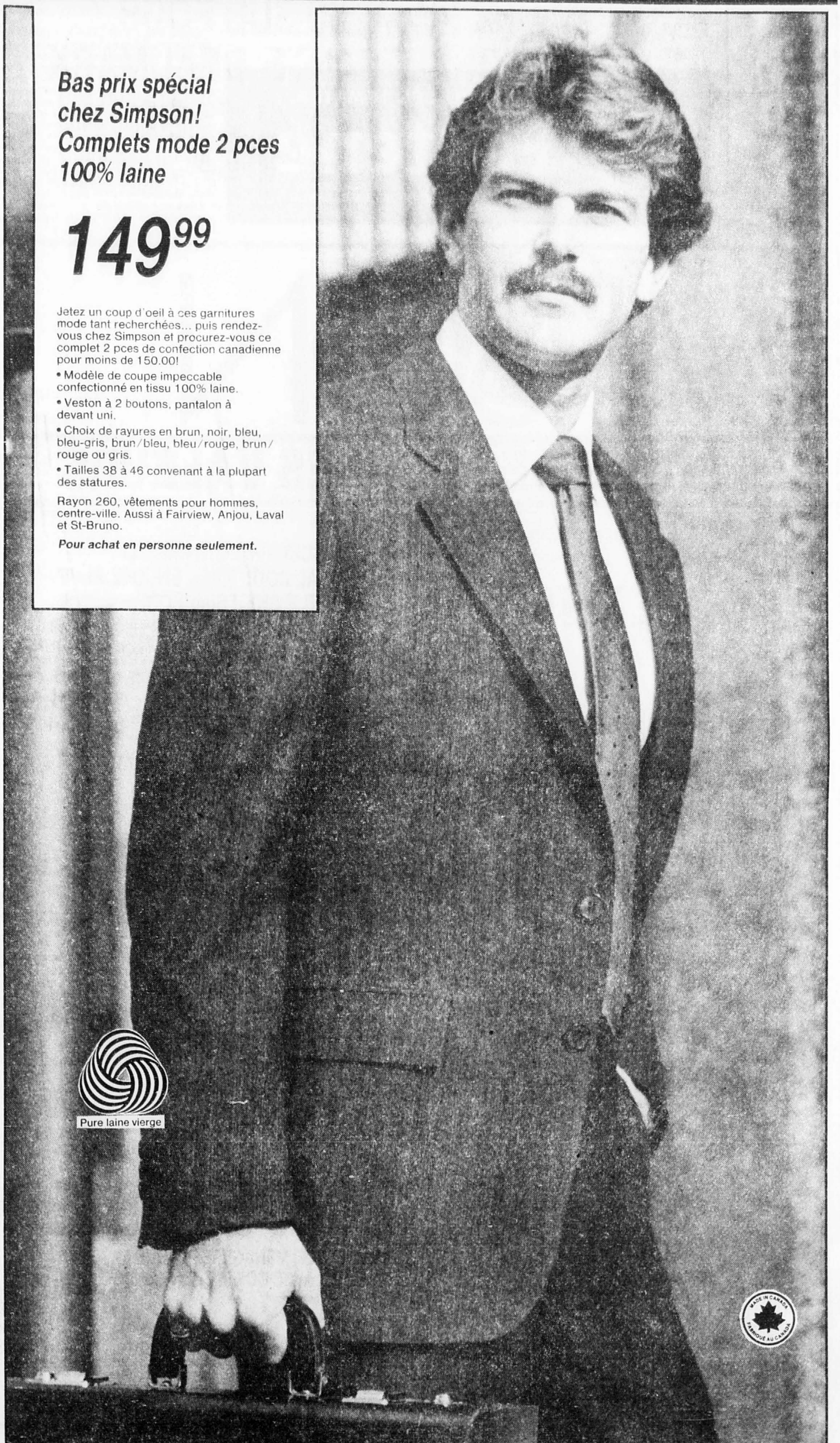
149.99

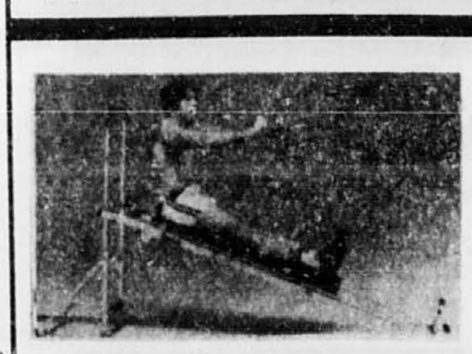
Jetez un coup d'oeil à ces garnitures mode tant recherchées... puis rendez-vous chez Simpson et procurez-vous ce complet 2 pces de confection canadienne pour moins de 150.00!

- Modèle de coupe impeccable confectionné en tissu 100% laine.
- Veston à 2 boutons, pantalon à devant uni.
- Choix de rayures en brun, noir, bleu, bleu-gris, brun/bleu, bleu/rouge, brun/rouge ou gris.
- Tailles 38 à 46 convenant à la plupart des statures.

Rayon 260, vêtements pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.





DÉMONSTRATION EN DIRECT DU CLUB ATHLÉTIQUE SIMPSON
de l'appareil de gymnastique DL960
totalgym WEST BEND

Au centre-ville, Fairview, Pointe-Claire, Les Galeries d'Anjou
25 et 26 octobre 11 h 30 à 16 h 30 au centre-ville
17 h à 21 h en banlieue
27 octobre 12 h à 16 h à tous les endroits
Sentez-vous en forme!

Simpson AUJOURD'HUI

Le nombre d'assistés sociaux augmente

QUÉBEC — Loin de se résorber avec la reprise économique, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale ne cesse d'augmenter au Québec puisqu'on en dénombrait 689 000 en septembre, soit 2.3 p. cent de plus qu'au cours de la même période en 1983.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Ces données sont tirées d'une publication éditée par Statistiques-Québec pour le mois de septembre.

On y note que du mois d'août au mois de septembre, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 1,000.

Le rapport mensuel constate que le nombre de bénéficiaires qui augmentait de moins en moins vite au cours du deuxième trimestre voit l'inverse se produire au cours des derniers mois avec des taux de croissance de 0.9, 1.0, 1.7, et 2.3 p. cent en juin, juillet, août et septembre 1984.

Les 689,000 bénéficiaires dénombrés en septembre se répartissent en 466 000 ménages dont 256 800 personnes seules et 149 800 familles.

Les déboursés totaux se sont élevé à $173.5 millions, en hausse de 10,9 p. cent par rapport au mois de septembre 1983.

Les statistiques du ministère du Travail et de la Sécurité du revenu révèlent que les groupes de moins de 20 ans et celui des 65 ans et plus connaissent des diminutions respective de moins 12 et moins 1.6 p. cent par rapport à septembre 1983.

C'est le groupe des 30-44 ans qui accuse l'augmentation la plus importante avec 6.9 p. cent, suivi du groupe 45-54 ans avec 4.1 p. cent et des 55-64 ans avec 1.8 p. cent. Quant aux jeunes de 20 à 29 ans, leur effectif ne s'est accru que de 1 p. cent depuis un an.

CONSTRUCTION
Le règlement de placement amendé?

QUÉBEC — Le ministre du Travail Raynald Fréchette a promis hier que le règlement de placement dans la construction serait modifié d'ici Noël afin d'augmenter le ratio compagnon-apprentis qui permettra à un plus grand nombre de jeunes d'obtenir du travail dans cette industrie.

Interrogé par le député libéral Michel Pagé, M. Fréchette a de plus indiqué que vendredi prochain l'Office de la construction du Québec sera saisi d'un projet à cet égard auquel les membres de l'organisme devront donner un avis. Il a cependant précisé qu'en vertu des dispositions de la loi actuelle, le gouvernement n'avait pas l'autorité pour procéder à des modifications au règlement de placement.

En clair, cela signifie que si les membres de l'Office de la construction n'acceptent pas de modifier le règlement, il se pourrait bien que le gouvernement dépose un amendement à la loi avant les Fêtes de manière à donner au ministre ce pouvoir.

M. Fréchette a toutefois reconnu que même en ouvrant la porte aux jeunes, cela ne créera pas plus d'emplois dans cette industrie puisqu'il y a déjà 50,000 travailleurs de la construction qui sont à la recherche d'un emploi actuellement.

Onze symposiums sur l'emploi et les jeunes

QUÉBEC (PC) — L'opposition officielle a accusé le gouvernement québécois de perdre son temps avec des symposiums en régions plutôt que de trouver rapidement des solutions aux problèmes de chômage des jeunes.

Lors de la période des questions, hier, le député libéral Jean-Claude Rivest a déposé le document «Changeons le mode d'emploi» émanant du Secrétariat à la jeunesse, dans lequel le gouvernement fait part de son intention de tenir onze symposiums régionaux sur la situation des jeunes.

M. Rivest s'est étonné de la lenteur du gouvernement. « Après huit ans de pouvoir, je pensais que la concertation était faite et qu'il était temps de passer à l'action pour les jeunes. »

Une voiture un prix une VOLVO
AUTO AVO INC.
2077, Ste-Catherine ouest
Tél.: 931-8244

DATE LIMITE 31 OCTOBRE
Pour adhérer à l'assurance-maladie individuelle complémentaire de La Croix Bleue du Québec.
LA CROIX BLEUE
Parce que personne n'a les moyens d'être malade.
(514) 286-8403 à Montréal
(418) 687-2223 à Québec
(819) 562-3000 à Sherbrooke
1-800-361-5139 de l'extérieur (sans frais)

Service philatélique
Société canadienne des postes



Surprise. Émerveillement. Plaisir.

Allez-y! Profitez-en!



EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE

Canada84

adultes: 3 $ • étudiants et gens de l'âge d'or: 2 $
enfants (accompagnés d'un adulte): gratuit

25, 26, 27 et 28 OCTOBRE, PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL

Indépendance: le débat reprend

QUÉBEC- Le moratoire imposé par M. Lévesque à ses ministres a été levé et le débat sur l'enjeu de la prochaine élection reprendra de plus belle au cours des prochains jours tant à l'intérieur du cabinet que sur la place publique.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

LA PRESSE a en effet appris que le conseil des ministres a consacré hier une bonne partie de sa réunion hebdomadaire à cette question et que la discussion se poursuivra le 7 novembre.

D'autre part, M. Lévesque a implicitement annulé la demande qu'il avait faite à ses ministres il y a un mois, à Fort-Prével, de ne plus parler publiquement de cette question, en ne s'opposant pas à ce que le ministre Pierre-Marc Johnson et le conseiller au programme du PQ, Jules-Pascal Venne (voir ci-contre), fassent connaître leur position par la voie des journaux.

M. Johnson, sans aller semble-t-il aussi loin que le «compromis historique» de M. Venne, se prononce lui aussi contre la tenue d'une élection référendaire dans une entrevue qui sera publiée en fin de semaine.

Il aurait pour l'essentiel répété hier à ses collègues que, si la souveraineté demeurait l'idéal à rechercher, il importait avant tout de renforcer la position du Québec.

La meilleure façon d'y arriver dans le contexte actuel, selon lui, n'est certes pas de tenir une élection référendaire, mais plutôt de faire tous les progrès possibles, notamment en profitant de la présence d'un nouveau gouvernement à Ottawa.

Louise Harel, pour sa part, a réitéré son appui à la résolution du congrès voulant que lors de la prochaine élection un vote pour le PQ signifie un vote pour la souveraineté, alors que d'autres ministres se sont plutôt prononcés dans le même sens que M. Johnson.

Le ministre Camille Laurin a proposé une solution de compromis. Il suggère en gros qu'on ne modifie pas le programme du parti, mais que le gouvernement fasse porter l'élection sur une série d'exigences minimales qu'il s'engagerait à aller négocier avec le gouvernement fédéral. La souveraineté demeurerait au coeur du débat, mais seulement comme un ultime recours en cas d'échec des négociations.

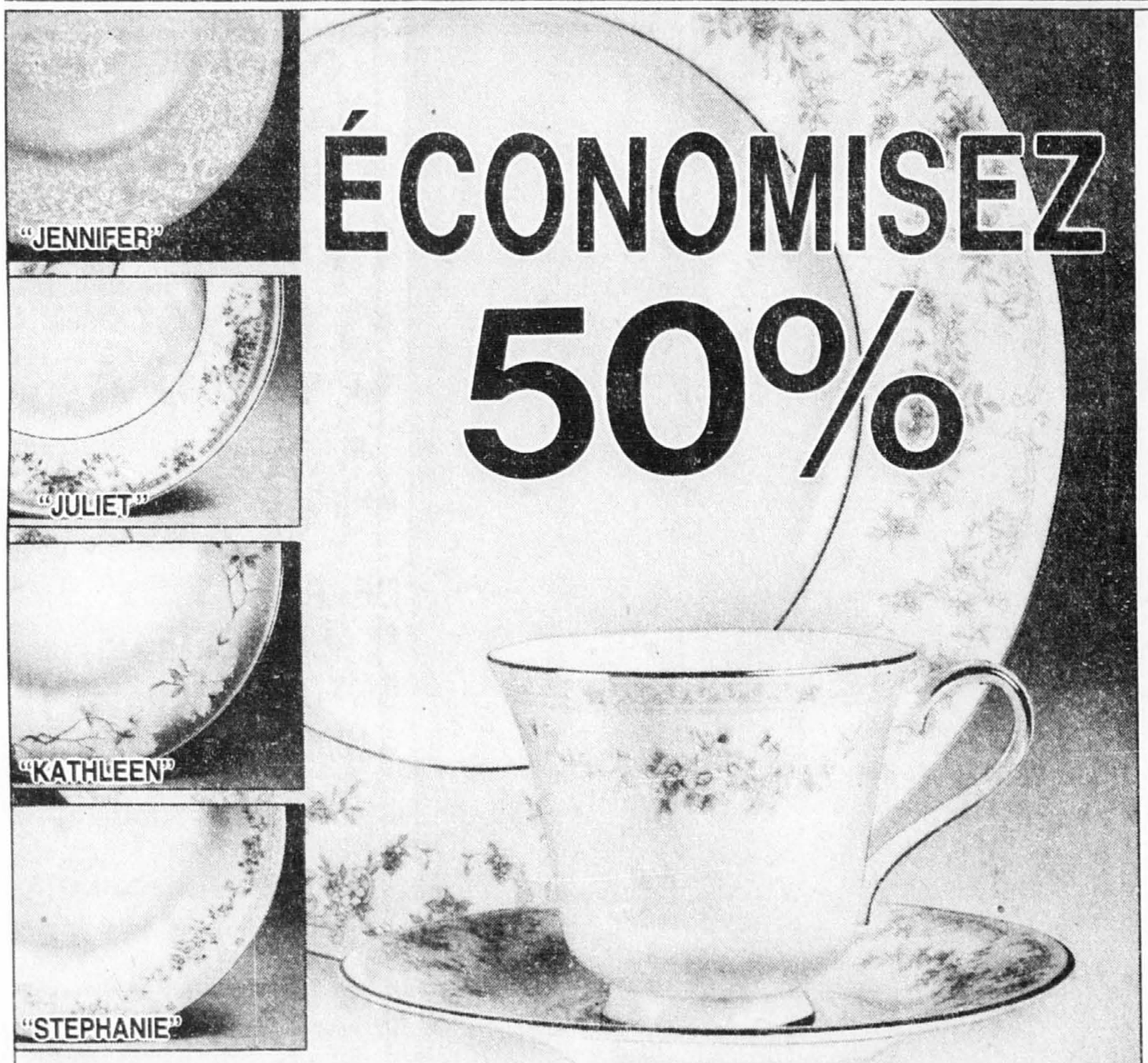
Jacques Parizeau est resté évasif et le premier ministre, enfin, ne s'est pas prononcé hier.



AJOUTEZ LES TOMATES
Pastene
POUR UNE SAUCE RICHE ET RELEVÉE

SIMPSON

SIMPSON, LE FOYER DES BONNES VALEURS



ÉCONOMISEZ 50%

FINE PORCELAINE «ROMANCE» DE «ROYAL DOULTON», ENCORE PLUS ABORDABLE CHEZ SIMPSON

Voilà de bonnes nouvelles! Pour 2 semaines seulement, vous économiserez 50% sur tous les couverts 5 pces de la collection «Romance» chez Simpson. (Économisez 30% sur les éléments libres... voir ci-dessous). Choix de 5 jolis motifs sur fond ivoire... de «Royal Doulton», une marque réputée à travers le monde entier! Offre en vigueur jusqu'au 9 novembre 1984. Chaque couvert comprend: assiette à dîner, assiette pain/beurre, assiette à salade/dessert, tasse et soucoupe.

«DIANA» OU «JENNIFER»

38.99 VENTE couvert 5 pces
Prix ord. Simpson 78.50

«JULIET», «KATHLEEN» OU «STEPHANIE»

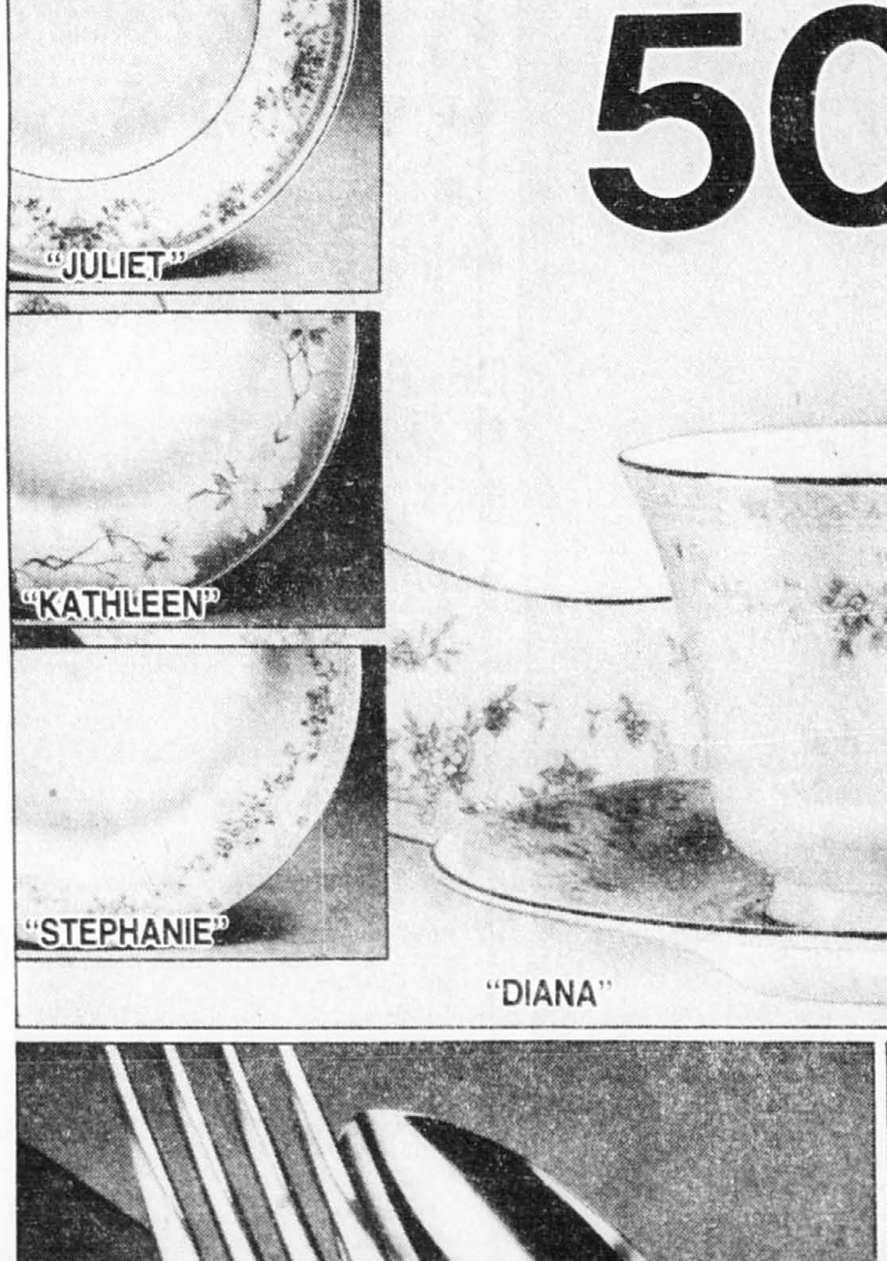
41.59 VENTE couvert 5 pces
Prix ord. Simpson 83.50

ÉCONOMISEZ 30% SUR ÉLÉMENTS LIBRES

	«Diana» ou «Jennifer»		«Juliet», «Kathleen» ou «Stephanie»	
	Simpson	VENTE	Ord. Simpson	VENTE
Coupe à fruits	12.95	**8.99**	14.95	**10.39**
Crémier	29.95	**20.89**	31.95	**22.29**
Sucrier couvert	47.95	**33.49**	52.50	**36.69**
Plat	72.50	**50.69**	75.00	**52.49**
Légumier ouvert	72.50	**50.69**	75.00	**52.49**

Rayon 445, porcelaine et cristal, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 284-4231



BONI

PRIX ÉTUDIÉ!

EXCLUSIVITÉ! MÉNAGÈRE PLAQUÉ ARGENT POUR 12... AVEC COFFRET EN BONI!

199.00 VALEUR SIMPSON, couvert 66 pces

BONI: Riche coffret fini noyer, avec tiroir et intérieur empêchant le ternissement. Vôtre à l'achat de la ménagère 66 pces «Romantic Rose»... seulement chez Simpson! Si achetée séparément le prix ordinaire Simpson serait de 49.99. Offre en vigueur jusqu'au 9 novembre, sauf s'il y a épuisement du stock. Rendez-vous chez Simpson dès aujourd'hui et profitez de cette offre remarquable. Ménagère «Romantic Rose» en plaqué argent avec délicat motif floral. Comprend couverts de 5 pces pour 12, chacun avec couteau à manche creux, fourchette à dîner, fourchette à salade/dessert, cuillère à soupe/dessert et cuillère à thé. Plus ensemble hôtesse 6 pces, chacun avec cuillère à sucre, couteau à beurre, fourchette à viandes froides, louche à sauce et 2 cuillères perforées.

Rayon 228, argenterie, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 284-4231

AVIS

Les heures d'ouverture du magasin Simpson durant la grève de la CTCUM.

Les heures d'ouverture du magasin centre-ville sont les suivantes:

Lundi, mardi, mercredi et samedi:
de **9h** à **17h**
Jeudi et vendredi
de **9h** à **21h**

Simpson AUJOURD'HUI

Venne invite le PQ au « compromis historique »

Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir aux membres du Parti québécois, le conseiller au programme de cette formation politique, Jules-Pascal Venne invite les militants à accepter « un compromis historique » avec le nouveau gouvernement conservateur de Brian Mulroney.

JACQUES BOUCHARD

Plus question donc dans un premier temps de faire un autre débat sur l'indépendance ou la souveraineté du Québec lors de la prochaine élection. Cette prise de position, dont le texte intégral est publié en page A-7, rejoint essentiellement les propos tenus par le premier ministre René Lévesque lors du dernier Conseil national et dans son discours inaugural.

C'est après avoir constaté depuis l'échec référendaire de mai de 1980, que le progrès du pays réel ne s'est pas exprimé en terme constitutionnel, que M. Venne en vient à formuler une nouvelle position que l'on peut qualifier de « fédéraliste ».

Ce décalage dans le temps est dû en grande partie, selon le conseiller au programme du PQ, à la façon dont le débat sur la question nationale a été présenté: « La polarisation entre le projet du statu quo constitutionnel et celui de la souveraineté ne corrrespond pas à l'évolution présente du Québec ».

Ce constat d'échec de la part de ce membre influent de l'exécutif national créera sans doute beaucoup de remous chez les militants et les irréductibles de la cause indépendantiste. Ils seront appelés à discuter de cette question en janvier prochain lors « d'un autre » Conseil national.

« Ce que nous devons retenir de l'analyse de la situation politique des années 80, c'est que notre société est prête à une nouvelle entente avec le Canada non pas sur la base de la souveraineté dans son absolu mais sur la base d'un consensus québécois plus large ».

Selon ce stratège du PQ, ce consensus inclurait la reconnaissance des principes suivants:

« que le Québec forme une société distincte et une communauté nationale. Cela devrait se traduire au niveau de la formule d'amendement par le droit à l'auto-détermination et par l'élargissement du droit du retrait avec pleine compensation financière et au terme d'un partage des pouvoirs par la récupération de ce qui forme la trame essentielle d'une société, à savoir l'ensemble des politiques sociales ».

En fait, le PQ proposera à ses homologues fédéraux une sorte de statut particulier pour le Québec à l'intérieur d'un Canada fort et uni...

Le document signé par Jules-Pascal Venne explique: « C'est là bien sûr pour nous et pour d'autres un *compromis historique*. Depuis le rapatriement de 1982, la position du Québec s'est artificiellement affaiblie à cause de nos divisions internes. Nous avons l'urgente responsabilité de faire en sorte dans l'année et les mois qui viennent que le Québec s'affirme clairement comme société distincte et comme communauté nationale. De même que le pays réel a progressé, le Québec politique doit lui aussi progresser. Pour ce faire, nous devons départisaniser le débat constitutionnel. Nous devons rechercher ce qui fait consensus autour de la question nationale et présenter des objectifs et un projet sur ce qui rassemble les Québécois au-delà des partis et non pas sur ce qui les divise...».

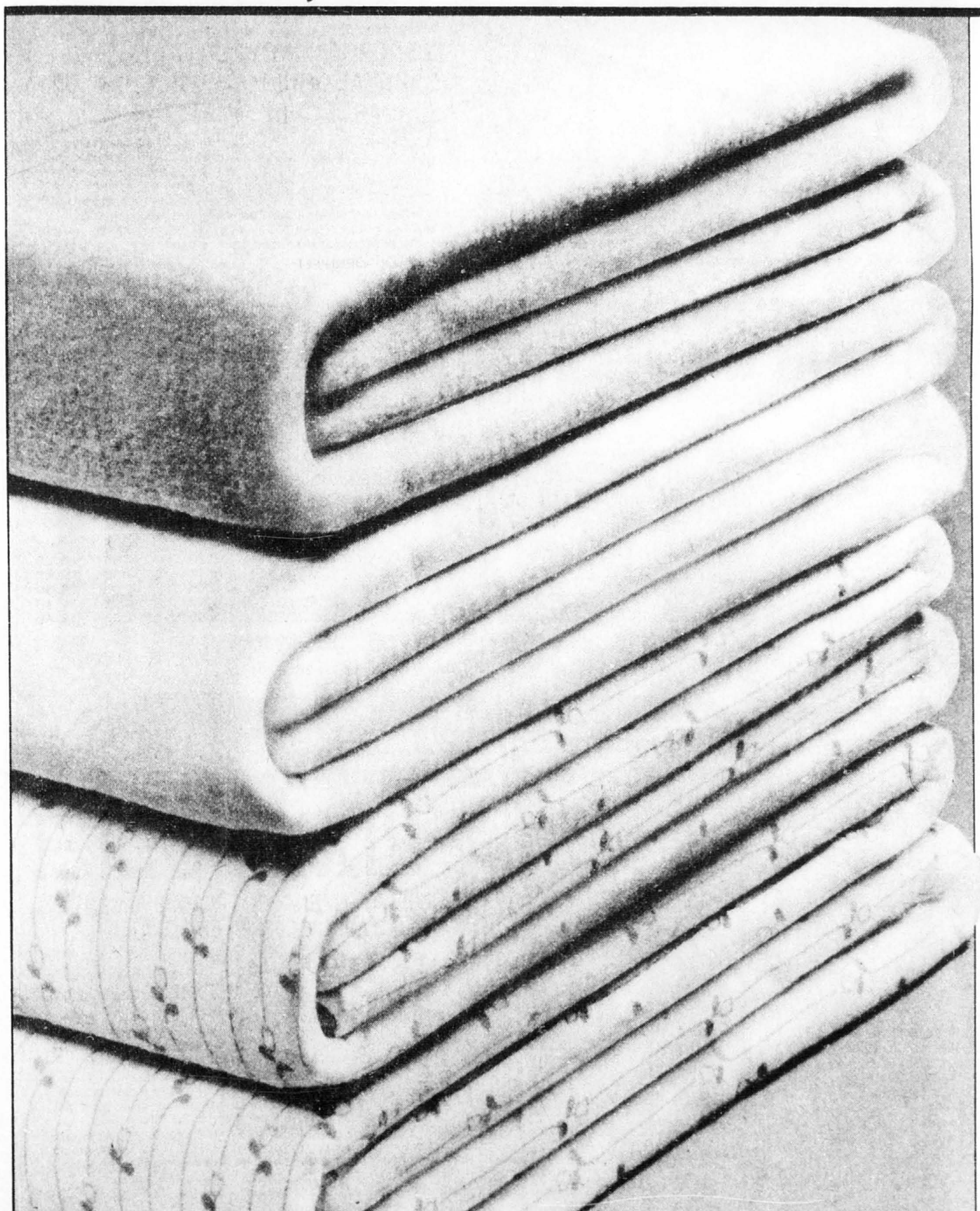
M. Venne poursuit: « Pour nous, souverainistes, ce sera une étape vers la souveraineté et pour certains de nos compatriotes ce sera l'aboutissement et le point final de la question nationale. Ce sera tout autant un pari qu'un comportement historique. *Voilà le vrai beau risque.* L'histoire, le progrès et l'avenir départagera les deux conceptions du compromis ».

Après cet enterrement de première classe de l'article un du programme du PQ, M. Venne note du même souffle: « Après la reconnaissance du Québec comme nation avec ses attributs, nous serons alors en mesure de reprendre le débat sur la souveraineté ramené à des questions de stratégie et de technicalité. Car il ne faudrait pas oublier que la stratégie référendaire a eu comme effet, à cause justement de son aspect brutal de cassure, de concentrer le débat sur les moyens et non sur la finalité ».



SIMPSON

SIMPSON, LE FOYER DES BONNES VALEURS



ÉCONOMISEZ
35% À
40%

DRAPS EN FLANELLETTE DE COTON EXCLUSIFS À SIMPSON

Des économies substantielles sur ces draps en flanellette... juste à temps pour la période des grands froids. Faites ample provision de ces draps et passez l'automne et l'hiver au chaud. Choix de tons unis de blanc, bleu clair ou ivoire; ou notre joli motif de tulipes en rose foncé, brun ou bleu sur fond blanc. Et grâce aux bas prix Simpson, vous pourrez les coordonner comme bon vous semble. Au choix: drap plat ou housse:

FORMAT JUMEAU
Prix ord. Simpson 15.98
9.99 VENTE

FORMAT DOUBLE
Prix ord. Simpson 17.98
10.99 VENTE

FORMAT QUEEN
Prix ord. Simpson 21.98
12.99 VENTE

Rayon 351, literie et linge de maison, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 284-4231

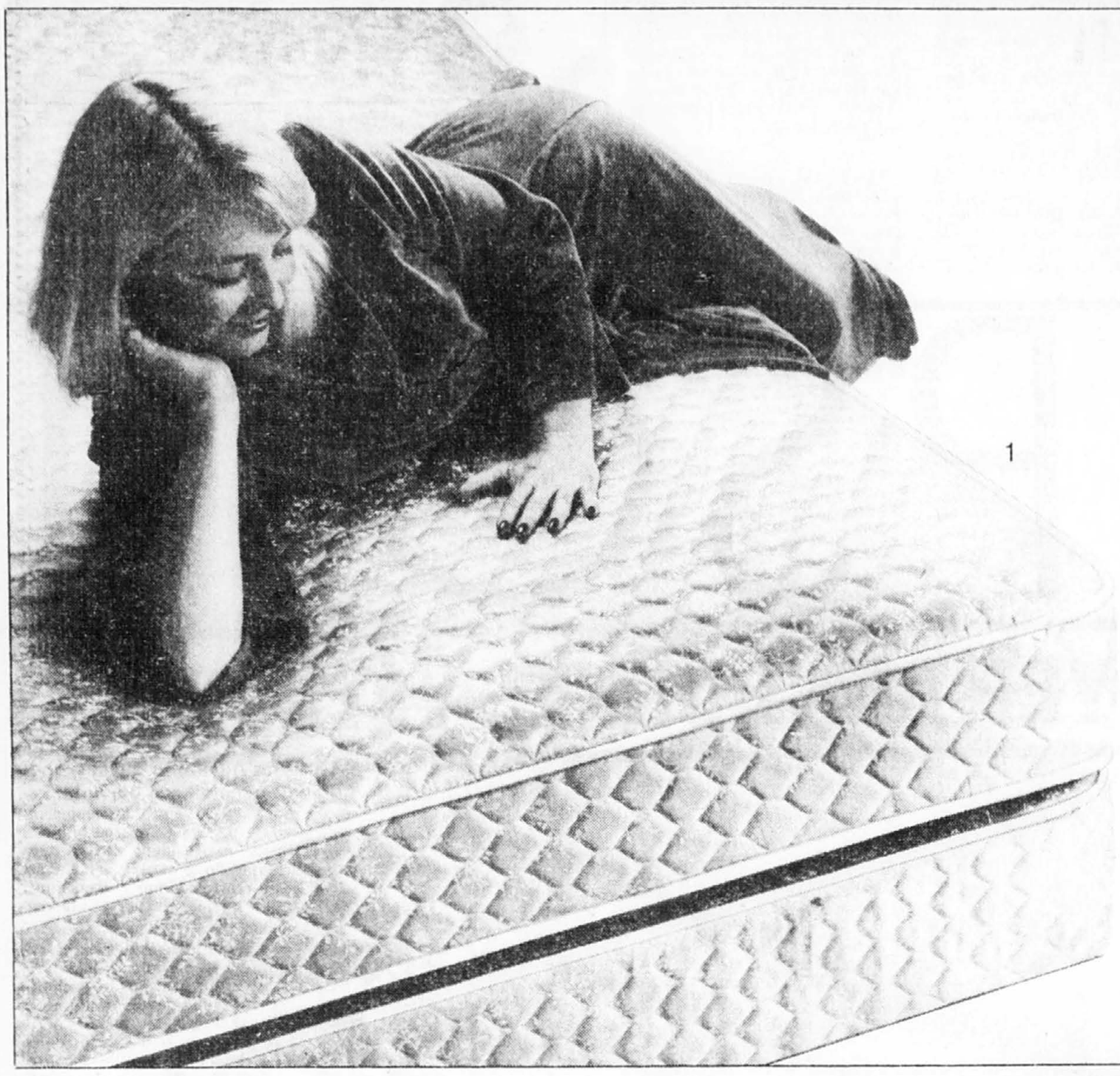


Clients de 65 ans et plus

Rabais de 10% sur presque toute notre marchandise en stock. Aujourd'hui mercredi 24 octobre et jeudi 25 octobre. Voilà une offre des plus intéressantes!

Simpson AUJOURD'HUI

SIMPSON



1

ENSEMBLE JUMEAU «MONOGRAM»

288.88

ENSEMBLES MATELAS «SEALY POSTUREPEDIC», DES VALEURS SIMPSON

1. Construction à 352 ressorts (basé sur format double) et épaisse couche de mousse pour un confort remarquable. Tous à recouvrement polyester ou damassé polyester/rayonne. Chaque ensemble comprend un matelas et un sommier.

«MONOGRAM»: ressorts 6 tours et support de mousse. Sommier avec 7 tiges en acier.

		Valeur Simpson
Ensemble jumeau...	No 70181	288.88
Ensemble double....	No 70184	388.88
Ensemble queen.....	No 68048	448.88

«MONOGRAM 200»: ressorts 6 tours et support en mousse. Sommier à 7 tiges en acier.

		Valeur Simpson
Ensemble jumeau...	No 70173	388.88
Ensemble double....	No 70177	488.88
Ensemble queen.....	No 68403	548.88

«MONOGRAM 300»: ressorts 7 tours avec support en mousse. Sommier avec 8 tiges en acier.

		Valeur Simpson
Ensemble jumeau...	No 70189	448.88
Ensemble double....	No 70190	548.88
Ensemble queen.....	No 68041	648.88

Rayon 401, meubles, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 284-4231

POUR DES COULEURS FIDÈLES EN TOUT TEMPS, OPTEZ POUR UN «SONY TRINITRON»

Venez admirer la perfection des télé-couleur «Sony Trinitron» chez Simpson dès aujourd'hui! Ils possèdent tous le fameux système «Trinitron» à un canon/une lentille qui vous procure des couleurs fidèles et vibrantes année après année! Et en ce qui concerne le coffret, il est tout simplement super élégant! Les télé-couleur «Sony»... une classe à part, chez Simpson.

- Couleurs dynamiques pour une meilleure reproduction, des tons de peau naturels et des blancs plus blancs.
- Tube-image dynamique vous assurant un contrôle automatique et continu du niveau des contrastes quel que soit l'éclairage ambiant: faible ou fort.
- Coffret style contemporain fini noyer.

$949

2. TÉLÉ-COULEUR 48 CM (20") AVEC TÉLÉCOMMANDE. Prêt pour capter jusqu'à 169 canaux sur le câble (où offerts). Minuterie sommeil pour arrêt du téléviseur 1 heure après l'avoir réglé. Circuit stéréo. 62 x 49 x 47 cm. Modèle KV 1956R.

$649

3. TÉLÉ-COULEUR 48 CM (20") avec panneau de contrôle de syntonisation à 14 boutons-poussoir pour sélection instantanée du canal désiré. 67 x 48 x 47 cm. Modèle KV 1931.

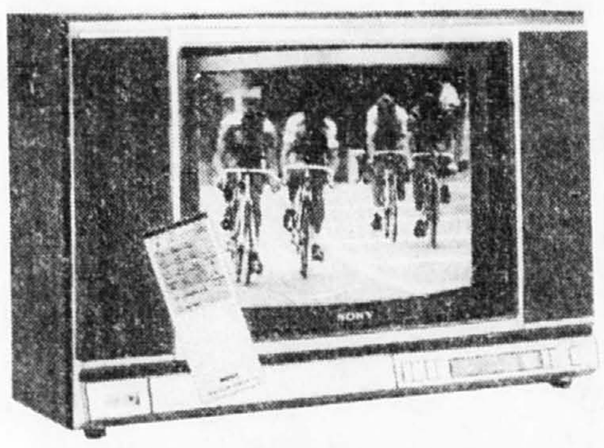
$999

4. TÉLÉ-COULEUR 51 CM (22") AVEC TÉLÉCOMMANDE pour accès direct au canal désiré, repérage du canal, contrôle du volume et des contrastes et beaucoup plus encore. Minuterie sommeil pour arrêt du téléviseur 1 heure après l'avoir réglé. Prêt pour capter 169 canaux sur le câble (où offerts). Circuit stéréo. 71 x 51 x 46 cm. Modèle KV 2156R.

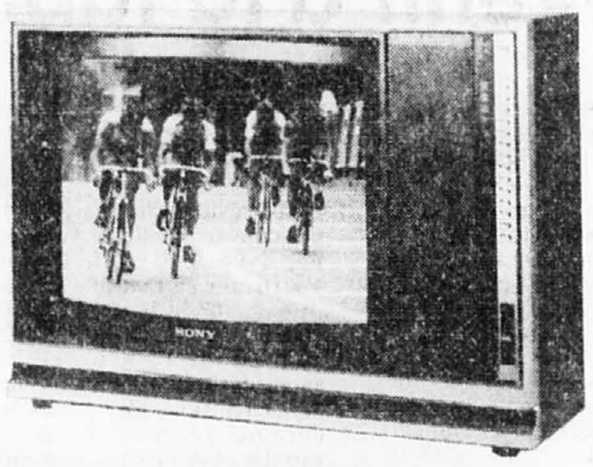
Rayon 395, appareils de divertissement, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 284-4231

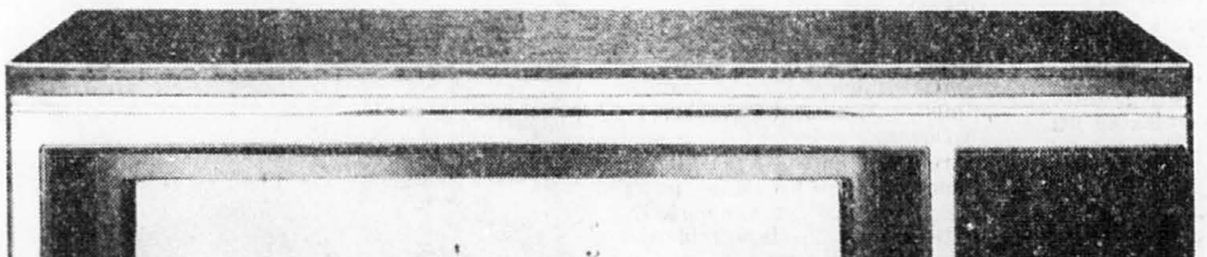
2



3



4



RECHERCHEZ 10% 20% 30% LES SPÉCIAUX DU JOUR

chez Simpson centre-ville seulement.
Rabais 10% à 30%
sur les prix étiquetés.
Articles différents à tous les jours.

Simpson AUJOURD'HUI